

guerre et intervient en leur faveur, afin qu'ils soient traités dignement.

L'offensive de 1940 le conduit au 502^e chars à Angoulême. Après la défaite de juin 1940 il rentra à Bordeaux où il reçut la rosette d'Officier de la Légion d'Honneur.

Écoutez le P. Bessières retracer l'épopée du Père de Jabrun (2).

Le 11 novembre 1942, le dernier vestige d'une France libre disparaissait, par l'occupation de tout le territoire et le désarmement de nos dernières troupes. Les cortèges d'ouvriers déportés en Allemagne, pour y travailler à la victoire d'un ennemi avec qui la paix n'était pas signée, se multipliaient. Les réfractaires gagnaient le maquis ou l'Angleterre. Juifs, communistes, militants d'action catholique, s'entassaient dans les camps de concentration, gagnaient les camps de la mort de Buchenwald ou Dachau. Contre ce mépris de la loi divine, de la législation internationale, Pie XII protestait, rappelait que toutes les civilisations « fondées sur l'esclavage » s'étaient effondrées. La résistance s'organisait.

Le P. de Jabrun, depuis son retour à Bordeaux, en juillet 1940, est donc assailli par une nouvelle clientèle de désemparés : prisonniers évadés d'Allemagne ou des geôles nazies, suspects poursuivis par la Gestapo. Il n'hésite pas. Sa charité, comme sa foi chrétienne et patriotique, le jettent dans la Résistance.

Le problème politique ne l'intéresse pas. Le patriotisme, l'humanité et l'Évangile suffisent à lui dicter son devoir. Il l'accomplit magnifiquement, sans forfanterie, avec un désintéressement de paladin. Cacher de pauvres gens, leur procurer de faux papiers, diriger les uns vers la zone libre, les autres vers l'Espagne, l'Afrique du Nord ou l'Angleterre, telle est, s'ajoutant aux autres, sa nouvelle occupation.

Il y accomplira des prodiges.

Un peu partout il trouve les complicités nécessaires, jusque chez l'Intendant Régional de Police, son ami, le colonel Duchon.

Il travaille en liaison étroite avec le 2^e bureau de Toulouse, avec l'Armée Secrète, le Service de Contre-Espionnage, le Service des Renseignements de l'Armée, qui, en 1941, lui fait tenir la somme de 20.000 francs destinée particulièrement à seconder les évasions de Nord-Africains et payée par Vichy.

Il a d'extraordinaires audaces. Avec son ami, M. Louis Descudet, il organise, 28, rue Mably, un centre d'assistance aux Algé-

(2) O. C., p. 146 et suivantes.

riens, immense ruche où des dames confectionnent jusqu'à 17.000 colis mensuels pour les 22.000 Nord-Africains des frontstalags, des chantiers Todt... Les fonds sont fournis par les Amitiés Africaines, de Paris, par des bienfaiteurs « parmi lesquels il faut signaler Mgr Feltin ». Or, les Allemands occupent le premier et le second étage du vaste immeuble ! Tandis que les dames travaillent au rez-de-chaussée à leurs colis, le sous-sol abrite des dizaines de fugitifs des chantiers, des frontstalags, des prisonniers évadés recherchés par la Gestapo. Il abrite des Polonais déserteurs de l'armée allemande, des aviateurs, des parachutistes anglais ou américains, des Israélites traqués, des prisonniers français évadés... Hébergés, habillés, munis de faux papiers, ces pauvres gens seront conduits, la nuit, par petits paquets, en divers centres, par exemple le local de l'Armée du Salut désaffecté par la Gestapo ! De là, on les guidera vers la zone libre ou l'Espagne. De Jabrun se rend chaque jour à ce G. Q. G. Par les dames de la Croix-Rouge du Service Automobile chargées du transport et de la distribution des paquets, il est informé de l'activité des troupes ennemies, des fortifications construites, tient à jour la *carte du front ennemi* qu'il communique, chaque jour, à l'Armée Secrète, au 2^e Bureau de Bordeaux ou de Toulouse. A la veille de son arrestation il songe à perfectionner l'institution, en transportant le foyer de la rue Mably (sous le nom de Maison de l'Empire) à ce n^o 7 de la rue Cornac où il est maintenant. Une plaque commémorative y rappelle le souvenir du Père, en attendant que la municipalité (imitant celle de Marvejols), donne à la rue même le nom du Père Louis de Jabrun.

« Son travail clandestin, m'écrivit M. Louis Descudet, a été formidable. Quand il fut arrêté, il camouflait son 400^e évadé Nord-Africain. J'ai travaillé plus de deux ans avec lui. Aux jours de lassitude ou de peur, sa foi, son patriotisme, réconfortaient tout le monde. »

« Il fut l'âme de la résistance bordelaise », concluent plusieurs de ses collaborateurs. Il n'abandonne d'ailleurs aucune de ses œuvres de charité.

Ce prêtre de 60 ans, toujours en courses, malgré ses cheveux blancs, dans les quartiers ouvriers, les docks, qui n'hésite pas à pousser une pointe dans les tavernes, la poitrine constellée de décorations, attire tout de suite l'attention de la Gestapo.

Précisément, l'accès du quai Bacalan où il a son foyer des Dockers est interdit par les Allemands. Le Père est filé. Il le sait.

M. Dupuy, directeur d'école au Bouscat — cassé, pendant

l'occupation, comme franc-maçon et devenu chef de la Résistance — trouvait, en août 1944, dans les locaux du Bouscat abandonnés par les Allemands, cette fiche de la Gestapo dont je reproduis quelques lignes :

Dossier V. A. — 238/41 — Police de sûreté des R. F.

Objet : *Clergé catholique à Bordeaux*, 16 février 1942.

« Le clergé est très actif. Il est sans aucune équivoque contre la collaboration. L'archevêque Feltin est Gaulliste et très actif... L'activité du clergé est une activité permanente. Des Pères de divers Ordres se signalent par leur activité : le *Père de Jabrun* célèbre les messes dominicales dans l'église de Notre-Dame du Bon-Secours pour les pauvres, répartit entre eux des aliments et entremêle à cela des remarques contre la collaboration. Le Père est un ami intime du major G... qui est un franc-maçon de haut rang dont il a déjà été question... »

Le 16 juin 1943, Mgr Feltin, archevêque de Bordeaux, est avisé, par un certain nombre d'ouvriers de l'Organisation Torr « que l'emplacement et les conditions de leur travail les empêchent de pratiquer la religion catholique ». Mgr Feltin, d'accord avec l'intendant régional de police, colonel Duchon, propose au Père le rôle délicat d'*aumônier ambulante* de ces travailleurs. Le Père voit là un moyen d'élargir (grâce à un sauf-conduit qui lui permettra de circuler tout le long des côtes) son apostolat et son action patriotique. Mais il sent ses forces l'abandonner. De plus, il se sait filé. Il est trop tard pour entreprendre cette nouvelle tâche.

Au Dispensaire de la rue Goya, la veille même de son arrestation, il murmure : « Je suis las, épuisé. On me file depuis huit jours. Accepter le rôle qu'on me propose c'est aller au-devant de l'arrestation. J'obéirai. Je prévois le pire ! Mais laissons cela et parlons de nos œuvres. »

C'est l'heure de *Gethsémani*.

Les événements se précipitent. Trois officiers français faits prisonniers par les Allemands, en Algérie, arrivent en France. Mis en liberté, ils songent à rejoindre le front allié en Afrique, s'adressent à de Jabrun qui leur facilite le départ. Mais, arrêtés à la frontière, leurs papiers sont saisis... Le nom et l'adresse du Père s'y trouvent... Déjà un Judas ou même deux qui ont eu recours à ses bons offices, l'ont, semble-t-il, dénoncé à la Gestapo.

Plusieurs amis le préviennent de son arrestation imminente, le suppliant de fuir. Il refuse. Officier français, il ne fuira pas

devant l'ennemi et puis, que deviendraient tous ces pauvres gens, ces enfants, ces clochards dont il s'occupe ? Enfin, lui évadé, les recherches se tourneront vers ses collaborateurs de la *Résistance*. La charité ne demande-t-elle pas qu'il prenne tout sur lui, qu'il les couvre en se laissant arrêter ?

Il abandonne tout à la Providence. Imprudence ? Présomption ? Dans le rôle qu'il avait assumé librement les imprudences étaient inévitables. « Nous disions souvent : il se fera sûrement arrêter », me confie-t-on au Dispensaire de la rue Goya. « Mais j'aime mieux, nous disait-il, mourir d'une balle, que dans mon lit, en morceaux. »

Un de ses confrères le prévenait à 9 heures du soir : « Un agent double m'a fait avertir avec insistance que vous alliez être arrêté et qu'il fallait vous éclipser. Le Père se recueillit un instant, puis très calme : « Bien. Je vais prendre un bain de pieds changer de linge et... attendre. »

Le vendredi 25 juin 1943 (le jour même où, à Paris, la Gestapo fait saisir et mettre au pilon mon volume de conférences : *Jésus formateur de chefs*), à 8 heures du matin, deux officiers de la Gestapo et un interprète se présentent à la Résidence, se font indiquer la chambre du Père de Jabrun, le mettent en arrestation et commencent une perquisition qui durera jusqu'à midi. Interdits d'abord, par l'in vraisemblable bric-à-brac qui s'entasse dans la pièce, les policiers réclament des explications. Tout cela n'est-il pas destiné à équiper des réfractaires ?

En allemand, un peu narquois, de Jabrun explique la destination de chaque objet. L'attention de ces messieurs est particulièrement attirée par un stock d'appareils *d'électricité*. « Poste d'émissions clandestines ? — Nullement. Un de mes confrères, le Père Capelle, mort récemment, physicien de grande valeur qui s'occupait d'électricité médicale, m'a fait héritier de ses appareils. » Cette explication les laisse sceptiques. Ils reviendront, le lendemain, pour interroger les voisins du Père : « N'entendez-vous rien la nuit ? Une voix ? Emissions clandestines ? — Nullement. » Et on renouvelle l'explication des appareils électriques.

A midi, les officiers de la Gestapo se retirent, emmenant le prisonnier, emportant une brassée de papiers et des objets d'utilité immédiate qui ont réveillé leurs instincts de pillards : appareils de photo, une montre, jumelles d'officier. — Ils ont laissé les étuis ! Dans la cour, de Jabrun croise un de ses confrères : « Inutile de me rien envoyer. Cela ne me serait pas remis. » L'interprète corrige : « Mais si ! envoyez au Fort du Hâ. » —

De fait, on pourra lui faire parvenir un paquet de linge. Les vivres seront refusés. Un autre paquet expédié à Fresnes sera de même renvoyé. Bien que mis au secret, de Jabrun donnera un dernier signe de vie, du Fort du Hâ, ce sera une note pour ses chers orphelins. Ces messieurs, ayant emporté les clefs de la chambre cambriolée, les garderont deux mois. Sur les réclamations du Supérieur, ils les renverront par le colonel Duchon.

*
* *

J'interromps mon récit pour y intercaler deux *Mémoires*. Ils bouleverseront un peu l'ordre chronologique, mais leur valeur exige qu'ils soient reproduits tels quels. Le premier m'est adressé par un Arabe, collaborateur du Père de Jabrun. M. *Taleb Mohamed*, député à l'Assemblée Consultative. Il devra être complété par celui du colonel Duchon et par d'autres...

« En octobre 1940, écrit M. Taleb, j'habitais Bordeaux où j'exerçais un commerce de boucherie. Dès que je sus que les Allemands rassemblaient dans des camps (Front-Stalags) une grande partie des prisonniers de guerre Nord-Africains, soit en Gironde, soit dans les départements contigus, Landes et Basses-Pyrénées, je décidai de chercher à adoucir le sort de mes coreligionnaires. Dans ce but, j'entrai en relations avec le Comité d'Assistance aux prisonniers de guerre, Section de Bordeaux. Je ne tardai pas à y rencontrer le Père de Jabrun et à faire sa connaissance. Nous nous rendîmes vite compte que nous pouvions associer utilement nos efforts. J'avais en effet, créé, chez moi, une officine clandestine qui recueillait les prisonniers Nord-Africains évadés des Front-Stalags, mais aussi les Français, les Israélites, tous ceux que poursuivaient la Gestapo ou autorités ennemies. Cachés, hébergés, habillés, munis de faux papiers, ils étaient ensuite dirigés et passés en zone libre... Les résultats de notre association secrète furent que, d'octobre 1940 à juin 1943, 1.070 prisonniers évadés, ou Français, Israélites et autres échappèrent aux autorités ennemies et retrouvèrent la liberté... Malheureusement, le 23 juin 1943, à la suite d'une *dénonciation*, les agents de la Gestapo se présentèrent dans la matinée, 9, rue Poquelin-Molière, où habitait le Père de Jabrun, et l'après-midi à mon domicile. Tous deux nous étions arrêtés et accusés de travailler contre la sécurité des troupes occupantes.

« Le Père de Jabrun reconnu, dès le premier interrogatoire,

qu'il s'occupait de faire passer des gens en zone libre. D'abord enfermé au Fort du Hâ, puis à la prison de Fresnes, avec moi, qui n'avais jamais cessé de nier mes agissements et d'affirmer que j'ignorais tout de ce qui m'était reproché, nous prîmes tous deux, en août 1943, le chemin de l'Allemagne. Après un séjour d'une vingtaine de jours dans un camp de concentration, à Sarrebrück, où nous connûmes ce que les Boches appelaient « la période d'entraînement physique », autour de la Mare aux Canards, nous fûmes dirigés sur Buchenwald. Inutile de dire ce qu'était la vie dans ce camp. Tout a été publié pour en connaître le régime d'horreur. Le manque de nourriture, les rigueurs du régime, les souffrances morales agirent rapidement sur le Père de Jabrun. Ses forces diminuaient chaque jour. Au début de décembre 1943, il entre à l'infirmerie du camp. Chaque jour je m'arrangeais pour parvenir au moins à l'apercevoir par la fenêtre et lui faire signe que je ne l'oubliais pas. La veille de Noël, j'ai pu réussir à le voir. Je constatai qu'il était épuisé. Il me dit : « Adieu, Taleb. Je retourne à Dieu. » Je sus, le lendemain, que le R. P. de Jabrun était mort pour la France. »

*
* *

Voici maintenant la suite du Mémoire du colonel *Duchon* :

« J'aborde le chapitre que l'on peut intituler : « Le Martyr. » Dès mon arrivée à Bordeaux, en janvier 1942, le Père de Jabrun était venu me voir. En quelques mots, il m'avait mis au courant de sa vie militaire, durant les tristes jours de 1939-1940. Il m'avait confié aussi le genre d'activité que, de concert avec son apostolat, il continuait à mener contre l'ennemi occupant. En collaboration avec un Arabe ardent patriote (Taleb Mohamed), il avait fondé, à Bordeaux, une véritable officine de désertion pour les soldats nord-africains retenus prisonniers dans les camps de la région, et qui voulaient rejoindre l'Algérie. Bien souvent, je l'ai vu arriver le soir, chez moi, la nuit tombée : « Mon colonel (il m'appelait plus volontiers mon capitaine, à cause des souvenirs) est-ce que vous me prêteriez... votre voiture, ce soir... pour un petit transport ? » C'était à mon tour de comprendre. Et nous partions dans la voiture « officielle » de l'INTENDANT DE POLICE que j'étais (*horresco referens* !) pour mener dans un endroit quelconque quelques pauvres bougres qui avaient trop envie de rentrer chez eux... Confiant dans son étoile, trop confiant hélas ! le Père de Jabrun finit par commettre de grandes impru-

dences. Son courage frisait par trop la témérité. Un jour, sur un ton presque de reproche, je le lui fis remarquer. Ma parole, il se rebiffa : « Ah ! par exemple, elle est bien bonne ! Mon Colonel, est-ce que vous me parliez de témérité, sur la route de Montdidier, quand vous m'avez installé sur un certain *mamelon* ? C'est encore la guerre, et je continue à me battre. »

« Quelques jours après j'apprenais que la Gestapo, alertée, sans doute, par un de ceux même que le Père avait secourus et aidés, venait d'arrêter de Jabrun. Aussitôt je dépêchai un policier auprès du Kommandeur des S. S. A son retour, j'appris que l'affaire était des plus graves (espionnage caractérisé), que le Père serait jugé par le Tribunal Militaire et qu'il serait certainement fusillé... Je me rendis aussitôt à la Gestapo où je demandai à voir le Kommandeur : « Monsieur le Kommandeur, vous avez arrêté avant-hier un prêtre, le Père Louis de Jabrun. Puis-je savoir ce que vous lui reprochez ! — Beaucoup de choses, Monsieur le Colonel, en particulier d'avoir des rapports fréquents avec l'*Armée Secrète*, donc de se livrer à l'espionnage. Et aussi de faciliter le départ, pour l'Afrique du Nord, de nombreux prisonniers gardés par nous, dans les camps de la région. — Vous avez été induit en erreur. Le Père de Jabrun, de par son apostolat auprès des pauvres, a peut-être été amené à fréquenter des gens douteux, mais certainement pas dans le but de faire de l'espionnage. Quant aux soldats prisonniers, je sais qu'il s'y est toujours beaucoup intéressé, mais uniquement pour les secourir moralement et matériellement. — Mon Colonel, me répondit le Kommandeur, c'est vous qui êtes dans l'erreur. De Jabrun est notre ennemi. Il s'est rendu très gravement coupable et je ne dois pas vous cacher qu'il sera fusillé. — Vous ne le fusillerez pas ! On ne fusille pas, quand on est des soldats comme vous, un soldat comme lui ! Le Père de Jabrun est un héros de la guerre de 1914-1918. Et puis c'est mon ami, un ami de toujours que j'aime comme un frère. — Eh bien ! fit le Kommandeur qui semblait ému par ma propre émotion, je l'interrogerai moi-même. Revenez après-demain. »

« Le surlendemain, j'étais de nouveau dans son bureau : « Monsieur le Colonel, me déclara le chef de la Gestapo, je ne puis rien faire pour de Jabrun. Rien, absolument rien. Je l'ai interrogé et il m'a tout avoué... Comme je lui reprochais d'avoir fait évader une centaine de prisonniers, il m'a répondu avec insolence : « *cent cinquante-deux, exactement !* »...

Parenthèse : Que penser de ce chiffre 152 ? M. Descudet a écrit

400 évadés ; M. Taleb 1.070 (d'octobre 1940 à juin 1943) ; d'autres ont parlé d'un millier. Tout cela n'est pas contradictoire. Le Kommandeur parle de « prisonniers évadés » ; il ne parle pas de ceux qu'on empêcha d'être emprisonnés. Ce n'est pas à de Jabrun de lui en parler. De plus, Louis a travaillé sur plusieurs « chantiers à la fois : ici avec M. Taleb, là avec M. Descudet, rue Mably, ailleurs, seul ou avec des collaborateurs dont il dira à ses confidents de prison (sans nommer personne) que, grâce à Dieu et au fait qu'il se laissa arrêter, ils ne furent pas inquiétés. De Jabrun savait la nécessité du silence. Il la rappelait parfois vertement. Il n'a jamais songé à tenir pour la postérité ni pour lui-même le compte précis des pauvres gens qu'il arracha à la Gestapo. Eux-mêmes ignoraient souvent (pas assez souvent hélas !) d'où venaient les papiers, les vivres, les secours divers qui leur permettaient d'échapper à la prison, à la déportation ou à la mort.

Revenons au dialogue entre le chef de la Gestapo et le colonel Duchon : « Je l'ai menacé de le faire fusiller. — Eh bien soit ! m'a-t-il déclaré, en se mettant au garde à vous... J'irai plus tôt au ciel. Je n'ai pas peur de la mort et je serai fier de tomber pour mon pays, car je suis prêtre et officier. » Vous comprenez qu'après cela, ajouta le Kommandeur, je ne puis rien faire pour lui. »

Je sentis que la cause était perdue. Je plaidai quand même et le chef de la Gestapo finit par me promettre que le Père ne serait pas fusillé, mais envoyé en Allemagne dans un camp d'internement.

Depuis, je n'ai plus revu notre si cher ami. Les dernières nouvelles que j'ai eues de lui m'ont été données par un camarade de Saint-Cyr parti de Fresnes, enchaîné avec lui pour les bagnes hitlériens. Celui-ci m'a raconté la scène atroce dont il avait été témoin à la Frontière. Un groupe de S. S. visitant le train des malheureux déportés et apercevant deux ecclésiastiques, le Père de Jabrun et un autre prêtre, les font descendre sur le quai et les obligent à faire « *le crapaud* ». C'est une sorte de supplice sadique qui consiste à faire mettre la victime à croupetons, les mains derrière la nuque et à la faire avancer en sautant, à la manière d'un crapaud. La scène dura un quart d'heure. On peut se figurer la torture morale et la souffrance physique endurées par des prêtres en soutane, par des hommes âgés et soumis, depuis de longs mois, à un régime de famine. Lorsque l'un ou l'autre tombait (l'autre prêtre a fini par rester inanimé sur le

sol), les sauvages se précipitaient sur lui, le relevaient à grands coups de pieds, en criant : « *Priester... wie die Juden...* Les Curés c'est comme les Juifs. » Je n'ai rien su ou presque des derniers moments du Père de Jabrun à Buchenwald. J'ai appris seulement qu'il était mort dans un état effroyable de misère physiologique, couvert de plaies et d'une maigreur cadavérique. Pauvre cher Père... ! Puissent ces souvenirs servir à honorer la mémoire de ce grand soldat, de ce magnifique prêtre, de ce Français sublime qu'a été Louis de Jabrun ! »

Reprenons la suite du récit. Le bruit de l'arrestation s'était répandu dans Bordeaux comme une traînée de poudre. Employés des trams, cheminots, gardiens de la paix, forains, ouvriers et pauvres gens, tous connaissaient de Jabrun, l'aimaient. « Il constituait à lui seul un bureau de services, de placement permanent. » Des conducteurs de tram criaient : « Ça c'était un curé, un vrai ! On pouvait tout lui dire. Il comprenait tout... Ils l'ont fusillé au Fort du Hâ ! » L'émotion populaire devint telle que les occupants crurent devoir la calmer en faisant répéter : « Nous ne l'avons pas fusillé et pour qu'on le sache bien, quand nous le conduirons à la gare, nous lui ferons traverser la ville à pied. »

Il n'en sera rien d'ailleurs et désormais ses amis perdront sa trace. Sur de fausses indications de l'Agence Scapini, ils le croiront en forteresse, à Potsdam, condamné à la prison perpétuelle. Nulle possibilité de lui faire parvenir une lettre, un colis. C'est seulement un an après son martyre qu'on aura quelques nouvelles par ses compagnons d'infortune.

Le Fort du Hâ, illustré par l'emprisonnement de Duguesclin, s'élève rue du Maréchal-Joffre. Cette prison bordelaise avait, du moins quant à son quartier allemand, la réputation méritée d'être une des pires geôles de France.

Toutes les bassesses du régime punitif allemand s'y donnaient libre cours. Un détenu politique, M. Bordes, les a détaillées dans une brochure et nous permet de revivre à peu près la vie de notre ami.

La lourde porte s'ouvre, après que les feldgendarmes ont demandé le passage par de grands coups de pieds dans les panneaux. Formalités d'érou. Les soldats-geôliers invitent les nouveaux clients à toujours faire *face au mur et à ne pas « pâler »*, si ce n'est pour répondre aux maîtres ; dans les corridors, il faudra toujours *courir*. Un employé vous somme de vider intégralement portefeuille, porte-monnaie, de laisser là votre montre, vos bijoux, votre cravate..., tout.

Interrogatoire d'identité : « Depuis quand êtes-vous communiste, terroriste ou de l'Armée Secrète ? » Après quoi, toujours courant, une sentinelle vous projette violemment à l'intérieur d'une cellule dite *d'accueil* ! Deux mètres de largeur, autant de longueur, autant de hauteur ; deux cages en bois supportant des paillasses pourries ; un broc, un seau à toilette destiné à tous les usages car on n'en sort pas. Une lampe électrique logée au plafond est éteinte du dehors. Ténèbres. Nourriture ? Ce détail n'est pas prévu pour les cellules d'accueil.

La nuit, ni couvertures, ni pardessus. Rien. Un, deux, trois jours après, à 6 h. du matin, un coup de pied dans la porte. « *Aus ! Dehors ! Au corps de garde ! Déshabillez-vous !* » Toutes les poches sont re-visitées. « *Habillez-vous !* » Voici votre mobilier : une cuvette pour manger, vous laver, une cuillère d'étain, un quart, puis une carte portant votre matricule, votre seul nom désormais, carte *verte*, pour les détenus de droit commun, voleurs, escrocs, menu fretin sans importance, *jaune* pour les « terroristes », *rouge* pour les résistants, frontaliers et réfractaires.

C'est parmi les rouges qu'on choisit les otages à exécuter. Inutile de dire que le P. de Jabrun est pourvu d'une carte rouge, dès le début, et le restera jusqu'à sa mort.

On ne parle aux maîtres de céans, gardiens ou feldwebel, que tête nue et au garde-à-vous. Voici enfin votre cellule, munie d'un petit trou d'espionnage dans la porte. Cinq paillasses pour huit personnes, un petit réduit creusé dans le mur : lavabo et W. C. communs, car tout se passe en public... Punaises et poux à discrétion.

A 6 h., un coup de pied dans la porte : « *Austein ! Debout !* » Toilette en vitesse, car l'électricité sera coupée dans quelques minutes. Distribution d'une tisane noire, dite café, par les prévôts (détenus condamnés), 200 grammes de pain noir pour la journée. A dix heures et quatre heures, la soupe, eau chaude où nagent quelques débris de rutabagas. Tout ce qu'il faut pour mourir de faim, si la Croix-Rouge Française n'arrive pas à faire parvenir quelques biscuits.

Une douche par semaine, sauf pour les cartes jaunes ou rouges. Coiffeur pour vous raser, deux fois par mois... On arrive à se tailler les ongles des pieds et des mains avec le manche de la cuillère affûté sur le fer du lit ou sur une brique.

Pour une vétille, une fantaisie du Feldwebel de garde : le *cachot*, solitude absolue, ténèbres, 200 grammes de pain par jour, une soupe tous les quatre jours, mais en revanche, tous

les jours, brimades et coups pouvant amener la mort du patient.

Plusieurs de ces cachots ont servi de chambre de torture. Route du Médoc, à la Gestapo, une cave à trois mètres sous terre, avec trois cellules minuscules sert au même objet. Les prisonniers du Hâ qui, interrogés au rez-de-chaussée, sur leur activité, leurs complices, n'ont pas donné de réponse satisfaisante, sont conduits à ces oubliettes, livrés au bourreau (parfois un français) car il ne faut pas oublier la tactique prônée par Hitler dans *Mein Kampf* : « Amener le vaincu à se déshonorer lui-même. » Le bourreau fait son office : chevalet de fer où le patient est étendu pieds et poings liés ; coups de matraque, de nerfs de bœuf, ongles arrachés.

Au fort du Hâ, quand il y a un condamné à mort, la porte de sa cellule est ornée d'une grosse rondelle rouge. L'exécution est pour le lendemain matin...

Enfermé au Fort, le capitaine de Jabrun, plusieurs fois interrogé par la Gestapo, répond : « Français, officier français, j'ai servi mon pays, en aidant des Français à s'évader, à gagner l'étranger. Mon métier est de rendre service. J'ai rendu service, selon les lois de la charité et du patriotisme, à des gens que vous poursuiviez injustement. Je n'ai rien fait contre mon honneur de prêtre et d'officier. » — « Aucun prévenu, dira un des juges, ne nous a donné autant de fil à retordre. »

Vainement et par tous les moyens, on essaya d'obtenir de lui le nom de ses collaborateurs.

Une lettre d'un belge, Bruno Zinzen, « employé au service de la censure de l'armée Anglaise en Allemagne », m'apporte les détails suivants : « Ayant été détenu au Fort du Hâ, en même temps que le P. de Jabrun et dans la même cellule, vous comprendrez que la nouvelle de sa mort m'ait beaucoup impressionné. Arrêté moi-même, accusé de tentatives pour passer en Angleterre, et d'espionnage, je fus déporté dans un camp voisin de Berlin, en janvier 1944. J'ai eu le bonheur, par la grâce de Dieu, de rentrer chez moi, en Belgique, en juin 1945. Je garderai du R. P. de Jabrun un souvenir inoubliable. Toujours calme et résigné, il fut pour moi un père et le meilleur des conseillers. Il me disait : « Je ne serai pas condamné à mort mais je sais ce qui m'attend et qui est pire. » Un jour, il partit pour une destination inconnue... Il est mort en martyr. Dieu ait son âme... »

M. Pierre BARROU, de Bordeaux, qui partagea, comme Zinzen,

la cellule du Père, ajoute ces souvenirs particulièrement émouvants : « Arrêté le dimanche 8 août 1943, je fus incarcéré au Fort du Hâ (carte rouge) dans la cellule 60 où je trouvai le P. de Jabrun. Nous avions lié connaissance, jadis, au Foyer du Marin. Mêlés aux détenus de droit commun, notamment à des dockers arrêtés pour vol de thé, d'étain et de mercure, nous étions les deux seuls Résistants, ce qui nous rapprochait. Nous avons couché, côte à côte, jusqu'à son départ, vers le 15 septembre. Nombre d'autres détenus passèrent dans notre cellule : Pierre Legrand, de Paris, Zinzen, belge, arrêté dans le train qui le conduisait à Biarritz avec sa fiancée, René Leclere, de Bordeaux. Le Père avait réussi à garder son *crucifix* et son *bréviaire*. Matin et soir, ce crucifix placé sur sa paillasse, il nous faisait faire la prière : *Notre Père, Je vous salue, Acte de Contrition*. Ceux qui l'ignoraient apprirent la prière et finirent par la réclamer, quand le Père faisait semblant de l'oublier. Le dimanche matin, les corvées de nettoyage terminées, profitant du départ de plusieurs surveillants, le Père nous chargeait de « téléphoner » (système clandestin) à toutes les cellules du couloir d'avoir à se tenir prêtes pour la *Messe*. Le même signal (3 coups frappés sur la cloison cimentée de la cellule) nous apprenait que tout le monde était prêt. Chaque cellule plaçait un détenu derrière sa porte pour écouter le va-et-vient de la sentinelle. La cellule se taisait à son passage. Les paroles de la Messe étaient dites à haute voix par le Père placé sur un escabeau, à hauteur du vasistas grillé donnant sur la cour du Fort... Parfois, ayant affaire à des sentinelles sectaires nous encourions leurs rigueurs. Mais nous en avons trouvé une qui feignait d'ignorer ce qui se passait. Elle restait assise au bout du couloir, pendant nos prières, répétées par toutes les cellules... Les souffrances étaient grandes pour les « résistants », plus particulièrement pour le Père. Le *prêtre* avait été repéré par le fameux sergent Max (dit Nerf de bœuf pour le privilège qu'il avait de manier cette matraque). Quand le Père se rendait, le torse nu, à l'unique W.-C. pour en utiliser (avec la courageuse connivence des prisonniers), l'unique siège, Max et ses hommes en profitaient ignoblement pour le brutaliser, lui compter les secondes qu'ils daignaient lui accorder. Nous voyions le pauvre Père, ses culottes à la main, frappé à coups de bottes, insulté : « Toi le Pasteur... Maquereau. » Nous souffrions, mais grâce à la présence du Père, le moral se maintenait. Après son départ, le couloir devint une ménagerie où il n'y avait plus que des fauves.

Au cours de nos causeries, le Père ne cessait de plaindre les pauvres gens, notamment les enfants, qu'il savait ne vivre que de son intervention. « Les S. S. me disait-il, en perquisitionnant, ont volé les fonds de tous ces malheureux. Je vais écrire à mon Supérieur, afin qu'il tente de récupérer ces fonds de la charité. » Il me racontait ses démarches à la municipalité pour ses pauvres, ses enfants abandonnés, ses duels oratoires avec M. P. « C'est un Révérend des Loges, disait-il, mais il ne me refuse rien, et, quand je le quitte, j'ai gagné. Je savais, trois semaines à l'avance, ajoutait-il, que j'allais être arrêté. *Je suis resté, afin d'arriver, en prenant tout sur moi, à sauver les camarades*, qui n'avaient eu que le souci de m'aider. Cependant, je me demande comment celui qui m'a prévenu de mon arrestation a pu voir la liste de mes collaborateurs. J'ai quelques doutes à son sujet ; mais je ne saurai jamais la vérité car, s'ils n'osent pas me fusiller, ils me feront périr autrement et sans bruit. »

« Un après-midi, revenant de l'interrogatoire à la Gestapo (route du Médoc), il me dit en grande colère : « J'ai reconnu, sur l'interprète allemand, une montre avec chaîne, le tout en or, souvenir de famille auquel je tenais beaucoup. Je le lui ai réclamé. Il m'a répondu, en me narguant : « Je vous rendrai tout, à la fin de la guerre. »

« Le 13 septembre, vers 16 h., la porte de la cellule s'ouvrit et des brutes y poussèrent René Hontang. Celui-ci se jeta dans les bras du Père assis, à mes côtés, sur le bord d'une pailleasse, en lui disant : « Mon père, reconsez-moi. Je viens d'être condamné à mort. » Le Père le reconforta et chaque jour, après nos prières habituelles, il ajouta *et fit ajouter, par toutes les cellules* du couloir, une prière pour Hontang. Cela dura jusqu'au départ du Père... L'aumônier allemand (grade de Commandant) venait parfois rendre visite au condamné à mort et s'entretenait avec le Père. Celui-ci le pria de passer 9, rue Poquelin-Molière, pour lui apporter le volume suivant du bréviaire. L'aumônier accepta, mais le Père me dit : « Il a promis, mais je les connais, il ne me portera pas ce bréviaire ». De fait, le volume fut pris à la Résidence, mais resta au poste de garde, aux mains du fameux sergent Max. L'aumônier n'osa jamais l'apporter. La Gestapo était toute puissante. Fin août et début de septembre, le Père reçut deux colis de linge. Malheureusement, le lundi avant son départ, il en remit une partie à la blanchisserie et ne la revit plus. Sachant que son départ approchait, il accepta que je l'aide à laver le peu d'effets qui lui restaient. Pendant trois jours, nous

gardâmes un peu d'eau en secret et, tandis que les autres détenus dormaient, nous lavâmes le tout, y compris la soutane. Hélas ! dès le lendemain matin, à 7 heures, avant que le linge ne fût sec, la sentinelle cria : « Le Pasteur en route... Toi partir... » Nous lui fîmes un petit paquet : crucifix, bréviaire, linge. Il nous embrassa et nous quitta. Mais il se retourna pour me parler de mon fils arrêté lui aussi et qui devait, lui aussi, mourir à Buchenwald. Il me dit : « Nous nous reverrons tous un jour, mon cher Pierre... »

Et voici le document le plus émouvant de ceux qui m'ont été communiqués.

Ici encore je m'abstiendrai de toute « littérature » et d'inutiles discussions pour harmoniser des témoignages en apparence contradictoires, en réalité complémentaires.

Un Allemand, M. Hermann, catholique fervent, plein d'amour pour sa patrie et de haine pour le nazisme, « qui rendit à la Résistance d'éminents services, contribua à faire sortir du Fort de nombreux détenus, les sauvant, par là, d'une mort certaine », m'écrivit :

« *Le Témoignage chrétien* (annonçant votre conférence de la Salle Iéna) me rappelle le souvenir du R. P. de Jabrun. Je l'ai connu, en 1943, à Bordeaux, où, du mois de février au mois d'août, j'étais interprète, au Fort du Hâ, avec le grade de sergent dans l'armée allemande. J'avais été recommandé à M. Gaston Baudrillard, patron du Café Montaigne. C'est lui qui me présenta au R. P. Celui-ci était venu le voir au café accompagné d'un Arabe (Mohamed Taleb). Nous parlâmes de l'Allemagne, de sa philosophie, de sa politique, de son peuple (que le R. P. connaissait bien, ayant étudié la théologie au Scolasticat allemand de Valkenburg). Il me félicita de ma mentalité catholique et anti-nazi. Tout en condamnant, comme moi, le nazisme hitlérien, il portait grand intérêt à l'Allemagne et à son peuple. La conversation fut donc très cordiale. Le R. P. demanda même à l'Arabe de m'inviter à la prochaine fête musulmane.

« J'ai rencontré le R. P. plusieurs fois au même endroit, le soir, quand le café était fermé au public. Il était accompagné de l'Arabe avec qui il avait de longues conversations.

« Au mois de mai 1943, M. Baudrillard abandonna le café et se retira à la campagne. Je n'ai plus revu le R. P. jusqu'à son arrestation. (Mais la veille même de cette arrestation, il m'écrivait pour solliciter des autorités allemandes l'autorisation de célébrer, au Fort du Hâ, le mariage d'un détenu : un conducteur

de camion condamné à un an de prison et dont la fiancée allait devenir mère.)

« La nouvelle de cette arrestation d'un jésuite se répandit vite parmi le personnel du Fort du Hâ. Je fus averti par un gardien qui était chargé de fouiller les détenus et qui se vanta d'avoir obligé ce prêtre à se déshabiller tout nu. Je me rendis aussitôt à la prison et demandai à un autre gardien d'amener le Père à mon bureau. De revoir ce prêtre bienveillant, qui aimait ma patrie, de le revoir en de pareilles circonstances, me causa une émotion profondément douloureuse. Lui-même pourtant ne manifesta aucune indignation, malgré les procédés humiliants qu'il venait de subir. Il m'expliqua avec calme le motif de son arrestation : « Intelligence avec l'ennemi », me disant qu'il avait hébergé, ravitaillé, des prisonniers de guerre évadés qui se rendaient en Espagne. Ces faits il les avait avoués sans difficultés, tandis que l'Arabe avait vainement nié. A ma question, pourquoi il avait avoué, au lieu de s'exprimer d'une façon plus diplomatique qui aurait facilité les démarches de ses amis et une intervention de ma part, il répondit aussitôt et presque avec impatience que son aveu avait été bien délibéré. Il acceptait volontiers chaque supplice comme un sacrifice *pour le peuple allemand*. Devant cette réponse, je restai muet sentant bien qu'il serait inutile de combattre un tel enthousiasme du sacrifice. Il est vrai que ni lui ni moi ne pouvions imaginer en ce moment, l'étendue de ce sacrifice. Si la cause pour laquelle il a offert sa souffrance puis sa vie n'était pas si grande (le salut d'un peuple égaré) je serais tenté d'accuser les rigueurs de la volonté divine. Mais cet aveu volontaire et simple ne rappelle-t-il pas celui de Jésus devant Pilate : « Oui, tu l'as dit, je suis roi. » (Par quoi Jésus se livrait à la croix pour ce peuple qui allait le crucifier.)

« Ayant fait ramener le Père dans sa cellule, je le recommandai à l'infirmier, un jeune prêtre mon meilleur collaborateur et un ange de charité. Je demandai ensuite au gardien de mettre le Père dans une cellule avec de braves gens, ce qu'il fit. (Le Commandant du Fort était alors un pasteur protestant, Major Bickel, officier humain qui, dans ses colères, traitait les agents de la Gestapo de « Marchands d'esclaves. » Il expulsa de la prison la Police Spéciale Française qui, dans les interrogatoires, torturait les inculpés.) Peu après je fus transféré à Marseille et n'eus plus de nouvelles du Père. Au mois d'octobre 1945, M. Baudrillard m'informa qu'il était mort et que son ami Taleb était revenu à Bordeaux fort malade.

« J'espère que ce modeste rapport d'un Allemand aidera à glorifier l'héroïque victime. Je recommande à votre prière ce peuple pour lequel *un prêtre français a voulu se sacrifier...* »

Il manquait ce trait au parallélisme total. *Comme le Christ*, le P. de Jabrun, après s'être laissé arrêter et avoir revendiqué l'entière responsabilité de tous ses actes pour sauver ses amis accepta pleinement, librement, son long martyre, pour la rédemption de sa patrie et aussi pour celle des ennemis qui le crucifiaient mais en qui il reconnaissait des frères égarés. Comme le note M. Hermann, ce trait « complète l'image ». Qui sait si l'Allemagne ne devra pas son retour en chrétienté à des sacrifices comme celui-là ?

Le souhait de M. Hermann a été exaucé. Des Français prient pour l'intention à laquelle de Jabrun sacrifia sa vie. Sous le patronage du Cardinal Saliège et la direction de Mgr Théas — deux témoins — est organisée (171, boulevard du Montparnasse) une Croisade de prières pour l'Allemagne.

Dans une lettre ultérieure, M. Hermann, se plaint que maints catholiques français, au lieu d'aider leurs frères allemands qui gardèrent « intacte leur conscience chrétienne et souffrirent pour la justice », à combattre le nazisme renaissant et le bolchévisme montant, les abandonnent à leur destin. « Ce problème (ajoute ce lettré dont la vie fut plusieurs fois menacée par les nazis) m'apparaît le plus grave de l'après-guerre. Il s'agit de savoir si les chrétiens sauront unir, par-dessus les frontières, leurs efforts et leurs prières pour conjurer les nouveaux conflits et les nouvelles persécutions que le paganisme triomphant ne manquerait pas de déclancher. »

Fin septembre 1943, après un peu plus de trois mois très durs passés au Fort du Hâ, le P. de Jabrun arrivait donc à *Fresnes*. Il y restera trois semaines (de fin septembre au début d'octobre).

Je transcris, sur ce séjour, la lettre de M. Pierre de Léotard :

« Le P. de Jabrun était à la 3^e Division et partageait la cellule 72 avec Louis Tinel, étudiant en médecine, arrêté, le 22 juillet 1943, avec les Dirigeants de Défense de la France, Pierre de Léotard arrêté, le 9 mars 1943, avec le Colonel de la Roque et 152 dirigeants du Parti Social Français, Allain, épicier-cafetier d'un village du Calvados, soupçonné d'activité communiste.

« Le Père était porteur d'un peu de linge de rechange, et du bréviaire avec lequel il a été arrêté. Très officier d'allure, déjà habitué et résigné aux rigueurs réservées aux détenus politiques.

il ne dissimulait pas sa fierté de représenter la Compagnie de Jésus parmi ceux qui s'opposaient à l'emprise nazie et à la suprématie germanique.

« Malgré ses réclamations, il n'a pu obtenir la visite de l'aumônier qui lui aurait donné, comme aux autres prêtres, la possibilité de dire sa messe dans sa cellule.

« Ouvert sur toutes les choses de la vie, connaissant les bas-fonds de l'humanité, ayant mesuré l'abîme de ses faiblesses, il était plein d'indulgence pour ses semblables et plein de miséricorde pour les moins favorisés de l'existence. « Si c'était à refaire, je recommencerais », disait-il souvent, en évoquant les circonstances de son arrestation, son interrogatoire, ses refus obstinés de donner *les moindres renseignements* sur les jeunes auxquels il avait fourni des vivres et des indications pour franchir la frontière d'Espagne.

« Le P. de Jabrun occupait le lit de fer de la cellule. Le matin, il se levait, avant le jour, s'agenouillait longuement.

« Pendant la journée, outre la lecture de son bréviaire, il lisait ou parcourait les livres de la cellule : histoire, géographie, romans de Balzac, Flaubert, etc... A chaque instant, il était interrogé ou abordait les sujets les plus divers sur lesquels il n'était jamais à court d'éclaircissements.

« Après la soupe, il se recouvrait de sa douillette ou de son drap et restait assis sur son lit. Il s'endormait. De jour comme de nuit, tel compagnon interrompait, par un coup de sifflet, un ronflement sonore...

« Le P. de Jabrun était le plus simple, le plus cordial et le plus serviable des détenus.

« Et puis, un matin d'octobre, le sous-officier allemand est venu appeler : « Jâbroun alle sache, toutes vos affaires. » Le temps de se préparer, qu'on lui donne un viatique de chocolat, biscuits, confitures... Le P. de Jabrun partait, avec le sourire, mais un peu ému quand même, pour le grand voyage dont on ne revient pas, martyr avec fierté, pour sa foi et pour son pays.

NOTES SUR LA CELLULE ET L'EMPLOI DU TEMPS. — *La cellule.* — La prison de Fresnes est divisée en trois divisions comprenant 500 cellules chacune. Toutes sur le même modèle : un lit en fer avec paille. Le lit appartenait en principe au plus ancien. Il fut naturellement donné au Père de Jabrun. Les trois autres détenus couchaient par terre, sur des paillasses qui étaient groupées pour la journée.

Les journées. — Le matin, vers 7 heures, café, toilette, nettoyage, etc... — 10 h. 1/2 distribution d'une demi-boule de pain à chaque prisonnier avec un carré de corned-beef, viande ou margarine. Deux fois par semaine, un peu de confiture et, le dimanche, une tranche de bœuf bouilli, avec fromage. 12 heures, soupe convenable, — 16 heures, café.

Le coiffeur passait deux fois par semaine pour raser et, lorsque le détenu quittait la prison pour Compiègne ou pour l'Allemagne, les chefs d'étage avaient une sorte de coquetterie à livrer leurs prisonniers avec bonne mine. Le lundi matin, promenade de dix minutes dans des cellules à ciel ouvert. Le jeudi après-midi, douches.

Le P. de Jabrun, a eu la permission d'écrire une seule fois, (sa lettre n'est jamais arrivée). Il n'a reçu aucun colis. Deux fois par semaine, la Croix-rouge Française, faisait distribuer de beaux colis qui étaient partagés à la 472, comme l'ensemble des colis familiaux. Tinel et Léotard en recevaient de très beaux. La 3^e Division et en particulier la cellule 472 sont visibles de la route de Paris à Orléans.

Sarrebrück

Départ, le 10 octobre 1943, de *Fresnes* avec un convoi d'une cinquantaine de Français. On sait déjà ce qu'étaient ces montées du calvaire où souffrances physiques et morales étaient prodiguées aux condamnés.

Au passage de la frontière, raconte un officier déporté, les S. S. remarquant, parmi nous, deux prêtres en soutane, les font descendre sur le quai et, à coups de matraque, les obligent à exécuter, devant la foule, la « *marche du crapaud* ». Les jambes ployées, les mains nouées derrière la tête, les deux prêtres doivent avancer, courir, en sautant. Épuisés par le voyage, ils tombent. On les relève à coups de pied. Quelques officiers français indignés crient aux S. S. : « Vous n'avez pas honte ? Ce supplice, infligez-le à nous qui sommes plus jeunes et plus vigoureux et laissez tranquilles ces vieux prêtres épuisés ! » Les S. S. ricanent : « Des prêtres catholiques, c'est comme des juifs. » De Jabrun dira à son ami M. l'abbé Stenger : « *J'ai demandé à Dieu d'être martyr pour ma foi.* » Ce martyr commence. Dès maintenant et jusqu'à la mort, on le verra, c'est surtout au prêtre catholique qu'une guerre sans merci est déclarée.

Les mêmes scènes, et pour le même motif, vont se reproduire, s'amplifier, à Sarrebrück.

Le convoi, sans passer par Compiègne, se dirige directement de la Gare de l'Est, vers le fameux camp de *dressage de Sarrebrück*.

Le camp sert à dresser les S. S. à la bestialité totale et leurs victimes à l'avitilissement total.

Le P. de Jabrun est prêtre, un grand soldat, couvert de blessures, vieillard de soixante et un ans, aux cheveux blancs, autant de raisons de le piétiner.

Arrivés au pénitencier, les déportés sont reçus à coups de crossé. On leur vide les poches. Le dressage durera une quinzaine. Voici les jeux imaginés par les S. S. Ils y soumettent avec une férocité particulière un juif et les deux prêtres du convoi, le P. de Jabrun et M. l'abbé Basset (prêtre du 5^e arrondissement de Paris qui mourra à Mauthausen) : *Le saut du crapaud*, déjà décrit. Les patients, rangés au bord d'un large bassin, sont poussés à coups de fouet. Ils doivent sauter à quatre pattes, à la façon de crapauds ou de grenouilles, tombent parfois dans l'eau, sortent ruisselants, parmi les éclats de rire des S. S. Nous sommes au 15 octobre. Nuits glaciales... Variante : *la marche du canard*. Les malheureux sont condamnés à courir, les jambes fléchies, les mains derrière la tête. Les deux compagnons du Père tombent. On les relève à coups de bottes. Seul, de Jabrun, ramassant toutes ses forces, peut continuer cette sinistre plaisanterie. Troisième jeu : *La course à la mort*. Les S. S., à coups de sifflet, font sortir rapidement les détenus de leurs baraques, les y ramènent au galop, à coups de matraque. Les plus faibles tombent, sont écrasés par la foule des prisonniers de tous pays : russes, polonais, qui se précipitent pour sortir ou entrer. Les S. S. s'amuse. « L'un d'eux s'acharne particulièrement sur P. de Jabrun dont l'énergie formidable l'étonne. Plus tard, il viendra même lui faire des excuses et lui demandera de venir le voir après la guerre, à Ludwigshafen. »

Pour la revue des *Guides*, M^{me} Michelin (de Clermont-Ferrand), déportée à Ravensbrück, tandis que son jeune fils l'était à Dachau et son jeune neveu à Dora, raconte ainsi son passage à Sarrebrück : « A notre arrivée, on nous laissa deux heures, debout devant ce camp, à regarder maltraiter ces hommes maigres, épuisés, que les gardiens obligeaient à faire une sorte de gymnastique insensée, courir, sauter, marcher à quatre pattes, puis brusquement, au signal, rentrer tous dans la baraque. Et il était défendu qu'il y ait un *dernier*. Le *dernier était arrosé d'eau glacée*. »

Quelques jours après l'arrivée du Père de Jabrun, un convoi s'étant formé, les Français qui ont été disséminés dans les baraques parmi les Russes, arrivent à se regrouper. D'eux-mêmes,

un matin, ils gagnent la cuisine pour la corvée des épluchures. On les laisse faire.

Ils seront ainsi, pour quelques heures, à l'abri des brimades.

Buchenwald.

Le lamentable cortège réduit à 40 déportés est enfin dirigé sur Buchenwald. Il arrive le 23 octobre 1943, au camp de la mort.

Cette localité immortelle se trouve près de *Weimar*, capitale de la Thuringe, jadis cité intellectuelle, où, sous le règne de Charles-Auguste (1775-1828) brilla le génie de Goethe ! L'histoire a de ces dérisions.

Le général Audibert, examinant les diverses causes de mortalité qui firent de Buchenwald un immense cimetière, estime que la famine garda le premier rôle : « L'insuffisance de la nourriture nous condamnait à la mort par inanition. Sur les sept généraux français qui étions à Buchenwald, seuls le général Challe et moi avons survécu. »

« Le camp était érigé, par un raffinement de barbarie, au-dessus d'une nappe d'eau *magnésienne*. Un nombre incalculable d'entre nous ont succombé à la dysenterie. Les malades ne recevaient aucun soin. La mortalité générale atteignait 75 %.. »

Tous les détenus arrivant de Sarrebrück étaient réputés « particulièrement dangereux », donc à détruire. Arrivés à 2 h. 1/2 du matin, on les parqua sur les dalles de la salle de douches. Le capo, un détenu allemand de droit commun, voyant le Père de Jabrun en soutane lui arrache son chapelet qu'il met en pièces. Saïssissant de même son bréviaire il en déchire les pages et les jette à terre en criant : « *Vois ce que t'a fait faire ton Dieu !* — Je ne regrette rien, répond le Père ». Le capo lui enlève alors son chapeau, se le met sur la tête, en faisant des singeries, pour amuser la galerie, puis il improvise un discours : « A Buchenwald, dit-il, il n'y a pas de Dieu, pas de religion et encore moins de prêtres ».

Le lendemain matin, dimanche 24 octobre, avant de songer au repos, à la nourriture, soins d'hygiène. L'Allemagne a des principes ! Les déportés se déshabillent, rangent leurs effets — qu'ils ne reverront plus. Les opérateurs les poussent nus sous les tondeuses électriques qui pendent du plafond. Brutalement ils promènent l'instrument sur la tête et « toutes les parties pilifères du corps ». Désinfection. Un autre prisonnier, armé d'une brosse leur rince violemment tout le corps avec un liquide fétide et les expédie aux douches. Les patients reviennent retrouver leurs effets. Tout

a disparu. Un coup de sifflet. Au trot, nus, les déportés gagnent dans le vent glacé, la place d'appel, pour recevoir la tenue du camp, le pyjama à rayures verticales bleues et blanches, tenue des bagnards.

Un compagnon du Père note que, parmi les accouplements mis à leur disposition, il tint, se servant le dernier, à prendre les plus mauvais : veste trop courte, pantalon en loques, chemise sans boutons. Cet acte de charité et plusieurs autres contribueront à hâter sa mort.

Le numéro matricule de chacun est tatoué à l'encre de chine sur le poignet. Il servira à deux fins : l'appel et la mort... Les Aryens ont, en plus, sur leur veste, un petit triangle d'étoffe rouge, les juifs un triangle jaune, les Allemands condamnés de droit commun, un triangle vert. Les résistants, qualifiés de dangereux portent, au lieu du triangle, et c'est le cas du Père, les lettres N. N. (*Nacht und Nebel*). Nuit et Brouillard, ce qui signifie : intelligences enténébrées qui n'ont rien compris aux beautés du régime nazi. Le capo n'ignore pas ce qu'il faut faire de ces damnés. En attendant la tombe, ni lettres ni colis.

Les nouveaux venus sont parqués, pour une dizaine de jours, dans la baraque de *quarantaine* ! Hygiène ! Hygiène !

Il y a, dans le baraquement fétide, où trois forçats doivent s'entasser sur une couchette faite pour un, dans le voisinage des morts et des mourants, dans la vermine, les interminables stations dehors, immobiles, sous la pluie, tout ce qu'il faut pour détruire les plus vigoureux.

Mais il s'agit avant tout d'une quarantaine *morale*. Sans contact avec l'extérieur, les déportés vont mijoter dans une sorte d'autoclave, jusqu'à ce qu'ils soient totalement imprégnés de ce complexe d'avalissement que la race des Maîtres entend inculquer à la race des Esclaves.

Lever à 4 h. 30. Dix minutes pour se laver aux fontaines inabordable, pour se ruer aux tinettes prises d'assaut... Rassemblement dans la cour, en rangs pressés, sans possibilité de se mouvoir. Garde-à-vous interminable. Injures et coups. Café — une tisane sans nom qu'il faut boire debout, dans la cour. Puis toute la journée, sous le soleil, la pluie, sans coiffure, rester là debout, inactifs, serrés les uns contre les autres ; écouter, sans broncher, les insultes... Les figures se boursoufflent, les jambes enflent. Si un malheureux, n'en pouvant plus, veut s'asseoir à terre, il est condamné à 25 coups de schlague.

La quarantaine terminée, les forçats qualifiés de très dangereux

furent entassés, comme brebis galeuses, dans un bloc spécial. « Chaque jour les détenus russes ou polonais y étranglaient, dans les water, un des leurs qui avait volé une ration de pain », notent les amis du Père.

Ici, comme à Sarrebrück, on mourait de faim. Le P. de Jabrun, dont la forte constitution réclamait une alimentation abondante « trouvait moyen de distribuer à ses camarades *la moitié de sa ration* ».

Encore une charité qu'il expiera. Le Père, notent les mêmes témoins, « produisait une grande impression sur ses camarades de baigne, par sa charité et sa grande bonté. Certains, qui ne pratiquaient pas sont, par lui, revenus à Dieu ». Néanmoins, au block des damnés, « la question politique » divisa rapidement plusieurs des détenus et le Père. Il y avait là des communistes militants. Le Père avait contribué à faire passer beaucoup des leurs à l'étranger, pour les soustraire à la mort, mais sa passion de la rectitude, lui faisait condamner ce qu'il appelait « la duplicité des chefs ». Antipatriotes en 1938, superpatriotes en 1943 ; pro-allemands en 1940, anti-allemands en 1941 ; approuvant, en Russie, le gouvernement absolu, le désapprouvant partout ailleurs ; flétrissant les horreurs du matérialisme nazi, mais justifiant, en Russie, au Mexique, en Espagne, les mêmes attentats du matérialisme marxiste... Le P. de Jabrun était un historien informé et précis, un dialecticien redoutable. Il y eut des passes d'armes orageuses. Puis il comprit que Dieu lui demandait un meilleur témoignage, celui de la charité qui s'oublie jusqu'à tout donner. Pendant ces quatre mois de captivité, il réalisera ces paroles de l'Évangile : « *Personne n'a une plus grande charité que celui qui donne sa vie pour ses amis* ». Le désir du *martyre* est devenu le fond de sa spiritualité.

Dieu lui réserve, en son affreux calvaire, quelques consolations, en particulier l'amitié de M. l'abbé *Stenger*, prêtre du diocèse de Nancy, maintenant directeur des œuvres dans son diocèse d'origine, Metz.

« Le Père, écrit-il, arrivé à Buchenwald, passe trois semaines de quarantaine au blok 61 où j'ai été le voir aussitôt. J'ai pu lui donner le Saint Sacrement et il a pu communier tous les jours, jusqu'à son entrée à l'infirmerie, vers la mi-décembre. A la mi-novembre, le Père quitta le blok 61 pour le blok 10, aile B, où il s'est trouvé avec des Français qui ont été bien gentils pour lui ». M. G. Stenger oublie de signaler que sa position d'interprète lui a permis de rendre maints services à son ami. D'abord il lui procure, pour remplacer ses claquettes, une paire de souliers. L'hiver,

la boue, la neige sont là. Le P. de Jabrun est frileux, débilité, et il a 61 ans. Son ami s'ingénia à lui faire proposer un poste où il aura un peu moins à souffrir que dans la forêt. « Le Père refusa ce qu'on appelait une *planque*, voulant laisser cette chance à un autre. »

A partir de novembre, les travailleurs employés à couper du bois « eurent à subir des froids de moins 12°, moins 15°. C'est là que le Père, mal vêtu, contracta le mal qui le conduisit à l'infirmerie, et à la mort ». — « Il donna toujours, continuent les mêmes témoins, et dans les périodes les plus critiques, l'exemple d'une énergie à toute épreuve. Son moral n'a *jamais* faibli. Mais ce qui fut remarqué de tous, ce fut sa *grande charité*. Etant chef de table (à titre d'ancien), il ne voulut jamais profiter de sa part de *rabiot*, mais il la donnait à l'un ou à l'autre. » — « Bien entendu, aucun exercice du culte n'était autorisé. C'était en se cachant, que les prêtres purent, une fois ou l'autre, célébrer la messe par exemple en se réunissant autour d'un tronc d'arbre sur lequel ils avaient étendu un mouchoir qui avait l'air de sécher, les assistants étant groupés à plat ventre, dans l'herbe, comme des gens qui se reposent. »

« Le P de Jabrun (note M. l'abbé G. Stenger) a été souffrant assez vite. Ses jambes et ses blessures de la Grande-Guerre, lui faisaient mal. Très souvent il venait me voir au blok 31 et j'ai eu le plaisir, recevant déjà des colis à cette époque, de l'inviter souvent à déjeuner et à dîner. Ce n'est donc pas tant de la faim qu'il a souffert (alors) bien que le régime ne fût jamais très abondant ; ce sont les premiers froids qui lui ont fait le plus de mal et les stations debout, pendant des heures, à l'appel du matin et à celui du soir. Bientôt on du *le porter* à l'appel, couché sur un banc. On lui avait donné un manteau de soldat serbe et on s'ingéniait à lui faire fabriquer une espèce de gilet de laine qu'il portait sous sa veste fourrée de soldat russe. Avec tout cela il avait bien l'air d'un « *clochard* », — Lui, l'aumônier des clochards bordelais ! — mais un moral toujours splendide avec même une certaine soif du *martyre* que je lui reprochais parfois, lui disant qu'il devait se conserver pour les camarades qui avaient besoin de lui.

« A la mi-décembre 1943, ses jambes empiraient. Il dut être hospitalisé à l'*infirmerie* où j'allais le voir aussitôt pour le recommander aux infirmiers. A ce moment-là, je profitais de mes fonctions d'interprète pour lui faire écrire une carte (qui n'arriva jamais) puis je lui donnais en cachette la communion. »

« Quelques jours avant sa mort, note un autre témoin, le Père qui ne parlait plus que par petites phrases dit : « Je ne reverrai

pas la France — Il faut se résigner — C'est Dieu qui le veut — Je ne regrette rien sur la terre — Je vais vers un monde meilleur — Parmi ceux qui travaillaient avec moi, je suis heureux d'être le seul à avoir été pris. » Un Bordelais, rescapé de Buchenwald, dira à M^{me} Neyrat : « Oui, je l'ai vu au terme de sa carrière. Il soutenait le courage de tous ; il nous réconfortait : nous donnait confiance. Et pourtant il était déjà complètement épuisé. »

« Deux jours avant Noël (c'est-à-dire avant la mort, poursuit M. l'abbé Stenger), j'ai encore franchi tous les barrages, le sachant plus mal. Je l'ai confessé et communiqué en viatique, toujours dans le plus grand secret, car il y allait de notre vie à tous les deux. Il est entré dans le coma presque aussitôt. Dans son inconscience, il cherchait toujours à se lever, ce qui lui attira quelques mauvais traitements de la part de l'infirmier. Il n'a pas dû souffrir autrement, puisqu'il ne se rendait plus bien compte. Je n'ai pu lui donner l'extrême-onction ; ce n'est que quelques jours plus tard que je réussis à me procurer les Saintes-Huiles. Le Père s'éteignit le jour même de Noël. 25 décembre 1943. »

Sur cette mort, j'ai songé à établir une « concordance » des trois principaux témoignages, ceux de M. Stenger, de M. Jean Hoen, de M. Durantin, à les corriger et compléter l'un par l'autre. Mais je n'écris pas une biographie romancée... Le lecteur sérieux préférera lire, dans leur nudité avec leurs lacunes, ces documents tragiques dont chacun est un coup de pinceau à la fresque totale. Voici la déposition de M. *Durantin*, tapissier à Moulins :

« Le 14 décembre 1943, arrivait à la salle 5 (salle de chirurgie du Reviers-hôpital), le P. de Jabrun, interné du blok 10. Jambe en très mauvais état, nombreuses plaies suppurantes, cheville très enflée, fièvre. On le coucha, après un simple pansement à l'eau froide, c'est ainsi qu'on nous soignait. » — Le soir même, l'homme de salle, un interné Tchèque (lequel s'affirmait communiste athée) chercha querelle au patient. Interrogé sur sa profession, le Père répondit comme toujours : « *Prêtre catholique et Jésuite.* » — Sur quoi l'infirmier (encouragé hélas par plusieurs Français) se répandit en plaisanteries. De Jabrun, réunissant ses forces, dit simplement : « Oui, prêtre, Jésuite et je m'en fais gloire. — A quoi ça sert, un Jésuite prêtre ? — A faire connaître la loi de Dieu et d'abord sa loi de charité, de bonté. — Qu'avons-nous à faire de cette loi, nous internés ? — Vous avez à la connaître pour la pratiquer avec les malheureux qui vous sont livrés... »

Désigné, depuis deux jours, comme aide-infirmier (poursuit

M. Durantin) je fis boire au Père du rabiote de café et refis son lit. Nous parlâmes de son frère de Moulins que je connaissais et qu'il aimait beaucoup... Le lendemain matin, après une assez bonne nuit, il fut opéré de son pied et revint, vers 9 heures de la salle d'opérations, sur un brancard roulant. On l'avait endormi. Son pied, traversé de plusieurs drains était enveloppé d'un énorme pansement. Quand il se réveilla, ses premières paroles furent : « J'espérais que Dieu m'appellerait à Lui. Mais je ne tarderai pas à le rejoindre. » Les jours passèrent sans amélioration. L'heure des pansements apportait au Père de cruelles souffrances. Il les supportait héroïquement, les offrant à Dieu pour son salut et pour ses camarades de captivité.

Le 18 décembre, il y eut afflux de malades. Je dus rejoindre mon blok, laissant le Père très fatigué, avec une forte fièvre. Le soir, je prévins M. l'abbé Stenger qui put le voir, le lendemain matin, et lui apporter les secours de la religion... Allant faire renouveler mon propre pansement, je revis plusieurs fois le cher malade. Il me disait : « Je suis heureux d'avoir été seul de mon équipe arrêté par les Allemands et très heureux d'aller voir Dieu. » Vers Noël, je vis son lit vide. Ses camarades m'apprirent qu'il était mort dans la nuit, sans murmure ». — « On a dû lui faire, comme à tous ceux qui étaient dans un état désespéré, une ou deux *piqûres spéciales*... J'ai vu trop de faits de ce genre pour hésiter. Dans une salle où je restai six jours, il y eut 52 décès (sur un effectif habituel de 32 malades). Un camarade mort était, une demi-heure après, remplacé par un autre qui ne restait parfois qu'une heure et demie. »

D'après la version suivante, la piqûre homicide ne suffisant pas ou n'agissant pas assez vite, l'infirmier eut recours, au poing, à la botte et à la matraque, pour se débarrasser du moribond. Notons cependant que, la veille même de sa mort, le 24 décembre, le P. de Jabrun a pu, en pleine connaissance, faire ses adieux à Taleb Mohamed et lui dire : « Adieu Taleb, je retourne à Dieu ».

Voici enfin un dernier témoignage que je reproduis tel quel, malgré les redites, qui sont plutôt précisions nouvelles. Je le dois à M. Jean Hoen, auteur d'un ouvrage en deux volumes : *De Compiègne à Buchenwald* :

« Le souvenir du P. de Jabrun, m'écrit-il demeurera pour moi ineffaçable. Un soir, après l'appel, arriva dans notre blok une fournée de détenus portant les numéros 30.000. Parmi eux, se trouvait le P. de Jabrun, vieillard de 61 ans, mais d'un moral excel-

lent, ancien officier, ayant fait la guerre. Comme moi, il travaillait au Holz Hoff. Il était la bonté, *la charité faite homme*. Son pain, il le partageait pour la plus grande partie avec ses camarades. Aux observations que nous lui faisons sur cette privation préjudiciable à sa santé il répondait : « Avec ce que je mange, j'en ai largement assez. Mes camarades employés au kommando de la terrasse ou de la gare peinent plus que moi ; ils doivent être aidés. » A cette époque, je recevais des colis où ma famille mettait beaucoup de sucre et de biscuits. Je lui remettais de temps en temps quelques-unes de ces denrées. Mais il ne les gardait pas pour lui et les distribuait à ses camarades. Il fallut qu'un jour je lui dise que je ne lui donnerais plus rien, si lui-même n'en profitait pas un peu... Au début de décembre, alors qu'il faisait un froid de 15 à 18 degrés, nous fûmes désignés pour la Wal Kolonne, un kommando qui allait en forêt ramasser du bois. Un jour, à quatre heures, ayant fait ensemble la corvée du café, nous rentrâmes au Holz Hoff. Le lendemain, le Père ne se sentit pas bien ; le soir, il alla à la visite et obtint quatre jours de repos. Mais son état empirait et il fut hospitalisé. Quelques jours après, j'appris que le Père *avait eu le bas du corps en partie gelé*, que le sang avait formé des dépôts et qu'il faudrait l'opérer. Jugez de ma surprise lorsqu'un soir, revenant du travail, je le vis assis près du poêle de notre baraque. Il m'expliqua que la place manquait à l'infirmerie. On l'avait donc *mis à la porte*... Il passa une nuit atroce. Le lendemain il retournait à la visite. Peu de jours après, j'appris, avec consternation, son décès... »

Un architecte de Marseille, Surdeau, parlant du *Revier* (infirmerie), nous dit « J'ai assisté une nuit à une scène atroce, dans la salle où je me trouvais. Un pauvre type avait été opéré et se plaignait. L'infirmier alla plusieurs fois pour le faire taire ; mais le malheureux continuait à gémir ; alors la brute, un Tchèque, le jeta à bas de sa couchette et le frappa. Quelques instants après, ses souffrances étaient terminées... C'était un prêtre de Bordeaux... » Je demandai à l'époque à laquelle ce fait s'était passé et je citai le nom du Père de Jabrun. Surdeau me dit alors : « C'est bien le nom que j'ai entendu prononcer. » « C'est ainsi que j'ai appris comment mon camarade avait trouvé la mort, victime d'une brute à face humaine. » En la nativité du Seigneur.

Il mourait victime de la cruauté païenne, en ce jour même de Noël où le Christ était venu, par son message de charité, apporter

la paix aux hommes de bonne volonté, grandir l'homme jusqu'à le déifier. L'éternel paganisme allait encore, après la mort de mon ami, donner une nouvelle preuve de son mépris de la dignité humaine. Pendant trois jours le corps demeura étendu sur l'effroyable tas de cadavres gelés, raidis et nus qui attendaient le crématoire. « Son corps a été brûlé le 28 décembre (écrit l'abbé Stenger). Ses cendres ont servi d'*anti-dérapant* dans les rues déclives du camp et sur la place d'appel. Mais il reste de lui autre chose que des cendres et c'est de ses mérites que je ne cesserai de me réclamer. »

DOMINICAINS (PROVINCE DE LYON).

R. P. Humbert.

Le R. P. Humbert (104, rue Bugeaud à Lyon) s'était engagé volontairement (avec le R. P. Moreau, Dominicain à Saint-Alban-Leyse [Savoie] qui venait chaque semaine à Lyon donner des cours aux Facultés, et qui faillit être arrêté s'il n'avait pas pris la clé des champs pour devenir ensuite Aumônier-Capitaine des F.F.I. dans l'Ouest) dans le Réseau Coty des Forces Françaises Combattantes. C'était un réseau du contre-espionnage au service du Général de Gaulle. Le R. P. Humbert fut arrêté le 3 juin 1944, au Saint-Nom (1). Voici le récit de cette arrestation (cf. : *Les Heures douloureuses du Saint-Nom*).

En ce début du mois de juin, quelques jours à peine après le grand bombardement de Lyon, l'odieuse Gestapo rôdait autour de nos paroisses, refuges sacrés de tant de misères, consolatrices et conseillères de tant d'âmes angoissées. Dans quelques jours, à Sainte-Thérèse, elle arrêtera brutalement le vénérable chanoine Boursier, un des martyrs de Saint-Genis-Laval. En ce samedi 3 juin, c'est le tour du plus cher d'entre nous, l'apôtre de nos jeunes, le vicaire à la parole ardente, le guide éclairé de tant d'âmes et de jeunes foyers, le R. P. Claude Humbert.

Originaire de l'Ain, la contrée des maquis, le Père Humbert suivit avec une douloureuse anxiété les perfides expéditions punitives de la Gestapo et de la Milice. Chaque jour, il apprenait de nouvelles violences, l'arrestation d'amis très chers, les brutalités dont son vénérable père avait été la victime dans son village incendié par représailles. C'en était vraiment trop pour son âme de Français. Il prit la résolution de servir plus directement sa Patrie meurtrie et piétinée. Il s'engagea en vrai soldat dans un réseau savoyard de la Résistance dont le centre était à Chambéry et, depuis quel-

(1) Paroisse de Lyon dirigée par les Dominicains.

ques semaines, il en exécutait, malgré les dangers de tous les instants, les redoutables consignes d'ordre militaire. Il venait d'apprendre que plusieurs de ses camarades du réseau avaient été brusquement arrêtés et son cœur battait bien fort. Mais que faire ? Pour son âme courageuse qui avait accepté dès le début de son engagement toutes les conséquences, même les plus tragiques, de son acte de dévouement total, une seule consigne : rester au devoir, quoi qu'il arrive.

Au matin de ce 3 juin, après avoir célébré sa messe — sa dernière avant l'épreuve, et qui avait été celle de joyeuses fiançailles — il avait rencontré, dans la grande cour du 117, un beau Monsieur inconnu qui rôdait. Très poliment, ils se saluèrent, il y a tant d'inconnus qui traversent nos cours ! C'était un chef de la Gestapo, celui qui devait diriger l'expédition de l'après-midi.

En cette veille de la fête de la Trinité, la communauté, après le repas, chantait les vêpres en chœur. Pendant ce temps, une trentaine d'individus, Allemands de la Gestapo et leurs tristes auxiliaires français, pénétraient dans les cours du Saint-Nom, cherchant à surveiller toutes les nombreuses issues. Deux chefs sonnaient alors à la Cure, puis au Couvent, pour demander à voir le Père Humbert. La communauté, ne se doutant de rien, le chant des vêpres achevé, s'installait dans le jardin intérieur, autour de la Vierge, devisant doucement sur les événements du jour.

Mais bientôt c'est la brusque irruption sous les cloîtres et dans le jardin d'une vingtaine d'individus armés de gros revolvers, nous intimant l'ordre en allemand et en français de les suivre jusque dans l'enclos du jeu de boules où nous fûmes tous réunis, les bras en l'air. Nous étions bientôt rejoints par les pauvres demoiselles de l'école des filles, qui arrivaient toutes tremblantes sous la menace des revolvers. Quelques instants plus tard, le Père Humbert, qui avait été surpris par les sbires qui gardaient une des portes de clôture, apparaissait à son tour, le visage blanc comme sa robe, interpellé par le « beau Monsieur » du matin, au français châtié et sans accent, il était solennellement mis en état d'arrestation, et ses mains brutalement encerclées par les odieuses menottes. Bien vite, il était entraîné vers la boîte aux lettres du 117, celle qui recevait le fameux courrier du Réseau, et, de là, dans sa chambre à la Cure. Notre Père Prieur, le T. R. P. Corvez, lui, avait répondu à la demande qui avait été faite : « Qui est le Supérieur ? » et il avait été conduit chez lui, obligé de revêtir un habit de clergyman et bientôt il rejoignait le P. Humbert qui avait pris son uniforme scout, près de l'auto qui les emportait loin du Saint-Nom.

Quant à nous, religieux et demoiselles, nous étions poussés dans le réfectoire conventuel pour une longue attente de plusieurs heures, passées dans l'anxiété et l'angoisse. « Si nous ne trouvons pas ce que nous venons chercher, nous avait dit le « beau Monsieur », vous serez tous arrêtés, conduits en prison et le couvent sera brûlé ! » En juin 1944, de telles menaces n'étaient pas vaines, et nous pouvions nous attendre à tout.

A chaque porte d'entrée, un de nos gardiens attendait les malencontreux visiteurs et les conduisait au réfectoire. Dames, messieurs, jeunes gens, jeunes filles venaient ainsi grossir notre nombre. Malgré la tristesse de ces lourdes heures, on ne pouvait s'empêcher de faire bonne figure, de sourire à ce curieux spectacle d'un tel rassemblement dans un sévère réfectoire monastique.

Et que dire de nos gardiens ? Indignes Français, mercenaires de la Gestapo, qui faisaient des mots en jouant avec leurs revolvers chargés ! Mais ils étaient aussi en pénitence que nous, car le « bon travail » se faisait dans le couvent vide et silencieux, travail de bandits et de voleurs de grands chemins. D'abord joyeuses ripailles au petit réfectoire avec les provisions prises dans les caves, puis visite des chambres, ouverture des placards et des coffres, pillage consciencieux de l'argent, d'objets précieux, même d'un calice consacré !

Deux officiers avaient emmené le Père Curé dans l'intérieur du couvent pour la fermeture des portes, la visite de quelques chambres, des bibliothèques et des greniers. C'est ainsi qu'il put rencontrer une dernière fois le Père Humbert, vêtu en scout, menottes aux mains, sous la conduite du « beau Monsieur ». Quelques brèves paroles, un long regard d'encouragement et de confiance, et le cher Père disparaissait vers un sinistre inconnu.

Vers 6 heures du soir, après des coups de téléphone mystérieux, le chef de l'expédition reparut, réclama le Religieux qui remplaçait le Supérieur qui était alors le Père Paragot, et quelques instants après ils reparaissaient, le chef tenant triomphalement entre ses mains la fameuse enveloppe du « courrier » trouvée soi-disant dans le calorifère de la Cure.

« C'est de l'espionnage », disait-il aux personnes civiles qui étaient au réfectoire, croyant jeter le discrédit sur notre cher Père Humbert. Aux Religieux, l'ordre était notifié de ne pas sortir du couvent pendant trois jours...

Alors que le Saint-Nom, paroisse et couvent, vivaient des heures d'anxiété et d'angoisse, que devenaient nos deux Pères jetés dans des autos devant le 117 de la rue Vauban, le Père

Prieur, le R. P. Corvez, vêtu en clergyman et le Père Humbert en scout ? Il nous faut maintenant les suivre dans la voie douloureuse qui, en ce 3 juin, les conduisait dans une cellule de Montluc, la prison lyonnaise au sinistre souvenir.

Le Père Claude Humbert, avons-nous dit, était entré dans la Résistance active. Il appartenait au Réseau Coty des Forces Françaises Combattantes, dont le centre était à Chambéry en liaison avec un centre de Dijon. Le chef en était un patriote belge, Georges Oreel, dit « Bernard ». Le Père Humbert, à Lyon, faisait la liaison, recevait le courrier et le transmettait, avec les précautions nécessaires, aux divers agents. Mais en cet été 1944, à la veille de la grande offensive des Alliés, tous les services redoublaient d'activité. Et voici qu'au 31 mai, les chefs du réseau furent arrêtés à Chambéry : Georges Oreel, après trente-six heures d'une cruelle agonie, était fusillé sans qu'il ait dévoilé sa véritable identité, alors que les Allemands avaient mis sa tête au prix de 10 millions ! Ses compagnons le suivirent dans le sacrifice et dans la mort fin juin, à Arbens (Savoie). Malheureusement, dans les papiers du Central, bien des renseignements furent trouvés, entre autres le nom (en chiffre) du Père Humbert et son adresse lyonnaise. C'est ainsi qu'il fut arrêté ainsi que le Père Supérieur, le 3 juin, au Saint-Nom.

Donc, vers 15 heures, les autos de la Gestapo conduisirent les prisonniers dans une des belles et riches villas du boulevard des Belges. Le Père Prieur, simple répondant, fut laissé en paix, mais son cœur était broyé d'inquiétude et de douleur en imaginant ce qui pouvait se passer dans les chambres où l'on avait conduit le Père Humbert et surtout en entendant les cris de détresse et de douleur qui faisaient pressentir de si horribles choses.

Le pauvre Père Humbert, pieds enchaînés et mains liées, avait d'abord attendu le bon plaisir de ces Messieurs pendant plusieurs heures, gardé par des Miliciens qui fumaient ses cigarettes. Enfin, voici l'heure des interrogatoires. Tout d'abord, c'est la manière hypocritement douce, la persuasion amicale, l'appel aux bons sentiments du chrétien et du prêtre qui ne peut dire que la vérité, toute la vérité.

Le Père Humbert se tait héroïquement, gardant les secrets dont dépendent tant de vies humaines. Il va se taire ainsi sous les douleurs du trop fameux supplice de la baignoire. Nous connaissons le rythme barbare de ces « baignades » : plongées dans l'eau jusqu'à l'étouffement, quelques courts instants de reprise pour constater le degré de réaction physique et morale

de la victime, et nouvelles plongées. Le P. Humbert subit deux fois ce supplice.

La séance terminée, il fut conduit au Fort de Montluc. Le chef de l'expédition, le « beau Monsieur » en gris, au parler impeccable et sans accent, un peu honteux peut-être, dit au Père Humbert : « Excusez-moi, mon Père, si je vous ai fait subir le supplice de la baignoire. Vous avez fait votre devoir envers la France, moi je fais le mien envers l'Allemagne... Mais c'est au plus malin ! » — « Bien sûr, dit le Père Humbert, poussé déjà dans une cellule surchargée, mais rira bien qui rira le dernier ! » C'était le cri bien français du patriote qui ne désespère jamais.

Le Père Humbert resta un mois à Montluc. De là il fut dirigé sur Compiègne d'où il partit pour Neeumgamme, camp infernal, dit-il lui-même. Plusieurs fois il y fut injurié et frappé comme prêtre : coups de poing, de pied, de crosses, de schlague, quatre côtes enfoncées, etc. Après six mois dans cet enfer, il fut envoyé à Dachau où il fut libéré le 29 avril 1945 par les Américains.

Dachau, dit le Père Humbert, fut moins dur, sauf le premier mois qui fut terrible.

Le Père Humbert a été accusé par la Gestapo d'avoir fait partie d'un Réseau de contre-espionnage, d'avoir prêché la Résistance en chaire (il ne s'en était pas privé) et d'avoir camouflé des jeunes gens qui ne voulaient pas partir en Allemagne au S. T. O. Il a été classé « 3 étoiles » sur les listes de Compiègne (Témoignage de Maurice Bourdet). Il a participé à la vie de travail et de souffrances des déportés (douze heures de terrassement par jour, coups, faim, froid, dysenterie, injures, brutalités...). Il a risqué sa vie en gardant sur lui, durant deux mois, la Sainte Eucharistie, passée par des prisonniers militaires, et a organisé, au péril de sa vie, des réunions de prières dans la salle de douche. Nous étions 8 Dominicains à Dachau, 4 Français, 2 Allemands (pour anti-nazisme), 1 Italien (pour la même raison) et 1 Yougoslave. Tous ont eu une attitude splendide. Deux y ont laissé leur vie et ont passé au Crématoire. Le R. P. Humbert s'était engagé auparavant comme aumônier volontaire des S. T. O., mais aucune suite n'a été donnée à sa demande. Il remercie Dieu d'avoir passé là où il a passé, car il a voulu être avec la France, avec le Peuple et avec le Droit.

R. P. Moreau.

Le récit du Père Moreau, fort intéressant, complète celui qui relate l'activité du Père Humbert. Le Père Moreau faisait partie, avec le Père Humbert, du Réseau Coty.

Mais laissons la parole au Père Moreau lui-même :

« Professeur au couvent d'études des Dominicains de La Ravoise, près Chambéry, et chargé de cours aux Facultés catholiques de Lyon, j'ai été amené, à l'occasion de mes déplacements hebdomadaires entre Chambéry et Lyon, à rendre quelques services à la Résistance.

En octobre 1943, M. et M^{me} Dehu, domiciliés à Chambéry et faisant partie du Réseau Coty, me demandèrent de tenir à Lyon une boîte aux lettres pour la correspondance destinée à Londres. Après des recherches de côté et d'autre, je finis par m'entendre avec le R. P. Claude Humbert, Dominicain lui aussi, alors vicaire à notre paroisse du Saint-Nom-de-Jésus (Lyon-Brotteaux). Je mis le Père Humbert en rapports avec le chef du P. C. de Chambéry, M. Georges Oreel, (Belge, dans la Résistance appelé Simonis, puis Bernard...), avec un adjoint (Poucet, Claude dans la Résistance), avec M^{me} Bény (Hélène). La boîte aux lettres fut installée derrière la Salle Lacordaire dont le Père Humbert avait la charge. Je me mis à la disposition de Georges Oreel pour jouer éventuellement le rôle d'agent de liaison.

Le service fonctionna normalement jusqu'au 30 (ou 31) mai 1944. Ce jour-là, la Gestapo perquisitionna au P. C. de Chambéry (chemin de Mérande). Oreel fut abattu, puis jeté dans un fossé où il expira, au village de Chignin (Savoie). Poucet et quelques autres furent fusillés à Arbin. M^{me} Bény fut emmenée en déportation. Grâce à Dieu ! elle en est revenue !

Averti par la famille Dehu, je mis au courant le Père Humbert. D'ailleurs, le jour même de la perquisition, je trouvai un abri pour les personnes compromises dans l'affaire et sur lesquelles la Gestapo n'avait pas mis la main. Je les cachai au château de La Bâthie où M. le marquis d'Oncieu de La Bâthie leur donna l'hospitalité.

Le lendemain du jour où j'avais averti le Père Humbert celui-ci était arrêté. Interné à Montluc, torturé, il fut dirigé sur Neuengamme où il souffrit affreusement, puis à Dachau où les Américains le délivrèrent le 29 avril 1945.

Quand j'appris l'arrestation du Père Humbert, j'allai me réfugier à la Trappe de Tamié. La Gestapo vint me chercher à mon couvent de Saint-Alban-Laysse (juin 1944) et ne me trouva pas. Je pris la direction de l'Ouest, passai quelques semaines aux environs de Poitiers, puis gagnai le maquis de la Vienne.

Rentré de Poitiers libéré avec les F. T. P. (6 septembre) je

demandai à partir pour le front de l'Atlantique. Je fus envoyé comme capitaine-aumônier aux environs de Pornic (poche de Saint-Nazaire). Je pris part aux opérations, en particulier au combat de La Bernerie (octobre 1944) et à des patrouilles avec les corps francs dans les lignes ennemies. Rappelé en Savoie par mes obligations professionnelles, je revins à Chambéry pour la Toussaint, après avoir obtenu une mise en congé. Sur le front de l'Atlantique mon supérieur militaire était le lieutenant-colonel Blondel (dit Michel). J'ai exercé mon ministère principalement dans les groupes relevant du commandant Marcel (F. F. I. de la Vienne opérant sur le front de Saint-Nazaire). »

Par son activité au profit du Service de Renseignements de la France Combattante, par l'établissement d'une boîte aux lettres à Lyon et son rôle d'agent de liaison, comme par l'aumônerie qu'il exerça sur le front de l'Atlantique, le Père Moreau a, lui aussi, bien servi son Pays.

FRESNES

BAGNE DE LA GESTAPO !

Souvenirs du R. P. Desobry, Prieur des Dominicains de Paris (1).

Fresnes, la proche banlieue de Paris, où les arbres et la nature commencent à se dégager des pâtés de maisons. Le parc et l'étang célèbres de Sceaux ne sont pas loin. Un peu de fraîcheur se lève... Fresnes, désormais lieu sinistre. Ce nom ne désigne plus pour les Parisiens qu'un bagne occupé par la Gestapo. Si nombreux furent les patriotes à y séjourner qu'on dut changer le titre de la station de « la Croix-de-Berny » en « la Croix-de-Berny-Fresnes ». A toute heure du jour, des familles angoissées venaient y faire un pèlerinage suppliant et vain.

Quelle était l'atmosphère de la prison ? C'est la question que nous avons posée au T. R. P. Desobry, prieur des Dominicains de Paris, ancien « pensionnaire » de la maison.

— Arrêté avec trois de mes confrères le 25 novembre 1941, j'ai été conduit directement à Fresnes. Après nous avoir fait passer un certain nombre d'enceintes et de portes, une bande de policiers furieux nous poussent dans un immense bâtiment comprenant 500 cellules, disposées en cinq étages et reliées entre elles par des galeries et des passerelles. Sorte d'immense piscine.

Quelques instants plus tard, chacun se trouve enfermé dans

(1) Extrait de *Paris aux Liens*, Editions du Seuil (Paris).

une cellule sombre et vide. Fresnes, comprenant, alors, moins de prisonniers que par la suite, offrait à presque tous ses hôtes une cellule particulière. Ma « Division », contrairement aux autres, était gardée par les Allemands.

— Quel était, mon Père, le motif de votre arrestation ?

— Je devais bientôt l'apprendre moi-même en détail. Huit jours plus tard — ce fut ma seule sortie de cellule pendant toute ma captivité à Fresnes — on m'emmena en voiture à Paris, à l'Hôtel de la Terrasse, Avenue de la Grande-Armée, un des repaires de la Gestapo. Interrogatoire d'une journée entière. On me laissa entendre qu'on me surveillait depuis longtemps et que j'avais une fiche bien garnie. D'un fond de carton, on tira la preuve que j'avais fait de nombreuses réunions d'étudiants, en un moment où toute réunion — fin 1940 — était strictement interdite et ce que j'y avais dit ne semblait pas plaire à mes interrogateurs. Je reconnus aussi sur le bureau une lettre qui m'avait été envoyée quelques jours avant mon arrestation et où l'on m'accusait violemment d'avoir pris parti contre l'Allemagne nazie dans une conférence aux Tertiaires dominicains et d'avoir comparé Hitler à l'Anté-Christ. A vrai dire, j'avais commenté — c'était la fête du Christ-Roi, en 1941, — une partie de l'Encyclique *Mit Brennender Sorge*, en montrant que la Royauté du monde pouvait sans inconvénient appartenir à un autre qu'à Hitler, mais je n'avais certainement pas dit que Hitler était l'Anté-Christ, n'ayant eu aucune révélation à ce sujet. N'empêche que l'affaire risquait de se corser. Surtout que, par ailleurs, on me rendait responsable des actes des Pères Guilhaire et Chenault, puisque, me disait-on, j'étais « leur führer ». J'avais moi-même un dossier judiciaire que je craignais de voir dévoiler : prisonnier de guerre, je m'étais évadé et je n'étais pas tout à fait en règle. D'autre part, j'avais fait connaissance quelque mois auparavant avec la prison allemande, à Moulins. Enfin, motif déterminant de mon arrestation, je possédais chez moi quelques tracts et documents nous apprenant quelques vérités que tout bon Français devait connaître. La Gestapo m'a surpris au moment où je commençais à les détruire. Chose extraordinaire : dans l'acte d'accusation, on ne tint compte que de ce dernier grief. Mais, après cet interrogatoire, où d'ailleurs on me traita avec beaucoup de politesse, et même d'amabilité à certains moments, m'offrant des cigarettes que, naturellement, j'ai refusées, on me ramena à Fresnes sans plus me donner signe de vie pendant cinq mois...

— Qu'était la captivité à Fresnes ?

— Puisqu'on me demande un témoignage, je n'en cacherai pas

la gravité. Mais je tiens à ne plus parler de moi, d'autant que j'ai eu, durant ces longs mois de solitude, un soutien que beaucoup d'autres n'ont point connu. La Prieure des Dominicaines de Paris, femme de grand caractère, s'en vint à la Kommandantur dès le début de mon arrestation. « J'étais infirmière pendant la guerre 1914-1916, dit-elle, et, à ce titre, j'ai soigné autant les prisonniers allemands blessés que les soldats français. Certains même me doivent sans doute d'avoir la vie sauve. Vous n'avez pas le droit maintenant de m'empêcher de secourir des détenus français. » On lui accorda sur-le-champ la permission de nous apporter à chacun 1 kilo de vivres et quelques livres. Grâce à ces livres, et surtout, pourquoi ne pas le dire, à une possibilité inépuisable de conversation avec Dieu, nous étions sauvés. Certes, on ne peut passer sous silence un certain nombre d'inconvénients. Pendant le premier mois, il me fut impossible de me laver et de me raser. Quant à la nourriture, elle fut toujours réduite au minimum : thé ou vague café à 7 h. et à 16 h. et, vers midi, une soupe plus ou moins légère avec du pain et un semblant de matière grasse. Mais les pénitences matérielles ne sont pas les plus dures.

C'est dans la solitude absolue qu'un homme peut juger de sa valeur réelle. Ici, il ne peut vivre d'expédients, d'agitation, de relations superficielles qui le trompent. Il lui faut extraire de lui-même et de lui seul les ressources qui lui permettront de vivre. A défaut de valeurs intellectuelles, seules les valeurs spirituelles peuvent le sauver. Tous les prisonniers solitaires ont fait cette expérience.

Et c'est pourquoi, en songeant à ces compagnons, mon témoignage se fait grave. On réalise difficilement ce que fut l'atmosphère des prisons comme Fresnes et le Cherche-Midi quand on n'y a pas vécu longuement soi-même. On risque de l'idéaliser et de la fausser, en y voyant des héros en acte constant d'héroïsme. La réalité est beaucoup plus humaine. Pour ces centaines et ces milliers d'hommes qui sont passés par là, même les plus courageux, même ceux qui ensuite aiment en raconter surtout le côté pittoresque, Fresnes fut une maison d'agonie. Et cette souffrance atteint son paroxysme quand la Gestapo mit en œuvre tout son appareil de torture.

Représentez-vous ces hommes, jeunes en majorité, pour qui l'action est un besoin vital, une nourriture, et qui ont donné toutes leurs forces au pays. Les voilà pris au piège, emmurés vivants, dénués de tout, n'ayant d'ordinaire pas un crayon, pas un bout de papier, pas un livre pour occuper leur esprit du matin au soir,

vie qui dure des mois avant même qu'ils passent en jugement. Ils savent pour la plupart qu'il leur sera difficile de sortir vivants de cette aventure. Eux qui manifestaient un courage sans mesure dans la lutte, qui auraient accepté avec ivresse les risques des champs de bataille, se rongent dans cette cage et acceptent difficilement de mourir « bêtement » comme ils disent.

Ils songent jour et nuit à leur « affaire ». Ils retournent du matin au soir les mêmes questions dans leurs têtes fatiguées, sans jamais obtenir de réponse. « La Gestapo a-t-elle fait une perquisition chez moi depuis mon arrestation ? A-t-elle trouvé tel document à tel endroit ? A-t-on fait disparaître le fichier ? » C'est souvent une question de vie ou de mort. Ces tourments intérieurs sont pour beaucoup, sinon pour tous, la cause d'atroces agonies.

Ajoutez à cela la menace continue qui pesait sur leurs têtes d'être pris comme otages. Ce n'était pas une vaine menace. Cette Radio-Fresnes, qui, effectivement, a dû souvent reconforter nos successeurs, était en 1941-1942 une source fréquente de nouvelles sombres et quelquefois fausses. En tout cas, elle annonçait trop souvent les « attentats » à Paris et les représailles dont ils devaient être les victimes. De fait, on nous apprenait quelquefois que des groupes de 20, 50 prisonniers étaient partis la nuit qui suivait l'attentat... Et l'on devine l'arbitraire, la fantaisie qui devait présider à de pareils choix.

Le souvenir le plus douloureux pour moi — mais, au fait, c'était après mon départ de Fresnes, à la prison de Clairvaux — ce fut la mort d'un jeune communiste de 20 ans, garçon d'une loyauté parfaite, qui fut arraché à notre groupe le jour de l'Ascension du Christ. Tout de suite, il comprit et il nous quitta en disant : « Pour ce qu'elle vaut, la vie, il vaut mieux que je m'en aille... » Quelques instants après il était exécuté. J'ai prié et prie encore pour ce jeune camarade...

La véritable image du prisonnier de la Gestapo est celle-là, et c'est bien peu dire encore.

Ceci dit, soyez bien assuré que même au plus fort de la souffrance, le courage et la bonne humeur n'ont jamais complètement perdu leur droit de cité en terre française, fût-ce même à Fresnes. Il est vrai que nous étions seuls en cellule avant le jugement et que notre prévention devait d'ordinaire durer de longs mois, quelquefois une année entière. Ordre était donné par la Gestapo de nous interdire absolument toute communication extérieure. Mais bien malin celui qui fera taire complètement un Français. Qui dira

jamais le nombre de billets, de lettres mêmes qui sont sortis de Fresnes au nez des Allemands.

Le contraste entre le règlement intransigeant de leur prison, l'épaisseur des murs, la grandeur des clefs et la multiplicité des communications avec l'extérieur était du plus haut comique. Les fenêtres sont solidement condamnées, mais qu'à cela ne tienne... A peine arrivé dans sa cellule, on brise un carreau et on s'aperçoit, du moins à l'endroit où j'étais, qu'on a vue sur les champs et terrains vagues qui bordent la prison. Tandis qu'un soldat malmenait deux nouveaux arrivés essayant de lier connaissance, des prisonniers parlaient à leur femme, à leurs amis venus les voir sur le fameux chemin derrière la prison. Que de renseignements ont été ainsi criés à 50 mètres de distance ! Que de messages dictés ! Il n'a pas fallu moins de cinq mois pour que nos géôliers s'aperçussent de ce manège et fissent remettre des carreaux.

Il est vrai que pour l'ensemble ces parloirs imprévus étaient impossibles. Mais, pour tous, restait le contact entre prisonniers. Chaque mot échangé risquait de nous faire supprimer l'unique soupe de la journée. Et nous avons appris que la faim est chose terrible. Et pourtant, peu importe ! Avec un certain nombre de précautions, on pouvait parler à ses voisins de gauche ou de droite par le tuyau à eau, à ses voisins d'en haut ou d'en bas par la bouche de chauffage qui n'avait pas d'autre usage d'ailleurs, et à tous les autres par les carreaux brisés. Que de noms de guerre entendus à longueur de journée ! Anatole, Isidore, Arthur... et tant d'autres camarades dont je n'ai jamais vu le visage, mais que nos conversations ont tellement rapprochés jusqu'à créer de véritables amitiés.

Pourquoi ne pas le dire ? Des joies nous sont venues de ceux dont nous les attendions le moins. Il est quelques braves types, des soldats, qui ont un peu compensé les atrocités de la Gestapo par leur humanité et leur charité. Combien de gardiens m'ont dit : « Mon Père, pourquoi la guerre ? Warum ? Warum ??? » On a connu un homme vraiment bon qui fit une collecte chez les habitants des environs pour que ses prisonniers aient au moins quelques livres à lire. C'est à un geste semblable que je dois d'avoir pu recevoir dans ma cellule — et l'on sait combien cette infraction au règlement était alors lourde de conséquences — des personnages les plus divers qui désiraient me voir : tout spécialement, un chic garçon de 17 ans, du nom de Paul, fils d'un maire des environs de Paris, que je voudrais bien retrouver ; le Prince de Bourbon-Ligne ; un jeune ouvrier mécano ; un coiffeur qui me rendit bien

service ; M. Louys qui devait malheureusement être condamné à mort bientôt, etc... et surtout les Pères Guilhaire et Chenault.

Un beau matin, après cinq mois d'attente, on vient m'annoncer à domicile que j'étais condamné à trois mois de prison, en précisant bien que les cinq premiers mois n'étaient qu'une préparation à cette peine... Quelques jours plus tard, je quittais Fresnes. On me conduisit au Cherche-Midi avec Jean de Font-Réaulx et quelques autres détenus. Court passage, mais suffisant pour nous rendre compte de l'allure sinistre de cette prison.

Bientôt, départ pour Clairvaux avec une centaine d'autres détenus du Cherche-Midi, voyage en autocar jusqu'à la gare de l'Est. Trajet dans des trains cellulaires. A l'arrivée dans la Centrale, encore des portes et des enceintes innombrables. Les Allemands nous confient au personnel français et nous quittent. Ce n'est pas que les lieux soient plus agréables, bien qu'il y reste de splendides vestiges du temps de Saint-Bernard. On nous parque dans une grande cour malsaine, qui n'a rien à voir avec l'architecture cistercienne. Au moins, le Directeur, le Greffier principal, le Gardien-Chef et d'ailleurs tous les gardiens en général s'arrangent pour nous rendre ce séjour forcé le moins dur possible. L'aumônier de la prison est d'une charité parfaite avec nous. Au contraire, le milieu des prisonniers est moins attachant qu'à Fresnes. Il y a encore de bons Français, en particulier des jeunes gens, presque des enfants parfois, qui se sont signalés dans la Résistance. Trop jeunes pour être fusillés, ils ont été condamnés à cinq ou dix ans de prison. Mais à côté de cela, des fripouilles qui avaient travaillé avec l'ennemi et avaient fini par se faire punir par lui pour raison de vol, marché noir, etc... On trouve même des Français qui épient leurs camarades, les dénoncent aux Allemands avec l'espoir d'obtenir une réduction de peine.

Eccouré, je demande à partir comme bûcheron au chantier forestier de Lachaume, ce qui m'est accordé enfin. Lachaume, petite colonie de prisonniers en semi-liberté. Je fais connaissance parmi mes bûcherons... et enfin la captivité s'achève.

L'impression qui reste dans l'âme des prisonniers, c'est qu'ils n'ont rien fait d'extraordinaire. Leur seul vrai mérite, c'est qu'ils ont porté un témoignage de fidélité aux grandes destinées de la France.

JOURNAL D'UN FUSILLÉ.

Le R. P. Guilhaire, religieux dominicain du couvent Saint-Jacques de Paris, 35, rue de la Glacière, fut arrêté par la Gestapo, le 21 novembre 1941. Jamais il ne s'était occupé de questions politiques, voulant consacrer entièrement sa vie à sa charge sacerdotale. Mais, un jour, écœuré par la persécution anti-juive que les Allemands commençaient en France, il ne put résister au désir de parler. Sans demander avis à qui que ce soit et n'écoutant que son cœur de prêtre, il écrivit deux articles à ce sujet dans un journal clandestin, dont le fondateur et le directeur était le comte de Launoy, un grand Français et le pénitent du Père. Dénoncé, il fut emmené à Fresnes en même temps que son prieur, le T. R. P. Desobry et deux autres Pères, les PP. Chenault et Chevignard. Voici quelques extraits du carnet de captivité du Père Guilhaire, qu'il réussit à nous faire parvenir quelques temps avant sa mort.

A. 22 AVRIL, MERCREDI. — Solennité de saint Joseph. Dans la matinée, j'apprends que le tribunal siègera demain, et j'y suis convoqué.

B. 23 JEUDI. — Saint Georges, 1^{re} séance. Président Schilling (?), 2 assesseurs-procureurs, 10 avocats, 1 interprète, tous en uniforme militaire, 34 accusés dont 6 femmes. Mon avocat, le plus jeune, s'appelle Stalmer. Appel des accusés avec exposé de leur état civil : de Launoy, Mandin, M^{me} Mandin, Coqueugnot, Sturm, Massip, Guet. — De 9 heures à 12 h. 30 environ.

C. VENDREDI 24. — Sainte Couronne d'épines. Mêmes heures. Suite. M. Wiloubi, M^{me} Wiloubi, Lafaye, Prinsel (?), Holstein (illisible), M^{me} Rameau, Père Chenault, Père Guilhaire, Douay.

D. SAMEDI 25. — Saint Marc. Suite de l'appel pour les autres accusés, mais ceux interrogés les deux jours précédents ne sont pas présents. Nous ne sommes convoqués que vers midi pour entendre l'acte d'accusation lu en allemand par le Procureur et, la traduction étant difficile immédiatement, la suite est renvoyée à lundi main.

E. LUNDI 27. — Bienheureux Hosanna. Séance aux mêmes heures. Le président fait résumer en quelques mots par l'interprète l'acte d'accusation, qui est d'avoir fait partie d'une organisation contre l'Allemagne, avec propos de préparer un débarquement des Anglais en France...

Mon avocat considère mon cas comme *sérieux, sehr ernst*.

Il craignait une difficulté pour moi en ma qualité de confesseur et de de Launoy et de Lafaye. Il la craint aussi du fait de ma participation à cette organisation par *deux articles* que j'ai faits. J'ai

beau chercher, quant à moi, la gravité, mais il la maintient. Ceci est un coup imprévu (1).

Dans cette séance l'affaire est sectionnée en deux Kauplex : Paris et Soissons. Celui de Soissons est renvoyé. Reste celui de Paris qui se termine avec moi 15^e, M^{lle} Rameau étant renvoyée avec celui de Soissons.

Les jours suivants, les accusés défilent sans que je paraisse au tribunal.

LE JEUDI 30. — Sainte Catherine de Sienne. Bonne fête sans doute. Mais pour moi coup imprévu : vers 3 heures de l'après-midi, je dois brusquement changer de chambre et venir au second étage, n° 272. Pourquoi ? (2).

JEUDI 7, VERS 14 HEURES. — Mon avocat vient me faire connaître un peu l'acte d'accusation et les sanctions possibles : celles-ci vont de la peine de mort — ou travaux forcés à perpétuité — ou plusieurs années de prison — à quelques mois.

Je rentre chez moi assez ébranlé. Immense besoin de crier, de parler, et partout *murs muets* et sans oreilles. Il faut se passer son mal tout seul, faire les questions et réponses, et sans arrêt.

Prope es tu Domine ? Dieu, Jésus et Marie, et les Saints : voilà la compagnie du prisonnier. Jésus se penche sur nous, mais sans quitter sa Croix, son geste est plutôt de nous attirer à la Croix avec Lui. « Père, si ce calice ne peut passer sans que je le boive, que votre volonté soit faite. »

Je pense passer au tribunal demain matin vendredi, il faut m'y préparer. J'espère toujours le plus favorable, mais la nuit est mauvaise.

(1) Le Père a eu le mérite, dès le début, de lutter contre toute pénétration de l'esprit nazi en France. Mais sans doute ne se rendait-il pas suffisamment compte des peines qu'il encourrait en cas d'arrestation. Ce fut sa condamnation à mort comme celle de tant d'autres résistants de la première heure qui rendit ses successeurs plus prudents et épargna sans doute bien des vies par la suite.

(2) L'opinion alors s'était établie à Fresnes que certains quartiers de cellules étaient réservés aux peines plus graves. D'autres aux condamnés à mort. Tout changement remplissait d'inquiétude l'intéressé. D'autre part, le gardien du Père lui avait laissé un certain nombre de livres : Bible, Bréviaire, Somme théologique de saint Thomas. De quoi combler toute une vie de solitude. C'était le salut pour un prêtre. Le gardien d'un autre étage lui laisserait-il tout cela ? Ces petites choses qui nous sembleraient sans importance prenaient une ampleur inouïe pour le prisonnier...

VENDREDI 8. — Toute la matinée j'attends d'être appelé, et auparavant j'attends M. l'Aumônier pour me confesser et communier, désirant qu'il arrive avant que je sois appelé. Il arrive au moment de la soupe. J'avais commencé à manger. Je me confesse, mais je ne puis communier. Seigneur, je n'en suis pas digne, mais quand ai-je eu plus besoin de votre force !

Finalement je ne suis pas appelé. Partie remise à demain sans doute.

SAMEDI. — En face de moi, un condamné à mort, son recours rejeté, part pour être exécuté !!! Il s'était bien recommandé à mes prières. Je l'ai aidé de mon mieux, le pauvre et cher compagnon. Il était préparé chrétiennement.

SAMEDI, DIMANCHE. — Journées lourdes. Ce silence des mercredi, samedi et dimanche après-midi est lourd comme la pierre d'un tombeau (3).

F. LUNDI 11, A MIDI. — Comparution devant le tribunal. J'ai été assez à l'aise. J'ai à peu près dit ce que je voulais. Cependant oublié quelques détails importants. J'en parlerai à mon avocat. A son avis, la mort est toujours possible : *vielleicht*. Je n'aurais pas été berné d'espoirs trompeurs...

G. MARDI 12. — Nouvelle séance pour audition des témoins. J'ai apporté quelques précisions à ma déposition d'hier. On nous rend libres pour faire place au groupe de Soissons.

VENDREDI 15. — Jour de l'Aumônier. Il vient dans la division et tout près de moi, mais pas jusqu'à moi. En vain, je l'attends jusqu'à 1 heure. Donc, pas de communion aujourd'hui. Comme vendredi dernier... Voilà la prison. Jeanne d'Arc aussi désirait communier... Et je n'ai pas su apprécier la grâce de célébrer ma messe et de communier tous les jours ! et il y a tant de chrétiens qui pourraient communier et restent indifférents sur ce point...

LUNDI 18, MARDI 19, MERCREDI 20. — Rien de nouveau. Même attente lourde traversée d'éclairs et de paix. Toujours touchant à

(3) Pendant la semaine un bruit infernal retentissait à l'intérieur du hall de la prison, bâtie en piscine. C'était le va-et-vient des Allemands travaillant et s'interpellant. Or, les mercredi, samedi et dimanche après-midi, tous partaient à Paris. Ne restaient que quelques soldats qui devaient jouer aux cartes dans un bureau quelconque. La prison était alors silencieuse comme un temple désert. Ce silence avait le don de remplir d'un certain effroi l'âme des prisonniers. Il faut avoir vécu ces choses pour les comprendre.

faire déborder l'âme d'affection et de reconnaissance de voir cette charité fraternelle des Pères et Sœurs à l'assaut de notre prison.

Ce matin, mercredi, vers 7 heures, j'ai été réveillé par des coups frappés à ma porte : *Auf*, debout. Voilà du nouveau, mais il faut s'attendre à tout. Vers 7 h. 30, je descends, mais c'était une erreur.

JEUDI 21, VENDREDI 22. — Rien. Attente soutenue par prière, effort de confiance. Ces jours-ci le sous-officier m'a ouvert la fenêtre quelques heures. J'ai pu respirer quelques heures à pleins poumons l'air pur du matin. Sur le penchant de la petite colline en face de la prison j'ai compté jusqu'à quinze hommes travaillant à leurs jardins. Etonné de voir tant d'hommes en semaine alors qu'ils devraient être à leur bureau ou atelier, j'ai demandé au sous-officier si quelque événement expliquait cela. Il m'a répondu que la plupart des prisonniers de guerre sont rentrés d'Allemagne... J'ai eu la joie de communier ce matin, ce que je n'avais pu faire depuis trois semaines.

DIMANCHE 24 ET LUNDI 25. — Jamais certainement on n'avait tant prié à Fresnes que depuis quelques mois. Dans sa cellule chaque détenu est comme le moine le plus moine dans son monastère. Et que faire en une cellule à moins que l'on ne prie ?

MARDI 26 MAI. — Je suis avisé que demain j'aurai à paraître à nouveau devant le tribunal. Je pense que ce sera pour entendre le réquisitoire du Procureur et donc entendre, sinon ma sentence définitive, du moins son annonce. Je veux garder espoir. Bonne lettre affectueuse de M. Lehucho. Là encore des enfants prient pour moi et quels enfants ! Seigneur, vous ne rejeterez pas la prière des enfants.

H. MERCREDI 27 MAI. — Cette journée a marqué le plus grand événement de ma vie, du moins jusqu'ici. Devant le tribunal allemand, le procureur m'accusant « d'aide à l'ennemi » a demandé *pour moi la peine de mort*, me mettant dans le même cas que MM. de Launoy, Mandin, Coqueugnot, Strumm, Guet, Lafaye, (Guilhaire), (un blanc), Louys, Meung, Deschamps. Le Père Chenault est condamné à deux ans de travaux forcés. Voilà du nouveau. Qui aurait pu penser cela ? Mes chères sœurs, mon frère Francis et vous tous, Pères et Sœurs, mes frères et mes sœurs, mes bons amis et mes chers enfants, aviez-vous pensé que votre frère, votre père et votre ami était un malfaiteur digne de mort !

Fait curieux ! Ausitôt après la séance, l'opinion s'établit ferme qu'il n'y aura pas de peine de mort ; peut-être des condamnations

maintenues, mais pas d'exécutions. De L. l'assure. Le premier juge-conseiller m'a laissé entendre aussi que tout cela allait être changé. Et mon avocat, enfin, si peu optimiste d'ordinaire m'a laissé entendre avec plaisir de sa part qu'il est persuadé que pour moi la peine de mort ne sera pas maintenue et si j'ai bien compris que ce serait même la mise en liberté (!) Alors on joue avec les têtes !... Mais j'espère donc ainsi dans le jugement qui sera rendu samedi. Demain jeudi étant réservé au tribunal. Première planche de salut. Et si la condamnation était maintenue par le tribunal, j'espérerais encore dans un recours en grâce. Deuxième planche de salut.

I. JEUDI 28. — Séance consacrée à la défense. Les avocats ont parlé suivant l'ordre dans lequel ils sont placés, qui est celui de leur grade. Comme le mien est le dixième et dernier, ma défense ne pourra être présentée que demain. Les avocats donnent l'impression de faire leur devoir avec beaucoup de cœur et de sérieux.

J. 29 MAI 1942. — Séance à 9 heures. Mon avocat présente ma défense. Il établit sans trop de peine mon indépendance à l'égard de ce soi-disant mouvement, attribue mes articles à une inspiration religieuse, et demande pour moi seulement une peine temporaire de détention. C'est bien, je ne pouvais demander mieux.

Les plaidoiries finies, le Procureur reprend l'accusation contre Primal, Dufour et surtout le commandant Guet... Ceci est assez imprévu...

Ensuite les accusés défilent pour présenter leur propre défense. Cela fait séance longue et fatigante.

K. 30 MAI 1942. — En ce jour de Pentecôte, qui est la fête de l'union des hommes dans la foi, en ce 30 mai, avant-dernier jour du mois de Marie... en ce 30 mai, jour anniversaire du supplice de Jeanne d'Arc... j'ai été condamné à mort par le Conseil de guerre allemand de Fresnes, sous l'inculpation maintenue d'aide à l'ennemi. Les arguments de l'inculpation sont : que j'ai reçu des tracts depuis le commencement ; que je me suis « proposé » comme rédacteur religieux pour la *Vérité Française* ; qu'en fait j'y ai donné deux articles ; que je me suis servi de mon autorité de prêtre pour encourager le mouvement.

Aussitôt après la séance, mon avocat, surpris, m'a demandé de faire un recours en grâce, lui-même de son côté, se chargeant d'agir. Ensuite de lui-même, un officier inspecteur de police, si j'ai bien compris, est venu insister pour que je fasse ce recours,

m'indiquant dans quels termes je dois le faire, m'assurant ou du moins me laissant entendre très explicitement que ma grâce est moralement assurée.

De tous les motifs d'espoir, de toutes les chances que depuis six mois je croyais avoir de sortir de prison, il ne m'en reste donc plus qu' « une seule ». Successivement, il a fallu abandonner toutes les positions dans lesquelles je m'étais presque installé confortablement et en sécurité : je les croyais solides, mais comme elles étaient précaires ! Elles m'ont permis, du moins, de passer cinq mois dans une assez grande tranquillité d'esprit. Ce dernier mois a été un peu plus agité — certaines heures ont été lourdes. Aujourd'hui je sens comme un allègement. On sait du moins à quoi s'en tenir.

LUNDI 1^{er} JUIN. — Fête de sainte Jeanne d'Arc. Je rédige et signe aujourd'hui mon recours en grâce. J'attends et des visites et un changement de cellule qui n'ont lieu ni l'un ni l'autre.

MARDI 2 JUIN. — Changement de cellule. Je comptais être avec le Père Chenault. Je suis avec Raymond Chessé et Alexandre Richetta (Thouars) au troisième étage. Cellule n° 378 (juste au-dessus de 272). Nous faisons tout de suite très bon ménage, mes deux compagnons étant tous deux très bons chrétiens et, comme moi, condamnés à mort. Voilà bien des infortunes ensemble. Et quand on partage le même sort, on peut partager aisément la même chambre et la même vie. (Raymond a 22 ans, M. Richetta, 50, trois mois de moins que moi. Celui-ci est percepteur à Rouen, l'autre jeune ouvrier tourneur sur métaux, tous les deux de caractère énergique et chrétien, caractère très agréable, très ouvert aux questions religieuses. Les conversations sont tout de suite cordiales et en pleine confiance.)

Je reçois ma première visite.

VENDREDI. — Visite de l'aumônier. Je confesse mes deux compagnons qui communient avec moi. Bon commencement de journée. Visite... Un petit colis.

SAMEDI 6. — Vers midi, nouveau changement de cellule. M. Richetta s'en va cellule 454 (?). L'abbé Chauvat vient prendre sa place. Un pauvre malade et aussi condamné à mort.

Je ne puis plus autant prier. La charité trouve davantage à s'exercer. C'est, au dire de sainte Thérèse, le devoir qui passe avant l'oraison.

Nous vivons la fenêtre grande ouverte nuit et jour. C'est une grande faveur. Nous avons assez à manger.

LUNDI 22 JUIN. — Les jours se suivent dans l'attente et l'incertitude. Rien d'angoissé pourtant. La vie en commun dans une cellule distrait et dissipe même l'esprit. Il y a des heures où nous oublions notre condition de condamné à mort. D'instinct, l'espoir renaît en nous, et la prolongation de ce délai de confirmation de notre jugement joue naturellement pour confirmer notre espoir. Nous avons des heures supportables...

MARDI 23 JUIN 1942. — Un bon colis comme chaque mardi. Je comptais que ce serait aussi une visite. Mais non. C'a été du moins une bonne nouvelle puisque je serais gracié... En tout cas mes deux camarades ont été appelés au bureau pour apprendre que leur jugement est confirmé, mais leur exécution suspendue et leur recours en grâce approuvé et envoyé à Berlin. C'est, semble-t-il, une invitation à espérer. Je n'ai pas été appelé moi-même au bureau, je suis donc aussi peu fixé que possible, mais mon cas doit être le même que celui de mes camarades. Avant de chanter un *Te Deum*, il y a lieu au moins de chanter le *Magnificat*.

VENDREDI 26 JUIN. — Rien de nouveau ! Et pourtant j'attendais, j'étais en droit d'attendre du nouveau. Cet état d'incertitude, mais particulier aux condamnés à mort en instance de grâce, pourrait bien être l'état le plus stupide qui soit. En tout cas, il est le plus ennuyeux. La compagnie empêche l'accablement, mais aussi l'élévation de l'âme. Plus de tranquillité serait bienfaisant, permettrait un ajustement plus conforme aux horizons de notre position.

MARDI 30 JUIN. — Premier mois de ma condamnation à mort écoulé aujourd'hui. Et rien de décisif n'est encore arrivé. Je suis moralement sûr de ma grâce mais cela qui décharge un peu l'atmosphère laisse l'horizon bien vague et bien gris. Je ne peux m'arrêter à l'idée d'un emprisonnement en Allemagne. Et pourtant, c'est la solution la plus normale, la plus probable jusqu'à la fin de la guerre. Il y a cependant tant d'imprévu dans la vie d'un prisonnier que l'in vraisemblable n'est pas exclu. Tant de démarches ont été faites et surtout tant de prières... tant de sacrifices... je ne veux pas exclure l'impossible. Si, mon Dieu, sans avoir besoin de moi, vous daignez encore agréer mes humbles et maladroits services, je m'efforcerai à les rendre plus généreux et plus appliqués. En tout cela, ô mon Seigneur, ô mon Dieu, je ne veux demander que votre bon plaisir, car vivant ou mort, libre ou prisonnier, je ne veux chercher que votre règne et sa justice.

Je crois, mon Dieu — et vous voyez mon âme mieux que moi — que telle est ma soif... mais pas encore ma béatitude...

MERCREDI 2 JUILLET. — Les heures les meilleures sont pour moi celles du matin, 6 h. 30 à 8 h. 30, à ce moment de silence où l'on peut rester au lit, la prière et l'oraison sont plus faciles, montent mieux. Bonnes heures. La journée est plus divertissante.

Mais avant que la journée soit passée, quelque chose de nouveau cependant tombe à l'improviste. Mes deux compagnons, l'abbé Chauvat et R. Chessé partent à l'improviste pour l'Allemagne avec Richetta et les autres condamnés à mort de leur affaire, etc. Cinq minutes après, précipitamment, je dois changer de cellule, je reviens au deuxième étage, avec Klingler, cellule 252. Je trouve deux compagnons d'abord très sympathiques : Eric Peters, 31 ans, artiste décorateur, 3, rue Cassini, et Sanches, officier aviateur portugais, en France depuis dix ans. Variété dans notre vie, mais la vie est adaptation. Partons pour de nouvelles expériences.

MERCREDI 8 JUILLET. — L'expérience n'a pas été longue, mes camarades m'ont quitté ce matin. Ils parlaient pour une destination inconnue... Je m'attendais moi-même à partir, ou plutôt à recevoir d'autres compagnons. Personne n'est venu. J'ai pu aller voir le Père Chenault et, pendant que j'étais chez lui, je suis appelé au parloir pour une visite. Je ne puis vraiment pas me plaindre, la sympathie et l'affection ne me manquent pas.

VENDREDI 10 JUILLET. — Pendant deux jours j'ai retrouvé la solitude. Elle ne m'a pas été pesante. Un mois et six jours de vie en commun m'avait rendu la solitude appréciable. Je me suis retrouvé avec mes régularités de prière et de travail. Mais la fenêtre a été fermée tout de suite. Ce vendredi matin a été passé tout entier dans la préparation à la communion et dans l'action des grâces. Une des plus douces matinées de ma prison.

Mais rien n'est stable en ce monde. Quand je me disposais à reprendre la lecture de René Caillé, le sous-officier vient m'avertir d'avoir à plier bagage encore une fois... pour la cellule 409... Je vais me trouver avec mes vieux compagnons du tribunal Mandin et Lafaye... pays connu et agréable...

VENDREDI 17. — Tout allait très bien. Avec Lafaye nous avons passé de bons moments. Conversations agréables, intéressantes, nourries du côté de mes deux compagnons d'une grande culture.

M. Lafaye est un scientifique de la médecine et un grand connaisseur en poésie et il est pour moi toute attention et affection. De quoi me plaindrais-je ? Vers trois heures malheureusement survient du nouveau. Lafaye doit s'en aller avec Holstein et X... remplacer Pincet qui vient cellule 407 pendant que Louys vient à 409. Louys est pour moi dans les mêmes sentiments que Lafaye.

SAMEDI 18. — Communion vers 9 heures. Peu après, nouveau changement, quatre par cellule. Le Père Chenault doit venir avec nous. Grande affaire pour lui et grande inquiétude. La nuit se passe quand même assez bien.

DIMANCHE 19. — Le Père obtient cependant de retourner dans sa cellule. Mais tout de suite nous arrive Doucy, et Pincet retourne avec Lafaye et Holstein, groupe maintenant heureux... Maintenant de quoi demain sera-t-il fait ? Attendons.

MARDI 25 AOÛT. — *Deo gratias ! Quod enim mortuus est peccato, mortuus semel : quod autem vivit, vivit Deo.* Puisque la vie m'est rendue, qu'elle soit reçue comme un don nouveau de Dieu et pour Lui.

En la fête de saint Louis, grâce accordée aux douze qui avaient été condamnés à mort le jour de fête de sainte Jeanne d'Arc. »

EMMENÉ EN ALLEMAGNE
LE PÈRE GUILHAIRE
CONTRE TOUTE PAROLE DONNÉE
Y EST FUSILLÉ

(Cet article est tiré de *Paris aux Liens*. Editions du Seuil, Paris.)

LE R. P. CHENAUT, O. P.

Le Père Chenault, Dominicain, reçut de Suisse des documents complets sur la paganisation et l'immoralité organisée des camps de jeunesse en Allemagne. Il dit publiquement sa crainte que de telles méthodes ne fussent imposées en France. Il fut dénoncé et maintint ses propos devant le Tribunal allemand. Alors qu'un de ses co-accusés essayait de détourner l'accusation et voulait atténuer ses déclarations, le Père Chenault protesta : « J'ai vraiment dit cela ; c'était mon devoir de prêtre, je n'ai pas à me renier maintenant. »

Condamné à deux ans de prison il fut déporté en Allemagne et y mourut d'épuisement le 15 juillet 1943.

(Extrait de *Paris aux Liens*. Editions du Seuil.)

T. H. FRÈRE BIRIN (1),
Frère des Ecoles Chrésiennes.

16 mois de bague Buchenwald-Dora.

Matricule 43.652.

« Tout le monde à Epernay connaît le Frère Birin. C'est un solide Lorrain, directeur d'une école chrétienne. Il prépare infailliblement les jeunes au certificat d'études, on l'écoute, on l'aime, on le craint bien un peu aussi, et on réussit.

Jamais la journée n'est terminée pour le Frère Birin : après la classe, les jeunes sportifs et tous les anciens. Semaine, dimanches, vacances, tout est pour l'œuvre magnifique qui fera peu à peu de jeunes compagnons, des hommes solides, au cœur bien trempé, droits et fiers... des amis pour toujours.

Ce n'est pas le Boche qui peut les séparer les uns des autres. Le Frère Birin, dont le cœur n'a jamais battu que pour la France, ne peut pas laisser souffrir ses grands, et les laisser partir en Allemagne. Et avec de bons camarades, ce sont les fausses cartes qui s'impriment, les cachets qui sont gravés. Tout cela sauvera bien des vies. D'autres activités encore viennent s'ajouter et le Frère Birin connaîtra bien des secrets, transmettra des renseignements... il fait son devoir.

... A Epernay, dans une file d'attente, une mère conte à sa voisine sa peine : « Mon garçon va partir pour l'Allemagne, au travail. » — « Comment, tu ne vas pas laisser faire ça ; va trouver le Frère Birin.. »

Tout le monde le savait.

Nous voici au 15 décembre 1943. Le Frère Birin fit la connaissance de Bischof à 14 heures. Pour mon cousin le Comte Ghislain de Maigret et moi-même, ce ne fut que vers 18 heures. Mais, grâce à ce Commissaire, nous nous retrouvâmes tous dans les locaux de la Feldgendarmérie d'Epernay, puis, le même soir, de la Gestapo à Châlons-sur-Marne.

Compiègne, Auschwitz, Buchenwald. Voilà mes premières étapes.

(1) *Seize mois de bague Buchenwald-Dora*, par le n° 43.652, Frère Birin, des Ecoles Chrésiennes (édité par Dautelle, Epernay).

Mais, pas de nouvelles de mon cher Frère. Septembre 1944 : Dora.

Dès l'entrée, je puis dire avant d'entrer au camp, dans les locaux où l'on vous fait subir l'examen d'identité, j'apprends qu'il est ici. (Il avait donné ses instructions pour être prévenu, dès que mon nom paraîtrait sur une liste.) Ce n'est plus le Frère Birin, c'est Alfred, l'Alfred de l'Arbeitsstatistik. Quelle joie pour moi ! Partout, j'ai échappé à de graves dangers. Ici, ne connaissant que la réputation du camp : le plus mauvais des kommandos de Buchenwald, je pouvais tout redouter. Mais non. Alfred est là : je sais donc que je suis sauvé. Quelques heures plus tard, il venait à la quarantaine et nous tombions dans les bras l'un de l'autre. Oui, j'étais bien sauvé, moi et les 600 camarades du transport, qui ne se sont pas douté de leur sort.

Ce que le livre ne dira pas dans le détail, c'est ce dévouement inlassable d'Alfred, qui a sauvé des centaines et des milliers de vies, et toutes les souffrances qui en furent la rançon.

Alfred a constitué, au mépris de toute prudence, une liste des décédés français et l'a soigneusement cachée. Il a donné une sépulture à des restes de Français, dont il a vu brûler les corps et dont il a recueilli lui-même les cendres. Pussions-nous les faire revenir un jour dans leur terre natale.

Et pour terminer sa tâche, en terre d'exil, j'ai vu Alfred, malade, reprendre du service pour diriger, à la demande du Docteur Lagey, l'hôpital de Bergen-Belsen. Il sortait du lit pour y retourner quelques jours après ! Mais il demeura avec ses malades, lui, parfois plus malade qu'eux, et ne revint en France que le dernier.

Epernay vient de lui faire fête. Le compte rendu de la journée du 24 février 1946 sera la conclusion du livre, si ces pages en sont la présentation. Et le lecteur verra que les récompenses que M. Bollaert a remises à notre Alfred l'ont été à un grand cœur et à un Français. »

Paul CHANDON-MOËT (53.546),
Président de l'Association
des Déportés Politiques
de l'Arrondissement d'Epernay.
Epernay, 2 mars 1946.

(Extrait de la Préface du livre cité.)

Et voici un autre témoignage, celui de M. Emile Bollaert, alors Commissaire de la République, à Strasbourg :

« Rares sont ceux qui connaissent le Frère Birin, des Ecoles

Chrétiennes, mais nul n'ignore « Alfred », de l'Arbeitsstatistik. Son menton proéminent était tout un programme : tenir tête. A son poste exposé, il tenait tête aux S. S., aux détenus d'autres nationalités pour prendre la défense des Français. Il l'a fait au mépris de sa vie ; car, s'il n'est pas mort, ce n'est pas à ses bourreaux qu'il le doit.

Quand notre transport arriva à Dora, ce camp disciplinaire de Buchenwald, nous n'avons pas tardé à entendre parler d'Alfred, cette providence des Français. Comme Dora était le spectre de Buchenwald, Ellrich était celui de Dora. Je vois toujours le camion d'Ellrich avec sa remorque bondée de cadavres monter vers le four crématoire : ces cadavres, véritables squelettes, souillés, jetés pêle-mêle sur le véhicule, têtes et pieds dépassant, image surréaliste, s'il en fut. Le bruit se répandit bien vite que les « soixante-dix-sept mille » — c'est ainsi qu'on appelait notre transport parce que nos numéros commençaient par 77.000 — allaient partir pour Ellrich. D'Alfred partait alors le mot d'ordre : que ceux qui peuvent trouver un prétexte se fassent examiner à l'infirmerie. Là, des amis faisaient l'impossible pour faire attribuer au plus grand nombre des billets de « travaux légers ».

Mais cela ne pouvait passer inaperçu ; le nombre croissant de détenus affectés aux Kommandos du camp — qui n'étaient, d'ailleurs, pas non plus de tout repos — fut remarqué par les S. S. qui décidèrent de former un « Nacht und Nebel transport » (Nuit et Brouillard) ou Himmelskommando (Kommando du Ciel). Ces sortes de transports étaient toujours constitués très rapidement (en une heure au maximum) afin que les détenus désignés n'aient pas le moyen de se faire libérer. Alfred n'en eut connaissance qu'au dernier moment, il eut juste le temps de nous serrer les mains et de nous adresser quelques paroles d'encouragement. Mais n'étions-nous pas quelques bons camarades qui n'avaient aucune envie de se quitter ! Quand nous revînmes « réformés », c'est-à-dire bons pour le four crématoire, Alfred était en prison « expiant » sa bonté pour ses compatriotes. Telle était, en effet, la volonté de nos bourreaux : la solidarité nationale ne devait pas seulement être tuée, mais elle était considérée comme un complot, un crime contre la sécurité de l'ordre national-socialiste dans le camp.

Sombre ironie ! cet ordre, les dirigeants du camp le voulaient un enfer, une bagarre pour la vie. Que les détenus s'entretussent pour une louche de soupe, que la mort du voisin fût attendue pour le partage des dépouilles, que dis-je, pour le partage même du

cadavre, que la suspicion régnât entre co-détenus, que chaque détenu considérât son voisin comme son pire ennemi, voilà l'ordre souhaité dans le camp.

Cette psychologie à la Hobbes poussée à ses extrêmes, jusqu'à l'absurde, a réellement dominé une majorité dans les camps. Et s'il a été possible d'en préserver une minorité, de regagner un certain nombre de « Häftlinge » à des conceptions plus humaines de la vie, c'est à des hommes comme Alfred que nous le devons.

Je fais abstraction, ici, de son apostolat religieux, il ne l'imposait à personne, il ne l'offrait même pas, si l'on n'en manifestait pas le désir, au point que certains de ses amis en ignoraient le premier mot. Non, Alfred, par son exemple, par le rayonnement de sa bonté, par sa volonté d'aider partout où il le pouvait, sans égards au danger, sans considération des opinions philosophiques ou religieuses, a galvanisé bien des volontés, provoqué des réveils de l'homme civilisé, a arraché non seulement des centaines de Français aux mains d'assassins des S. S., mais les a sauvés bien plus encore d'eux-mêmes.

Au nom de mes camarades, je profite donc de l'occasion qui m'est offerte, ici, au risque d'abuser de la confiance mise en moi par Alfred, pour exprimer ma gratitude, notre gratitude à l'auteur de ces pages saisissantes autant que véridiques, pour ses bontés en faveur des Français de Dora, bontés qui lui ont valu par la suite tant de souffrances.

Strasbourg, le 16 janvier 1946.

Emile BOLLAERT.

Commissaire de la République, à Strasbourg.

(Extrait de la préface du livre cité.)

Frère Alfred Birin, recherché par la Gestapo pour avoir soustrait des jeunes au T. S. O., pour leur avoir fourni des papiers faux, et un refuge, fut arrêté à Epernay le 15 décembre 1943, pendant la classe, par le triste Bischof, de la Gestapo d'Epernay, Après une perquisition et plusieurs heures passées à la Feldgendarmérie, il fut emmené à Châlons, avec plusieurs résistants d'Epernay, et écroué. Les premières journées furent interminables, mais bientôt de longs interrogatoires vinrent les remplir. Ils se déroulaient selon l'usage habituel avec l'aide de la schlague, du casque électrique, de la baignoire auxquels venaient s'ajouter parfois des raffinements de cruauté. En cellule, enchaîné, Frère Birin apprit bientôt qu'il allait être fusillé. Appelé dans la nuit

du 18 au 19 janvier 1944, il crut sa dernière heure venue, il n'en fut rien. Le Frère Birin fut dirigé sur le camp de Royal-Lieu à Compiègne. Il fut placé au bâtiment 12, réservé à l'aumônerie du camp, et y retrouva le Père Abbé de l'Abbaye de Belloc, le R. P. Grégoire, prieur, l'abbé L'Hermitte, curé, âgé de 70 ans, arrêté pour avoir marié un prisonnier évadé, l'abbé Alfred Caron, curé dans la Somme, condamné pour avoir célébré un office religieux pour le repos de l'âme d'aviateurs anglais tombés sur sa paroisse, ainsi que M. le Chanoine Bordes, Vicaire général de Dax. Ce dernier fut rappelé de Buchenwald à Paris peu après notre arrivée dans ce camp pour un complément d'information ; ayant voulu prendre la défense d'un jociste, il fut, m'a-t-on affirmé, de nouveau dirigé sur un camp de concentration. Une rafale de mitrailleuse imposa bientôt silence à ce courageux protestataire.

Parmi les nombreux autres prêtres alors internés avec l'abbé Bourgeois, professeur au Séminaire de Besançon, il y avait le R. P. Renard, trappiste, qui était passé dix fois à la baignoire. Sa santé, très ébranlée, ne résista pas aux fatigues du voyage, il mourut en arrivant à Dora.

C'est surtout avec l'abbé Amyot d'Inville qu'il entretint les relations les plus suivies. Celui-ci devait d'ailleurs être l'âme de la résistance spirituelle au camp de Dora et mourir de son dévouement sacerdotal.

Le 27 janvier, frère Alfred Birin quittait Compiègne pour Buchenwald. Du camp à la gare de Compiègne, le transport se fit sous une étroite surveillance, à travers les rues désertes, vidées par ordre des autorités allemandes.

Comme tous les transports de déportés, celui du Frère Birin qui emmenait 2.000 détenus à Buchenwald, fut terrible : fusillades motivées par des évasions, scènes d'horreur dans des wagons cadénassés où les hommes entassés étouffaient, déshabillage des déportés, et, à l'unique arrêt à Trèves, défilé de ces déportés, nus, en plein mois de janvier, devant les... « curieux », rien n'y manqua ! Nous n'insisterons pas ici sur le régime des camps, où le travail forcé, les mauvais traitements, les expériences « scientifiques », contribuaient à avilir, à dégrader l'homme. Le 13 mars 1944, Frère Birin fut dirigé sur le camp de Dora, où l'on mourait d'épuisement, de torture, de faim et de froid. Dora, c'était l'enfer ! Le travail y était particulièrement dur, car il s'agissait de forer la montagne pour construire des usines où les Allemands voulaient cacher leurs armes secrètes. Transportant de grosses

dalles, Frère Birin eut le malheur de tomber. Le SS de service le frappa dans le bas-ventre à coups de bottes. Un autre jour, Frère Birin reçut d'un kapo une pelletée de ciment en pleine figure, ce qui lui fit perdre l'œil gauche par suite de la brûlure. Le Frère ayant eu un réflexe un peu vif, le kapo brandit sa pelle pour le frapper. Il esquiva le coup, mais son voisin le reçut... et mourut des suites de sa blessure.

Au bout de quelques semaines du sort commun, Frère Birin fut envoyé à la Direction de la Main-d'Oeuvre du camp, à l'Arbeitsstatistik, ce qui permit de voir à quel degré de sadisme et de bassesse étaient descendus les SS. Il assistait au contrôle des morts passant au crématoire. Chargé des « statistiques » du travail, il fit également celle des morts, relevant les noms de plus de 9.000 morts ; il cachait soigneusement ce travail qui devait lui permettre d'avertir plus tard les familles.

Il circulait assez facilement, et, comme il gardait sur lui les Saintes Espèces qu'un prêtre lui avait remises, il donnait la Communion à ceux qui mouraient, avec des précautions inouïes ! Il put également fournir un peu de farine pour renouveler la provision d'hosties. Le réconfort qu'il apporta aux mourants est indicible.

A la suite d'un complot, qui échoua, et d'une dénonciation, Frère Birin fut arrêté. Il eut le temps de déposer sa petite boîte d'hosties dans la poche de la veste d'un de ses amis, puis il fut conduit au « rapport du führer », où il retrouva plusieurs de ses amis. Celui qui avait dénoncé Frère Birin — un Français, hélas ! — dirigeait les débats et distribuait des coups terribles. C'était le 4 novembre 1944. Le 5, Frère Birin et les autres accusés étaient transférés à la prison civile de Nordhausen. Accusé d'être le chef du complot, Frère Birin fut envoyé au Bunker de Dora, c'est-à-dire à la prison du camp. La détention y fut terrible, « les jours les plus durs, les plus angoissants de toute ma captivité », a-t-il dit. Les cellules étaient surpeuplées, les interrogatoires horribles avec des scènes de torture impossibles à décrire.

Frère Birin écrit :

« Au cours de ces cinq mois, nous subîmes des tortures de tous genres. Il y eut plus de 280 pendants. Les survivants étaient dans la continuelle appréhension d'être pris à leur tour. Nous avons vécu dans une atmosphère de cauchemars et d'angoisses impossible à décrire.

Le 9 mars 1945, les SS avaient groupé dans une cellule une vingtaine de Russes destinés à être pendus le lendemain. Se sachant

condamnés, ces détenus tentèrent une dernière chance de salut. Vers 19 heures, les SS allaient prendre leur repas et un seul d'entre eux restait de garde dans le couloir du Bunker. Les détenus avaient réussi à démonter la planche destinée à servir de lit, mais toujours relevée contre le mur par suite du manque de place.

Ils frappèrent à la porte de la cellule comme s'il s'y passait quelque chose de spécial.

Le SS vint ouvrir et fut assommé d'un coup de planche ; malheureusement, il eut encore la force de tirer quelques coups de revolver qui donnèrent l'alerte.

Les SS. accoururent et tuèrent les détenus, sauf les cinq ou six seulement qui s'étaient échappés du couloir.

Une chasse à l'homme commença dans le camp. Un seul ne fut jamais retrouvé. Au fur et à mesure que les fugitifs étaient ramenés au Bunker, les SS les assommaient à coups de matraque dans le couloir.

Vers 22 heures, les SS, accompagnés de leurs chiens, entrèrent dans les cellules et nous firent sortir en nous frappant de la façon la plus bestiale.

Ils firent déchausser tout le monde, prirent les chaussures et les couvertures, démontèrent la planche servant de lit, puis nous firent rentrer dans nos cellules à coups de cravache. Bientôt après, les SS réapparaissaient sous la conduite du S. D. Sanders, afin de choisir des otages.

Treize détenus furent pris dans ma cellule ; j'étais du nombre. On nous mit dans la bouche un morceau de bois lié très fort sur la nuque par un fil de fer. Nous étions placés par rangs de cinq et j'étais au troisième rang.

Au moment de passer à la potence, comme c'était uniquement une révolte russe, je fis signe que je voulais causer. Je fus aperçu par Sanders qui avait mené les interrogatoires du Bunker. Il me fit sortir du rang en hurlant : « Mais ce cochon n'a pas encore causé, il parlera d'abord et, ensuite, on le pendra. »

Je ne dus la vie qu'à un réflexe *in extremis*, mais, hélas, à ma place, le SS qui me reconduisit en cellule prit le premier Russe qui lui tomba sous la main.

Plus que jamais, le régime de terreur régna dans la prison, de ce jour jusqu'au 20 mars, date des dernières pendaisons russes.

Le S. D. Sanders tint parole, il voulut me faire parler et c'est ainsi que je passai la nuit du 10 au 11 mars tantôt sous les coups, tantôt sous la douche.

Malgré tout, j'eus le courage, grâce à Dieu, de ne point parler. Mon devoir était de ne compromettre personne.

Heureusement pour moi, l'avance des Américains fut rapide et j'échappai à d'autres interrogatoires d'où je ne serais probablement pas sorti vivant.

Nous ne savions pour ainsi dire rien de ce qui se passait.

La veille de Pâques, il y eut à Nordhausen, à 7 kilomètres du camp, un terrible bombardement. Le 2 avril au matin, nous voyons avec surprise par notre petite lucarne les SS démonter la potence et en jeter les morceaux à droite et à gauche. Ils détruisaient les témoignages de leur cruauté.

Vers midi, nos cellules s'ouvrent brusquement et on nous jette à chacun une boîte de conserves et une boule de pain. Ignorant tout des événements en cours, cette générosité subite nous laissa quelque peu ahuris. Toutefois, dans la soirée du 3 au 4 avril, nous devons avoir encore un moment de frayeur en voyant abattre dans la cour de la prison une dizaine d'Allemands détenus politiques.

Alignés sur un rang, ils eurent l'honneur de causer avec le chef du camp, qui, aimablement, leur offrit une cigarette, puis vint l'ordre bref de se mettre à genoux et rapidement, d'un coup de revolver dans la nuque, les détenus anti-nazis furent tués.

Le 4 au matin, les cellules s'ouvrirent au cri désormais bien connu des Français : « Raus, Raus », mais nous n'étions pas sans appréhension. Qu'allions-nous devenir ? On nous jette à chacun une paire de chaussures au hasard, sans tenir compte des pointures, de sorte que plusieurs détenus marchèrent pieds nus. En arrivant au camp, nous nous apercevons qu'on évacue. On nous dirige vers la gare où nous trouvons 7 à 8.000 camarades prêts à être embarqués. La veille, un contingent équivalent était déjà parti.

Nous étions 100 à 150 par wagon de marchandises découvert. Nous ne manquions point d'air, mais, par contre, nous étions exposés à la pluie et au froid. Plusieurs camarades des wagons voisins me firent signe et profitèrent des rares arrêts où l'on pouvait descendre pour venir me voir. Tous me dirent combien ils avaient été inquiets sur mon sort pendant ces cinq mois de cellule.

Certains ne me reconnaissaient pas, tant les souffrances physiques et morales m'avaient ravagé.

Durant six jours et six nuits, nous avançons, puis reculons, tantôt en direction de Hanovre, tantôt en direction de Hambourg ; voyage angoissant et pénible.

Nous étions surtout tenaillés par la faim, car nous n'avions plus rien touché, depuis la généreuse distribution en cellule.

Puis, vint la fatigue, car nous étions trop serrés pour pouvoir nous asseoir. Hélas, de nombreux camarades succombèrent. A peine morts, ils étaient dépouillés par les survivants qui cherchaient à se garantir du froid. La mort était devenue pour nous une chose si naturelle qu'on s'asseyait ou se couchait sur les cadavres, sans le moindre égard.

Trois fois durant ces six jours, les SS nous firent creuser des fosses en bordure de la voie. Des centaines de morts y furent enterrés et la terre étrangère recouvre ces tombes collectives sans que la moindre croix ou le moindre symbole en marque l'emplacement.

Enfin, on nous débarque, après six jours, à Celle, à une dizaine de kilomètres du camp de Bergen-Belsen.

La plupart des détenus étaient usés, à bout de forces. Les pauvres malheureux qui ne pouvaient plus marcher étaient jetés dans les fossés le long de la route et achevés par les SS.

J'étais moi-même exténué par cinq mois de Bunker, je ne pouvais plus marcher et je ne fus sauvé que par le dévouement de camarades qui m'entraînèrent, notamment Paul Chandon-Moët qui me porta littéralement.

Le camp de Bergen-Belsen est tristement célèbre. Il faudrait créer un langage plus puissant que le nôtre pour décrire en traits de feu et de sang l'horreur d'un tel charnier.

Le camp de Belsen était à ce moment surpeuplé par plus de 51.000 détenus hommes et femmes. Le typhus y régnait et une moyenne de 500 personnes y mourait chaque jour. Il y avait au moins 7.000 cadavres épars dans le camp.

La plupart des détenus fuyaient les baraques contaminées et logeaient sous des tentes qu'ils purent monter dès le départ des SS. Les 1.700 Français venant de Dora et Ellrich survivants du convoi, eurent la chance d'être mis dans la partie du camp de Bergen non contaminée par le typhus.

Les 12 et 13 avril, le bruit du canon se rapproche. Déjà, les SS fuient les uns après les autres, des fusées éclatent dans la nuit... des incendies s'allument. Tout cela est de bon augure, mais nous ne savons rien de précis.

Le 15 avril, vers 14 h. 30, nous entendons tout à coup des ronflements de moteur. Des chars, des autos blindées pénètrent dans le camp. Ce sont les Anglais, l'Armée de la Délivrance... Ce fut un indescriptible délire joyeux de milliers d'hommes qui tous

revenaient des frontières de la Mort et qui, maintenant, se sentaient libres.

J'étais à ce point malade, brisé, fatigué, que je pus à peine me traîner à la fenêtre de la pièce où mes camarades m'avaient déposé.

Je vis passer nos Libérateurs, et j'éprouvai, moi aussi, cet ardent et vibrant bonheur que clamaient toutes les poitrines : « LIBRES ! LIBRES ! »

Les couleurs françaises, sorties on ne sait d'où, flottaient déjà sur différents Blocks avec les couleurs belges et russes. Les SS furent arrêtés dans les bois avoisinants où ils s'étaient réfugiés, entre autres le médecin SS du camp de Dora, lequel, pour avoir la vie sauve, promit au Commandant anglais de lui remettre un document dont nous eûmes connaissance plus tard.

Ce document, signé par Himmler, était ainsi conçu : « La remise du camp n'entre pas en ligne de compte, il doit être évacué de suite et aucun prisonnier ne doit tomber vivant aux mains de l'ennemi. Si le temps le permet, détruire tout dans le tunnel, mais à la seule condition que tous les cadavres disparaissent, sinon évacuer sur Hanovre ou Hambourg, où tout est prévu pour la destruction. Si trop tard, évacuer sur Belsen et les supprimer par empoisonnement. »

En effet, le pain destiné à ce crime monstrueux était prêt dès notre arrivée. Le fait fut confirmé par le Lagerarzt (médecin du camp) au commandant anglais. Les tommies nous comblèrent de gentilleses et de vivres, ce qui fit encore la perte de beaucoup d'entre nous. Nous étions affamés, à bout de forces ; le Commandant crut bon de nous donner à manger plusieurs fois par jour, et de nombreux camarades furent victimes de la dysenterie, conséquence de ce trop subit changement de régime.

Je quittai cette Allemagne maudite, le cœur serré à la pensée des nombreux Français qui y sont morts.

Je partis avec le dernier transport de Bergen dans un convoi de malades. Les Anglais firent leur possible pour nous permettre ce voyage dans les meilleures conditions.

Ils mirent à notre disposition des voitures sanitaires jusqu'en Hollande, et ensuite un train sanitaire de haut luxe. Sur les 180 malades graves que nous étions, 17 seulement arrivèrent à destination, à Roubaix, le 1^{er} mai. Les autres étaient décédés ou avaient dû être hospitalisés en cours de route .

FRÈRES DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE DE PLOËRMEL.

Frère Pascal Le Borgne.

Le drame s'est déroulé à l'école de Cléder.

C'était le 8 août 1944. Vers 3 heures du matin, les gens de Cléder furent réveillés par une troupe motorisée qui traversait le bourg. Croyant que c'était l'armée américaine, ils les acclamèrent, mais la riposte ne se fit pas attendre : des rafales de mitraille répondirent aux acclamations. C'était l'occupant qui passait et devait défilé cinq heures durant... Cette première colonne passée, il en vint une seconde. Vers 9 h. 15, des coups de feu retentissent ; c'est de l'infanterie qui arrive, précédée de 5 otages du quartier de la gare. Quelques minutes plus tard, un sergent allemand tombe mortellement blessé juste en face des classes des Frères. Du coup, la colonne s'arrête. Les Allemands, fous furieux, massacrent les otages et c'est le siège en règle de la maison des Frères. Ceux-ci se réfugient dans les chambres et les couloirs, tandis que les balles et les grenades éclatent au rez-de-chaussée... Mais les Allemands ayant mis le feu à la maison, il faut sortir. Les Frères sont dans la rue, mains levées, pour être fouillés l'un après l'autre. Frère Pascal (M. Le Borgne) est pris au hasard. Il est violemment poussé au talus, face à la cuisine, et reçoit une première décharge à la tempe droite, puis un coup de crosse qui lui arrache une plainte : il est mort. Peu après, une autre décharge, de mitraillette, croit-on, lui a labouré la région dorsale, à la hauteur du cœur. Il est probable que le cœur lui-même a été atteint, car la pauvre victime a beaucoup saigné.

Ce crime abominable accompli, l'officier donna ordre à la colonne de se remettre en marche, les Frères en tête en guise de bouclier. Dire les souffrances endurées, les sentiments atroces éprouvés pendant cette route de 5 kilomètres, est impossible. Les Frères étaient contraints d'aller les mains en l'air. Dès que leurs bras fléchissaient, on les leur redressait à coups de crosse ou à coups de pieds. A la vue des cadavres gisant dans des mares de sang en bordure de la route, chacun se demandait : « A quand mon tour ? »

Enfin, la colonne arriva à la gare de Plouescat et s'arrêta. L'officier s'approche et demande au sergent pourquoi les Frères sont là. Celui-ci raconte que le soldat tué à Cléder l'a été d'une balle tirée d'une fenêtre de la maison des Frères. L'un des Frères, M. Palud qui parle allemand, intervint et dit : « Nous ne sommes

pas des terroristes. Rien ne justifie notre arrestation et encore moins la mort de l'un des nôtres ». L'officier jusqu'alors indécis, relâcha les Religieux.

FAITS DE RÉSISTANCE EN CAPTIVITÉ.

Rapport du R. P. André Baugé,
Capucin de la Province de Paris.

Parti volontairement en captivité, je suis arrivé à Stablack (Prusse-Orientale), en novembre 1940. De nombreux prêtres présents au camp avaient organisé l'aumônerie des Français ; de même l'aumônerie des Belges était assurée par leurs prêtres, mais il se trouvait alors au camp 3 ou 4.000 Polonais, presque tous catholiques pratiquants sans prêtres.

L'aumônier allemand, curé des environs, qui pénétrait au stalag, m'a affirmé que leurs prêtres avaient été fusillés. Cette constatation coïncida pour moi avec une démarche de deux catholiques polonais envoyés par leurs camarades et qui viennent me demander de dire la messe chez eux. D'accord avec l'aumônier du camp, je m'occupai donc d'organiser cette Eglise polonaise. Au début, ce fut discret, mais ils étaient trop nombreux et trop fidèles pour que mon travail passât inaperçu. Le résultat est que les Allemands qui respectaient beaucoup le « fait accompli » décidèrent de créer une aumônerie polonaise pour laquelle je fus présenté par l'aumônier du camp.

Or, il arriva que des officiers français furent dirigés vers notre stalag. C'étaient des officiers âgés, blanchis, que le service de santé avait réformés et qui devaient se joindre à un convoi de réformés partant de notre stalag.

Les Allemands, désireux de nous éviter tous rapports avec ces officiers français, obligèrent, à leur arrivée, tous les hommes à rentrer dans les baraques. Personne n'était au courant de ce qui se passait. Tout le monde obéit et le convoi des officiers traversa l'allée centrale du camp pour être logé à la dernière baraque. Deux jours après, tout le monde savait à quoi s'en tenir. Les officiers devaient partir. Les Allemands renouvelèrent l'ordre précédent de rentrer dans les baraques. Comme si un mot d'ordre avait été donné, quoique ce fut très spontané, personne n'obéit. Nous rentrions par les portes et sortions par les fenêtres, si bien que, au passage des officiers français, il s'était formée une haie épaisse de prisonniers derrière les barbelés qui délimitaient l'allée cen-

trale, et ceci tant dans les bataillons français que belges et polonais. Tout le monde salua, les Allemands ne savaient plus où donner de la tête.

Le lendemain (c'était vers la fin de janvier ou le début de février 1941), je revenais de chez les Polonais, il faisait de la neige, j'avais mon cache-nez sur le visage et je marchais tête baissée vers ma baraque située à l'est du camp. Je croisais une petite auto noire. Distract, j'oubliais de saluer. L'auto s'arrêta aussitôt et j'entendis des vociférations insensées. Je me retournai et je vis sortir de cette auto minuscule un homme énorme. C'était l' « oberst » ! Et je ne l'avais pas salué ! Je fus cueilli immédiatement par une sentinelle et emmené sans tarder en prison. J'y restai cinq jours. Je touchai pendant ces cinq jours une soupe et 5 rations de pain au total. On avait la soupe tous les quatre jours. Evidemment, le colonel allemand avait eu vent des événements de la veille et avait décidé de coffrer le premier qui ne le saluerait pas.

Au début d'avril, les services de l'Arbeitseinsatz décidèrent de faire travailler les sous-officiers français. J'étais maréchal des logis et à ce titre je me trouvai dans une baraque de sous-officiers. Soixante d'entre nous, dont moi, nous fûmes désignés pour une corvée. Nous nous concertons rapidement et décidons de refuser. On nous fait ordres et menaces. Rien n'y change. Un feldwebel s'approche de moi. J'étais connu. Il simule un signe de croix, fait sur mon compte avec un collègue des plaisanteries grossières, me fait sortir des rangs et m'accuse d'exciter mes camarades à la rébellion. Je le nie posément et reviens à ma place. Comme rien ne nous faisait changer d'avis, on téléphona à l' « Oberst » et je revis le gros colonel Hartmann. Il arriva dans sa petite auto noire, suivi immédiatement d'un peloton de sentinelles baïonnettes au canon et d'une mitrailleuse avec ses servants. On fit braquer la mitrailleuse sur nos rangs. Le colonel vociféra des hurlements, puis le feldwebel lui ayant parlé, il m'ordonna de sortir des rangs. Même accusation de fomenter la révolte. A vrai dire, j'y étais un peu pour quelque chose, mais enfin nous étions là par une volonté commune et rien d'autre. Je me défendis d'avoir rien organisé. Il donna l'ordre immédiatement de me conduire en prison. Je m'en allais donc entre deux sentinelles du peloton rejoindre ma petite cellule. Cette détention dura sept jours. Pendant ce temps, j'eus la faveur d'un entretien dans le bureau du colonel où il me signifia que, la Convention de Genève, c'était lui et non moi que ça regardait, que j'étais démis de ma charge d'aumônier des Polonais, que j'avais à l'avenir interdiction de dire la messe en public.

de prêcher, de confesser, enfin d'exercer un ministère quelconque dans le camp. Je tentais de partir en kommando, mais au moment de quitter le stalag je fus rencontré par le colonel Hartmann. Il s'informa, s'étonna qu'on laissât partir un « homme dangereux » et s'opposa à mon départ.

Je n'avais plus qu'une solution, changer de stalag. Après huit mois d'attente, au début de décembre 1941, un convoi fut formé à destination du III D, Berlin. Je m'arrangeai pour en être. Quelques jours après, j'étais à Berlin aumônier d'un petit kommando, le 325 à Köpenick. Bientôt on commença à étudier les moyens d'évasion. J'étais homme de confiance du camp. Je fis publiquement des collectes pour la « Caisse des évadés ». Nous nous connaissions tous, il n'y avait pas de danger. Ainsi, Georges Zimmer (24, rue de Normandie, à Maisons-Alfort), puis Roland Lavigne (90, Grande-Rue, Le Perray, par Rambouillet (S.-et-O.)), puis deux autres, purent s'évader, aidés en argent allemand et en ravitaillement par leurs camarades. Un jour, j'eus une altercation avec le chef de camp allemand au sujet du colis de René Maes (80, rue du Cherche-Midi, Paris-6^e). Le « lager führer » refusait de le lui donner. Je défendis mon camarade comme je le pus. Résultat : rapport au stalag, huit jours de prison, changement de kommando. Je fus envoyé au 325 à Johannisthal. J'y restai d'avril 1942 à mai 1943. Pendant ce temps, arrivèrent les jeunes du S.T.O. Ils étaient à Berlin une centaine de mille. Trois prêtres clandestins étaient montés avec eux. C'était trop peu. L'Aumônier nous fit savoir que si nous pouvions « passer civils », c'était à faire. Peu de temps après ces faits, le 325 « passa civil ». J'avais fait ma demande. Elle fut refusée. Je fus désigné pour le 421.

Au 421, j'eus un jour entre les mains une grande affiche de propagande allemande sur Katyn ainsi que des prospectus sur Pierre Laval. Je mis le tout au feu. Quelques instants après le « lager führer » vint pour chercher cette affiche qu'il ne trouva évidemment pas. Je fus soupçonné de l'avoir subtilisée et dénoncé de nouveau au Stalag. Comme on n'avait pas de preuves, je fus simplement déplacé et envoyé au 822 à Rosenthal.

Là, l'aumônier principal du stalag, le Père de Roton, S. J., ayant obtenu de l'O. K. W. la « mise civil » de 10 prêtres, il me coucha sur la liste. A la dernière minute, alors que j'étais déjà au stalag pour cette mutation, un allemand me reconnut, intervint, et on me renvoya poliment à mon camp : « Ah ! non, pas vous !... »

Toutefois, quelques jours après, 90.000 Italiens badogliotes étaient versés à l'effectif du Verkreis. Comme les stalags man-

quaient de place et de sentinelles pour eux, il devint très facile de « passer civil ». J'obtins donc un contrat de balayeur dans un camp à Berlin Blankenfelde.

Ainsi, très rapidement, se trouvèrent libérés par le ministère du S. T. O., 30 prêtres français. L'aumônier, clandestinement, organisa l'A. C. L'aumônier principal fut d'abord l'abbé Bousquet, un des trois clandestins, aujourd'hui au service des malades rapatriés. Après son arrestation, l'abbé Géraudet, qui est mort à Paris à son retour de Bergen Belsen. Enfin, le Père Florent Fosse, O. F. M. Tous trois se montrèrent d'un grand zèle, d'une immense charité et d'un courage hors de pair.

Berlin fut divisé en zones. Ces zones formaient en quelque sorte des doyennés ayant à leur tête un « aumônier régional » et comprenant plusieurs « paroisses ». La paroisse comprenait le territoire confié à un prêtre. Cette organisation était doublée sur le plan laïc par un responsable général de Berlin : J. Durix (39, rue du Grand-Marais, Roanne), des responsables régionaux puis des responsables de « lags » et des militants de « lags ». L'organisation groupait ainsi 600 à 700 militants répartis dans tout Berlin. Des plans de cercles d'études furent préparés, photocopiés secrètement et répartis. Ces cercles d'études fonctionnaient régulièrement tous les huit ou quinze jours malgré les difficultés énormes qui venaient d'une part de la démoralisation : il y avait une débauche effrénée, d'autre part des Allemands qui ne tardèrent pas à nous traquer.

En effet, l'abbé Bousquet fut arrêté, puis quelques militants laïcs, puis l'abbé Voinchet, du diocèse de Rouen. L'abbé Voinchet était aumônier régional de la zone Nord (tous étaient accusés de communisme [!] de manœuvres anti-allemandes, de reconstitution de mouvements interdits, etc...); or, j'appartenais moi-même à la zone Nord. L'abbé Géraudet vint me trouver et me demanda de prendre la zone en charge. Je ne pouvais pas refuser. Au même moment, le responsable laïc régional, J. Derale (11, rue des Cheaufourniers, Paris, 19^e) était écroué, toujours pour le même motif. Quelques jours après, c'était le tour de l'abbé Géraudet lui-même. J'allai à la réunion des aumôniers régionaux qui pourvut à son remplacement et nous décidâmes de confier cette charge au P. Fosse qui accepta. Je choisis un autre adjoint laïc et tout continua. J'avais en charge directe le camp de Blankenfelde où je me trouvais, deux autres camps à 6 kilomètres plus au sud, sous la responsabilité d'un militant de valeur, Georges Segard (70, rue Alexandre-Dumas, Paris, 11^e) et un autre camp très important à 13 kilomètres

au delà de la limite de Berlin au nord où se trouvaient 1.500 Français, dont un grand nombre de pratiquants fidèles. Les militants avaient été groupés par un très chic chrétien, Henri Carricano (3, place Montant, Bayonne) ; j'allais chaque samedi soir à Basdorf où se trouvait ce camp, bien qu'il me fut interdit de quitter Berlin. J'entrais au camp, j'assistais au cercle d'études clandestin, évidemment, je confessais, je trouvais à me loger dans la chambre d'un militant ou d'un autre. Le lendemain dimanche, je disais la messe devant 300 assistants. Nous avons obtenu une vague autorisation pour la messe de Noël 1943, mais toutes les autres avaient été refusées. On continuait quand même, sachant bien que ça ne pourrait durer toujours. En effet, une nuit un S.S. pénétra dans la chambre où je couchais. Il venait m'arrêter. Je fus conduit au « Lager führer ». Je m'expliquai. A cause de son adjoint qu'il craignait, je fus, par son ordre, enfermé à clef dans une chambre vide. Le lendemain, je fus relâché et on me signifia que mon passeport ne m'autorisant pas à quitter Berlin (toujours un prétexte...) qu'il m'était interdit de pénétrer au camp et que les « warkshutzen » (sentinelles d'usine) avaient ordre de m'arrêter dès que je serais aperçu aux environs du camp. Je n'en continuais pas moins à venir chaque semaine ou chaque quinzaine tenir le cercle d'études dans les bois et confesser les gars. Ils allaient à 4 kilomètres de là assister à la messe à la paroisse catholique allemande.

Le scoutisme existait à Berlin chez les Français. Evidemment, c'était aussi clandestin. Des commissaires de la Route, mandatés par le G. O. G. de Paris avaient tout organisé. C'était Jean Frouin (63, rue du Président-Wilson, Cholet, Maine-et-Loire) et R. Marot (64, rue des Poilus, Malo-les-Bains) ; j'eus à faire à eux par l'aumônier de ce mouvement. A ce titre, j'assistai et parlai au départ routier d'Emile Michot (La H. A. S. D. 10, rue Cavenne, Lyon) qui eut lieu dans les bois à Wildau. Puis, je fus nommé aumônier du Clan de Berlin Nord. Plusieurs chapitres de clan se tinrent chez moi à Blu-Blankenfelde et dans les bois avoisinants. Il régnait dans ce groupe un âpre patriotisme et un très grand courage que plusieurs payèrent de leur vie en camp de concentration.

Un jour un routier fut arrêté, Jacques Thierry ; il est mort depuis dans la prise de Berlin. Il fut emmené aux bureaux de la Gestapo. Il fut relâché après avoir accepté de transmettre à la direction de l'A. C. à Blu un ordre de dissolution. « Nous voulons que tout cesse, avait dit l'inspecteur de la Gestapo, s'il le faut, nous arrêterons 600 personnes, mais tout cessera. »

Les arrestations déjà faites étaient nombreuses et avaient touché

en particulier les membres les plus actifs. Rien n'avait intimidé les militants chrétiens dans leur zèle de chrétiens et de Français. Il fallait autre chose. La Gestapo usait de la menace. Une réunion eut lieu chez l'abbé Nadal à Rudow. Là se trouvaient le P. Fosse, les aumôniers régionaux ainsi que les responsables laïcs. Le P. de Roton, aumônier principal du stalag était présent. On avisa. On conclut d'abord que la réponse serait évidemment une apparente soumission, à la suite de quoi nous changerions de méthode et éviterions les réunions. Tous les mots d'ordre seraient passés de la bouche à l'oreille comme le faisaient les communistes qui avaient une petite organisation-fantôme. Ensuite, on s'avisa que la Gestapo éprouvait évidemment les chefs de l'A. C., puisqu'elle usait d'un intermédiaire. La réponse devait être donnée le lendemain par J. Thierry. Il fallait brûler un homme de paille. J'acceptai volontiers de signer la lettre. Puis je rentrai chez moi ranger mes affaires. Je glissai dans mes papiers le plan d'un pseudo-cercle d'études rédigé par le Père Fosse, sur le « Pardon aux ennemis ! » Je m'attendais bien en effet à être arrêté. Il n'en fut rien. Au fond j'étais très déçu...

Etant à Blankampde, j'avais la facilité, le chef de camp allemand ne logeant pas au stalag, de recevoir et d'héberger la nuit des évadés, comme il s'en trouvait souvent à Bler, en quête d'une occasion pour poursuivre leur route. J'eus ainsi à nourrir une dizaine de gars pendant une période allant de trois jours à trois semaines. J'allais moi-même « réquisitionner » des pommes de terre dans les silos et les wagons de chemin de fer pour pouvoir les nourrir. De même, je n'hésitais pas à falsifier les tickets d'alimentation pour le même motif. Un jour, une rafle de police surprit dans le camp un évadé du nom de Lesneven et lui confisqua deux litres d'eau-de-vie. Le pauvre gars faisait un peu de marché noir pour vivre. La France était déjà délivrée et il ne pouvait la rejoindre. Les Allemands gardaient les portes du camp et, persuadés que leur prisonnier ne pouvait leur échapper en négligèrent la surveillance jusqu'à la fin de la fouille. Je réussis cependant à faire fuir le gars et à subtiliser les deux litres de « schnaps » que je remplaçai par deux litres d'eau. Quand la fouille fut terminée, les « schupos » recherchèrent vainement leur homme et se consolèrent en emmenant les deux litres confisqués. Le lendemain, je rejoignis le gars et lui enseignai une autre cachette. Le chef de camp allemand crut bon de m'avertir que cet homme qu'on avait failli arrêter hier, était un escroc qui avait voulu nous vendre de l'eau pour du schnaps !

En même temps nous luttions contre la passivité et la servilité qui s'emparaient d'un grand nombre. Je leur enseignai à saboter intelligemment : « Travaillez, sans doute, les Allemands disposent de moyens de coercition qui ne vous permettent pas de refuser le travail, mais rendez-vous inutiles. Par exemple, signolez votre travail si vous en avez le goût, faites des pièces parfaites, beaucoup plus précises que le travail ne le demande, mais passez une journée à faire un objet qui demande une heure. Si on vous attrape, déclarez qu'en France, un ouvrier n'est pas un saboteur, que vous ne savez pas travailler autrement. Ou bien, au contraire, produisez, produisez dix fois plus vite qu'un autre, mais avec si peu de soin que toutes les pièces soient à refaire. Si on vous attrape, faites l'idiot. »

Malgré toutes les précautions prises, certaines imprudences avaient été commises, et en définitive, après treize mois de vie civile, la Gestapo signifia à tous les prêtres transformés leur remise en captivité. Je fus réintégré dans les barbelés en décembre 1944. Je reçus l'ordre de travailler. D'accord avec l'aumônier principal qui avait besoin d'un aumônier des réfractaires, je refusai le travail, je rejoignis ainsi le kommando 600, où se trouvait une cinquantaine de sous-officiers réfractaires. C'est avec eux que j'achevai la captivité. Des faits ci-dessus, pourraient témoigner ceux dont j'ai cité les adresses et pour les faits de Blankfelde, l'homme de confiance du camp (Louis Amadei, 12, rue Cadet, Paris-9^e), pour la vie chez les réfractaires, notre homme de confiance Pierre Frémond, 18, rue Jacquard, Sanvic (Seine-Inf.).

J'ai eu ainsi la chance de passer cinq ans en captivité sans avoir travaillé un seul jour pour les Allemands.

T. R. P. MARIE-BENOÎT,
Capucin de la Province de Paris.

Directeur spirituel au Collège international des FF. MM. Capucins de Rome, titulaire de la médaille de la Résistance.

Dans le siècle Pierre Péteul, né le 30 mars 1895, au Bourg d'Iré (Maine-et-Loire).

Mobilisé de janvier 1915 à septembre 1919, comme aspirant au 15^e Tirailleurs.

Une blessure. Croix de guerre avec 5 citations. Médaille militaire.

En 1939-40, interprète à l'Etat-Major du Général Billotte et à la 15^e D. I.

De 1941 à 1943, participe à Marseille à la Résistance : aide aux aviateurs Anglo-Américains, aux Français et alliés poursuivis par la Gestapo.

Aide aux Juifs : leur procure cartes d'identité, asile, départ pour le maquis, l'Espagne, l'Italie, la Suisse, en collaboration avec les comités juifs de Marseille, Nice, Cannes, avec le Consistoire national de Lyon.

Rentré à Rome en juin 1943, poursuit la même œuvre de Résistance et de secours aux Juifs, collabore avec les Ambassades d'U. S. A. et d'Angleterre et M. Angele Donati, de Nice, à un projet de transfert de 30.000 Juifs de France en Italie et Afrique du Nord.

En septembre 1943, il devient le Président du Comité de Protection des Juifs.

A assisté de toutes manières environ 4.000 Juifs.

Arrêté une fois à Rome et poursuivi à Milan, il échappe comme par miracle à la Gestapo, et doit vivre caché dans un couvent pendant le dernier mois de l'occupation allemande. Continue depuis la libération l'assistance aux Juifs et sous son patronage se constitue à Rome un « fichier mondial des dispersés ».

*Résumé de mon activité
en faveur des Juifs persécutés (1940-1944),*

par le T. R. P. Marie-Benoît.

1° *Marseille, juin 1940-juin 1943.* — Etant de nationalité française et mobilisable, en raison de l'imminence de la guerre entre l'Italie et la France, je quittai Rome, où je réside habituellement, le 19 juin 1940, et, en attendant les événements, je me rendis à Marseille, au couvent des Capucins, 51, rue Croix-de-Régner, où je restai trois ans. Une activité tout à fait imprévue pour moi m'y était réservée.

J'avais déjà pris contact avec divers Israélites ayant fui la zone occupée par les Allemands, lorsque le gouvernement de Vichy publia le statut des Juifs. Dès ce moment-là il s'agit de protéger les Juifs étrangers réfugiés en France, qui cessait d'être pour eux lieu sûr et terre de liberté. Que pouvait-on faire pour les aider ? Leur procurer des cartes d'identité avec un nom différent, des recommandations pour obtenir des sauf-conduits, les cacher provisoirement, lorsqu'ils commencèrent à être recherchés, et pour cela disposer de chambres et de personnes de bonne composition.

en attendant de pouvoir les faire partir pour l'Espagne ou pour la Suisse. Avec le temps, il fallut évidemment pourvoir à bien d'autres misères, trouver argent, vivres, vêtements, etc., etc.

J'entrai en relations avec des organisations de passeurs et des filières d'évasion pour l'Espagne et la Suisse, j'en eus même quelques-unes à ma disposition. Je recevais mes protégés au couvent, ce qui n'était pas sans inconvénients, ni sans attirer l'attention, car les parloirs étaient presque continuellement pleins. J'entrai aussi en collaboration avec les Dames de Sion de la rue Paradis, 232, qui eurent de leur côté une grande activité du même genre, et je reçus chez elles nombre de nos protégés.

J'étais aussi en liaison avec divers comités juifs de Marseille, diverses organisations de la résistance et des personnes courageuses qui, un peu partout nous aidaient. Une collaboration très active s'établit entre nous, catholiques, et les pasteurs protestants, orthodoxes ou d'autres cultes.

Je fus averti plusieurs fois que la police nous surveillait. Nous avions aussi parmi elle des amis qui nous informaient des dangers qui nous menaçaient ou des mesures qui allaient être prises. Un jour on me fait prévenir qu'un de mes protégés avait été arrêté à la frontière espagnole muni de faux papiers et avait été contraint d'avouer qu'il les avait reçus de moi. On venait me trouver à toutes les heures. Un matin, à 5 h. 30, une jeune fille se présente à la porte du couvent et me supplie de l'aider à libérer son père qui venait d'être arrêté. Je lui indique une marche à suivre et elle s'en va. A 10 heures du soir elle est de retour, parce qu'elle n'a réussi à rien. Une autre fois, un Belge arrive au couvent à 10 heures du soir en disant : « Je viens de m'échapper du Bréban Marseillais, sis à quatre pas du couvent, aidez-moi à trouver un refuge ». L'Evêque de Marseille, d'accord avec la Préfecture, me nomma visiteur du « Camp des Mille », près d'Aix-en-Provence et de l'Hôtel Bompard, à Marseille, deux camps d'internement ; j'y allai à plusieurs reprises rendre les services qui étaient en mon pouvoir.

Lorsque les Allemands eurent occupé Marseille et le sud de la France, il ne fut pour ainsi dire plus possible de passer en Espagne ou en Suisse. Mais alors il se produisit ceci. Dans la zone du sud-est de la France, occupée par l'armée italienne, les autorités d'occupation avaient envers les Juifs une attitude très différente de celle de la police allemande et de la police de Vichy. Elle les protégeait et les traitait humainement. Des centres d'accueil y furent créés, dirigés par les Juifs eux-mêmes, principalement à

Nice et à Grenoble. De Marseille et d'un peu partout on organisa les départs pour la zone italienne, où nos protégés étaient pris en charge. Des milliers passèrent ainsi.

Je commençai alors à me rendre à Cannes et à Nice pour y travailler d'accord avec les comités de ces villes. Chaque dimanche soir, accompagné de mon secrétaire, M. André-Joseph Bass, Juif français, intelligent et courageux, qui reste mon ami très cher, je prenais le train de Marseille pour Cannes et Nice, où nous restions jusqu'au mercredi ou au jeudi. On traitait affaires avec le bureau de la synagogue de Nice ou avec l'Ugif (Union générale des Israélites français). On rencontrait les personnes qui pouvaient nous aider, puis on rentrait continuer le travail à Marseille.

Cette protection accordée aux Juifs par les Italiens, fut remarquée par Vichy et par les Allemands. On a su après la guerre que Von Ribbentrop, au cours d'un voyage à Rome, se plaignit à Mussolini de cette différence de politique envers les Juifs. Le Duce promit d'y mettre ordre et envoya à Nice, aux premiers mois de 1943, un commissaire aux Affaires juives, représentant le gouvernement italien, en la personne de M. Lospinoso, avec le grade de général. Il y avait par ailleurs à Nice un Juif italien, M. Angelo Donati, directeur de la banque de Crédit Franco-Italien, personnalité de marque, entièrement dévoué à la défense de ses coreligionnaires, un autre de ceux qui restent mes amis très chers, qui, en tant qu'Italien, servait de trait d'union entre les comités juifs et les Autorités italiennes. Il traitait aussi directement avec Lospinoso. Mais il me demanda d'aller le voir, de lui soumettre quelques affaires plus importantes et surtout de le disposer favorablement envers les Juifs. Je lui rendis visite. Il m'accueillit volontiers et comme je lui parlais italien, la conversation prit vite un ton cordial et familial. Il me demanda si mes Supérieurs étaient au courant de ma démarche. Je lui répondis que mes Supérieurs de Rome savaient parfaitement ce que je faisais et m'approuvaient pleinement. M. Lospinoso était un homme droit, pas spécialement féru des questions juives. C'est ainsi qu'il voulut savoir par exemple si le Dieu des Juifs est le même que celui des chrétiens et pourquoi moi, catholique, je m'occupais d'eux. Je n'eus pas de peine à l'éclairer et à me justifier et il me déclara qu'il ne demandait qu'à se montrer bienveillant envers les Juifs.

Entre temps, mes Supérieurs de Rome m'avaient rappelé à mon poste en cette ville. Les démarches étaient longues, mais le Consulat italien m'annonça enfin que mes papiers étaient prêts. Averti de mon prochain départ, Donati me fit part d'un projet qu'il

mûrissait depuis quelque temps et me demanda de l'aider. Avec la marche des événements militaires, on craignait que l'armée italienne ne fût obligée d'évacuer sa zone française d'occupation, laquelle serait alors envahie par l'armée allemande. Cette zone-refuge des Juifs — on parlait de 30 à 50.000 — deviendrait alors tout d'un coup très dangereuse pour eux, ils seraient la proie facile et toute préparée de la Gestapo. Le projet de Donati était de faire passer ces réfugiés de France en Italie, et sachant que sous peu j'irais à Rome, il me demandait d'aller au Vatican pour obtenir qu'on fit pression sur Mussolini à ce sujet. J'acceptai cette mission. Admis le principe de ma visite au Souverain Pontife, on pensa alors à soumettre au Saint-Siège, par la même occasion, d'autres questions intéressant les Juifs de France. A cette fin, accompagné de mon inséparable collaborateur, je partis trouver les autorités juives du Consistoire central de France, réfugié à Lyon. J'eus une longue conversation, d'abord avec le secrétaire, M. Meiss puis avec le président, M. Heilbronner, avec le grand Rabbin de France, M. Schwarz, et le rabbin Kaplan. Tous me parlèrent avec respect et admiration du Souverain Pontife et de l'Eglise catholique, et on fixa ensemble les points que je devais traiter lors de ma visite au Vatican. J'eus encore l'occasion de voir le grand Rabbin de Lille, M. Berman ; celui de Strasbourg, M. Hirschler ; celui de Marseille, M. Salzer, le président de l'Ugif (Union Générale des Israélites de France) M. Raoul Lambert ; le président des « Eclaireurs Israélites », M. Edmond Fleg et beaucoup d'autres personnalités du monde juif, de sorte que je pouvais avec plus de vérité me présenter au Souverain Pontife au nom du Judaïsme français et aussi au nom des Juifs des différentes nationalités réfugiées en France.

2° Rome, juin 1943-septembre 1943. — Arrivé à Rome, je pensai tout de suite à préparer mon audience auprès du Souverain Pontife. Mon Supérieur Général, pleinement favorable à mon activité en faveur des Juifs, m'obtint cette audience le 16 juillet 1943 et me présenta personnellement au Souverain Pontife. Celui-ci accueillit ma relation avec grande bienveillance. A propos de l'action de la police de Vichy contre les Juifs, il me fit cette réflexion : « On n'aurait pas cru cela de la part de la France » et il me promit de s'intéresser personnellement aux questions que je lui soumettais.

Quatre étaient les points de ma relation au Souverain Pontife :

1° Obtenir des nouvelles des Juifs déportés de France. On calculait qu'environ 50.000 Juifs, étrangers et aussi français,

avaient été déportés de France en Allemagne. Un tout petit nombre avait réussi à faire parvenir de leurs nouvelles. On demandait au Saint-Siège d'organiser des recherches, et j'avais aussi apporté au Souverain Pontife des informations obtenues clandestinement au sujet des camps de concentration de la Haute-Silésie et aussi sur la manière dont se faisaient les déportations en France. Malheureusement, le Saint-Siège n'était pas en mesure d'obtenir ces nouvelles des déportés, parce que les Autorités allemandes refusaient de donner la moindre information quand il s'agissait de Juifs.

2° Obtenir un traitement plus humain pour les Juifs enfermés dans les camps de concentration de France. J'avais apporté au Souverain Pontife une relation de M. Hirschler, grand Rabbin de Strasbourg et à ce moment-là, aumônier général des camps de concentration de Juifs de France, sur la triste situation de ces camps. Que put obtenir le Saint-Siège à ce sujet ? Probablement rien, étant donné les dispositions de ceux qui dirigeaient l'action contre les Juifs en France.

3° Faciliter le rapatriement des Juifs de nationalité espagnole qui se trouvaient en France. L'Espagne avait promis ce rapatriement, mais la procédure était extrêmement longue, et, en attendant, les malheureux Juifs étaient exposés à tout instant à être arrêtés et déportés. Sur ce point, j'eus l'honneur et la satisfaction de recevoir de Son Eminence le Cardinal Maglione, une lettre qui m'informait de ce qui avait été fait. En voici la traduction :

« Secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté. Du Vatican, 9 septembre 1943. N° 5416/43. Révérendissime Père. Ayant intéressé Son Excellence le Nonce Apostolique de Madrid au sujet des Juifs espagnols résidant en France, selon l'exposé que vous avez présenté au Saint-Père, le 15 juillet passé, j'ai le plaisir de porter à votre connaissance l'issue des démarches faites à cette fin par le même Nonce Apostolique. Le gouvernement espagnol — écrit S. E. Mgr Cicognani — a donné ordre à ses consuls de France de concéder le visa d'entrée en Espagne à tous les Juifs espagnols, indépendamment de leurs tendances politiques, à condition toutefois qu'ils puissent prouver en quelque manière leur nationalité espagnole ou moyennant documents, ou parce que connus du consul, ou parce qu'ils se seraient présentés dans une circonstance quelconque à l'un des consulats, par exemple : pour une fête, pour un événement national, ou par des témoignages plausibles. Délivrer des documents provisoires pourrait donner lieu à des équivoques ou à la substitution de personnes peut-être non-agrées :

c'est pourquoi l'activité du R. P. Marie-Benoit du Bourg d'Iré doit surtout s'appliquer à démontrer la nationalité de ces Juifs et il trouvera, sans plus, le chemin ouvert pour qu'ils puissent venir en Espagne. Et il n'y a pas de difficulté du côté du Gouvernement à ce que soit délivré à ceux qui désirent rester en France un document duquel résulte que ces personnes sont sous la juridiction de l'Espagne, mais cela présuppose toujours l'existence de la nationalité espagnole, prouvée même d'une manière embryonnaire ».

« Mgr Cicognani ajoute en outre avoir obtenu l'assurance que, par déférence aux désirs du Saint-Siège et selon les sentiments du gouvernement espagnol lui-même, les normes données par le Ministère seront interprétées avec ample générosité.

« Je profite de l'occasion... signé : L. Card. MAGLIONE ».

Malheureusement, à la date du 9 septembre 1943, où cette lettre me fut écrite, la correspondance de Rome avec la France ne m'était plus possible, et je ne pus m'occuper personnellement de la mise à exécution des mesures qui avaient été prises.

4° Le quatrième point de ma relation soumise au Souverain Pontife concernait le projet de transfert de France en Italie des Juifs réfugiés dans la zone française occupée par les troupes italiennes. Mais les événements politiques changèrent notablement la face des choses.

Le 24 juillet, je reçois la visite d'Angelo Donati, venu de Nice à Rome pour traiter la question du projet avec le Gouvernement italien. Il m'informe qu'il a eu un accueil favorable au Ministère des Affaires Etrangères, de la part de M. Vidau, Directeur général, et me demande de songer dès maintenant à l'aider à trouver des lieux de cantonnement dans l'Italie du Nord.

25 juillet, chute de Mussolini. Donati est optimiste. Le changement de gouvernement ne peut que faciliter notre projet. Donati repart pour Nice et le 7 août il m'écrit que le consul italien de Nice a présenté officiellement l'affaire au Ministère des Affaires Etrangères. Le 15 août, Donati est de nouveau à Rome. Je lui fais savoir qu'en cas de besoin j'ai la possibilité de le présenter à l'ambassadeur de Grande-Bretagne auprès du Vatican et au représentant de Roosevelt auprès du Souverain Pontife. Donati, fertile en idées, envisage immédiatement de faire passer nos protégés d'Italie en Afrique du Nord et me demande de lui faire rencontrer les deux diplomates alliés. Je prie alors mon vénérable ami, Mgr Hérissé, qui habite à Sainte-Marthe, tout près des deux ambassadeurs, de solliciter d'eux une audience pour nous, et la rencontre

a lieu. Ces messieurs sont favorables. Ils interpellent leurs gouvernements respectifs.

Donati, rentré à Nice, m'a écrit qu'il connaît les nobles sentiments de Son Excellence Guariglia, ministre des Affaires Etrangères italien, qu'il sait aussi combien est haute l'estime de Sa Sainteté pour lui, et, étant donné le grand intérêt que le Saint-Père a montré, dans l'audience qu'il m'a accordée, à l'importante question de l'entrée éventuelle d'un certain nombre de Juifs en Italie, il a ajouté : « Je pense donc qu'il serait de grande utilité que le Pape fasse connaître au Ministre des Affaires Etrangères italien qu'il apprécie la solution prise en vue par le Consul de Nice. »

Le temps me manque pour faire la démarche envisagée, d'ailleurs elle n'est pas nécessaire. Des mesures concrètes sont déjà prises. Donati, de nouveau à Rome, me porte comme preuve de ce qui se fait, un exemplaire du document d'identité qui a été établi d'accord avec les Autorités italiennes et qui sera délivré à chaque Juif pour pouvoir entrer en Italie. Donati me demande de faire savoir à M. Osborne, ambassadeur d'Angleterre auprès du Vatican, que la demande de transfert des Israélites en Afrique du Nord lui a été adressée par la « Delasem » (Delegazione assistunza emigranti) et que par conséquent, dans le télégramme à envoyer au gouvernement anglais, il faut faire mention de cette Délégation et non de M. Donati. Il me prie également de communiquer à M. Osborne la date à laquelle j'ai été reçu en audience par le Souverain Pontife au sujet de la question juive en France, de lui rapporter les paroles du Pape, à savoir qu'il s'intéressait tout particulièrement à cette question et qu'il se proposait de l'examiner personnellement, et de lui dire enfin que j'ai été informé par la Secrétairerie d'Etat qu'on donnait bonne suite aux demandes que j'avais présentées.

Les visites et les contacts se multiplient avec de bons résultats. Les gouvernements d'Angleterre et des Etats-Unis donnent une réponse affirmative. Nous sommes au début de septembre. Les préparatifs sont achevés, il n'y a plus qu'à passer à exécution. J'avertis Donati que j'ai une occasion pour Lisbonne : un de mes confrères qui part pour les Missions se rend au Portugal. Donati me dicte alors pour le Comité juif de Lisbonne la note suivante, que je reproduis telle quelle, pour donner une idée de l'ampleur du projet et de tout ce qui s'était fait en vue de sa réalisation :

« Les nombreux Juifs qui s'étaient réfugiés dans toute la partie de la France occupée par l'armée italienne, sont canalisés main-

tenant dans la partie des Alpes-Maritimes qui reste encore sous le contrôle italien, lequel protège les Juifs par tous les moyens et a mis à la disposition de ceux qui se trouvent dans la Savoie, la Haute-Savoie, l'Isère, etc., 80 camions escortés par la police italienne. On a l'intention de les faire passer en Italie, mais il est impossible qu'ils y restent, parce que les localités où ils pourraient se réfugier, sont déjà occupées par des Italiens, qui, à cause des bombardements, ont fui les grandes villes.

« Ce problème est angoissant, car cette population juive, que l'on peut évaluer à 40.000 ou 50.000 personnes, est exposée en cas d'armistice entre l'Italie et les Alliés, à tomber à la merci des Allemands, qui se trouvent déjà aux portes de la ville de Nice. Pour résoudre ce problème, les Gouvernements anglais et américain ont été saisis d'un projet de transfert en Afrique du Nord de ce groupe de Juifs. Le gouvernement anglais a répondu qu'il prenait en sérieuse considération ce projet et qu'il se mettait en rapport avec Washington, mais qu'il voyait des difficultés presque insurmontables, d'ordre pratique. Ces difficultés, au moins pour ce qui se réfère au voyage, sont éliminées, puisque le gouvernement italien est disposé à accorder les quatre bateaux *Duilio*, *Guillio Cesare*, *Saturnia* et *Vulcania* pour les transports d'Italie en Tunisie, Maroc et Algérie.

« Le prix de location des bateaux est de 5.500 dollars par jour, auquel il faut ajouter le prix de la naphte et des lubrifiants, les services, la nourriture, les frais portuaires et les risques de guerre. Les quatre bateaux sont à même de pouvoir transporter 10.000 personnes. Les bateaux sont déjà peints d'une couleur spéciale et ont à bord un personnel agréé par le gouvernement anglais, puisqu'ils ont déjà servi pour le transport en Italie des Italiens civils provenant de l'Afrique orientale.

« Le gouvernement anglais est au courant de tous ces détails et, sollicité, a donné son accord et autorisé son représentant auprès du Vatican à proposer officiellement au gouvernement italien d'exécuter cette opération, dont les frais devraient être supportés par le « Joint Américain ». M. Jetroikin a donné à Nice à M. Donati, qui traite toute cette affaire, l'assurance qu'à son avis le « Joint » n'aurait pas de difficulté à accepter. On aimerait beaucoup en avoir confirmation officielle. Il serait utile que Lord Reading et M. Weismann soient immédiatement informés de ce projet et qu'ils fassent œuvre active et urgente pour le faire réaliser par les deux gouvernements anglais et américain, qui jusqu'à maintenant se sont limités à faire des discours et des menaces.

mais n'ont jamais eu l'occasion de rien entreprendre pour sauver la vie des malheureux Juifs persécutés. »

Donati me demande encore de prier le Saint-Siège d'appuyer notre projet dans sa deuxième partie auprès des gouvernements de Londres et de Washington et d'écrire à Lord Reading en Angleterre, par la voie du Portugal dont je dispose. Ce que je fais. Nous sommes au 7 septembre 1943. Qu'on note cette date. Mon confrère missionnaire part le 8 pour le Portugal, emportant avec lui la note de Donati pour le comité de Lisbonne et la lettre que j'ai écrite pour Lord Reading, et ce même 8 septembre, un mois plus tôt qu'on ne l'attendait, est publiée la nouvelle de l'armistice italo-allié, qui fait crouler tous nos plans, avec même des complications tragiques, car de nombreux Juifs, concentrés dans la région de Nice en vue du projet Donati, se trouvent aussitôt exposés aux recherches de la Gestapo, qui a envahi toute la zone française auparavant occupée par l'Italie. En somme un beau projet, qui aboutit à un désastre, faute de temps pour le réaliser. Dans une note du livre de L. Poliakov, « La condition des Juifs en France sous l'occupation italienne », Paris 1946, p. 40, Donati donne à ce sujet la précision suivante : « C'est uniquement la publication prématurée de l'armistice par le général Eisenhower, à l'insu du gouvernement italien — publication dont on n'a pas révélé jusqu'à ce jour les raisons — qui a empêché le couronnement de l'œuvre de sauvetage des Juifs réfugiés en zone d'occupation italienne par leur transfert en Afrique du Nord. »

3° Rome, septembre 1943-juin 1944. — Cependant, un fort groupe de Juifs, voyageant en direction de Nice et arrivé à Grenoble, vit son train dévié, sans savoir pourquoi ni comment, vers Turin et entra en Italie. Ce groupe était dirigé par M. Aron Kastersztein et M. Stéphane Schwamm, qui par la suite devinrent mes collaborateurs et amis. Une note de Schwamm me sert beaucoup pour rédiger cette troisième partie de mon résumé. Instinctivement ils poussèrent jusqu'à Rome et allèrent se présenter au comité juif « Delasem » (Delegazione assistenza Emigranti Ebrei). On les logea provisoirement à l'orphelinat israélite.

Je fus averti de la présence de ces réfugiés par un ami, j'allai les trouver et reconnus parmi eux plusieurs de mes protégés de Nice et de Marseille. Il fallait donc recommencer ou continuer l'assistance. Je les visitais tous les jours et pris contact avec les dirigeants de la Delasem, que je ne connaissais pas encore. Nos Juifs ne pouvaient rester longtemps à l'orphelinat, car les Alle-

mands étaient arrivés à Rome. On les distribua dans diverses pensions de famille, où le comité dut payer assez cher pour obtenir qu'on les logeât sans les déclarer à la police, comme le prescrivait la loi. Pour plus de sûreté j'allai à la police centrale de Rome avec M. Sorani Settimio, président de la « Delasem », signaler la présence et le cas de nos gens dont un bon nombre étaient sans documents d'identité. On nous accueillit avec bienveillance et le chef du service des étrangers nous dit qu'il lui suffisait qu'il sache globalement où ils étaient logés et qu'ils ne seraient pas inquiétés.

Une première difficulté sérieuse se présenta au début d'octobre au sujet des cartes d'alimentation. Il fallait en procurer à tout prix à nos assistés. L'un de nous fit la connaissance d'une certaine personne, qui, se disant fonctionnaire du Service des Rapatriés de l'Étranger, s'intéressa à notre affaire et obtint du Service des Étrangers plusieurs centaines de cartes d'alimentation provisoires. Mais la Direction des Services s'aperçut que la personne en question n'appartenait pas au Service des Étrangers, et qu'ayant soustrait en fraude à ce Service — dans un but de lucre — des papiers et des tampons, elle avait rédigé elle-même la demande de cartes d'alimentation et faussé la signature. Nous ne savions rien de tout cela et étions en train de distribuer pacifiquement nos cartes d'alimentation, quand un ami vient me prévenir que nous sommes menacés d'être dénoncés à la police et arrêtés. En toute hâte je cours au Service des Étrangers pour donner des explications et conjurer le danger, et j'eus la chance de tomber sur un homme compréhensif qui se rendit parfaitement compte que nous n'étions pour rien dans la fraude opérée et que nos intentions humanitaires étaient non seulement irréprochables mais hautement louables, et me promit d'arrêter la dénonciation.

Le local de la « Delasem » continua à fonctionner pendant quelque temps sous la direction de Sorani Settimio aidé de Giuseppe Levi. Mais arrive le 16 octobre, date terrible pour les Juifs romains. Ils doivent livrer à la Gestapo 50 kilos d'or ; puis une grande rafle en prend plus de 2.000. Nos protégés, étrangers et ignorés, ne sont pas visés. Mais la panique les gagne, non sans raison d'ailleurs, car l'avenir est plein de menaces. Le local de la Delasem est fermé. Les archives principales sont transportées à mon couvent de la Via Sicilia, 159 : six gros paquets que je tiendrai cachés pendant des mois, jusqu'à ce que, le couvent étant devenu lui-même suspect, ils soient transférés chez nos voisins, les Pères Carmes.

Pendant quelque temps les réunions du comité se tiennent tantôt dans une pension, tantôt dans une autre. Mais cela est dangereux. Un jour la pension « Salus » de la Piazza Indipendenza, où logent une quarantaine de nos gens, est cernée par un détachement de la police allemande. Je m'y trouve. Heureusement il y a, dans la cour de derrière, un mur qu'on peut franchir moyennant une échelle, et en quelques minutes tous déguerpissent par là. Je reste presque seul avec le personnel de la pension. Au bout de trois heures, après avoir insisté à plusieurs reprises auprès des agents qui perquisitionnent, je suis relâché.

Peu à peu notre comité commence à se réunir au couvent de la Via Sicilia, 159, lequel sera en fait notre local jusqu'à la libération ou à peu près. Une bonne demi-douzaine de salles au moins furent mises (ou prises) à notre disposition. On utilisa aussi la porte de la Via Boncompagni, qui permettait de fuir en cas de danger. Notre comité était mixte : Settimio Sorani, président de la Delasem et son secrétaire Guiseppe Levi, du côté italien, Aron Kasztersztein et Stéphane Schwamm, du côté des étrangers venus de France, et moi comme élément coordinateur et protecteur du dehors. Le président fut un jour arrêté, heureusement avec un faux nom et sans qu'on découvrit qu'il était Juif, et relâché au bout d'une dizaine de jours. Il revint courageusement travailler avec nous mais dut se cacher et à partir de ce moment-là je devins le président du comité. D'ailleurs, j'étais le seul à avoir la liberté suffisante pour pouvoir me présenter partout, à la police, dans les ambassades et les divers services, etc. Je garde de tous mes collaborateurs la meilleure estime pour leur intelligence et leur courage en ces temps si difficiles. J'eus toujours l'appui et l'approbation du P. Recteur du Collège et du R. Père Général. On m'a rapporté qu'un jour quelqu'un étant allé se plaindre auprès de lui de mes manières de faire plutôt compromettantes, il lui fit cette réponse : « Ne vous préoccupez de rien ; si quelqu'un doit aller en prison avec le P. M. Benoît, ce ne sera pas vous, ce sera moi. » Sûr de cette approbation, je continuai mon action, mais je reconnais volontiers que j'étais en effet compromettant pour le Collège et qu'à plusieurs reprises on craignit sérieusement une perquisition. Nous fûmes visiblement protégés. Comment les Allemands ou les fascistes ne s'occupèrent-ils jamais de nous, alors qu'en face de la porte d'entrée du couvent on torturait les partisans et les résistants dans la pension Jaccarini de si triste renommée ?

L'activité de notre comité ? Il y avait tout à faire. Nous avions à assister un nombre chaque jour croissant de Juifs étrangers

arrivant à Rome, à la fin plus de 1.500, de Juifs italiens de l'Italie du Nord, également réfugiés à Rome, et de juifs romains, à la fin plus de 2.500, sans compter ceux qui ne faisaient que passer. Des centaines de personnes venaient chaque jour aux parloirs du couvent. Certains qui ne savaient pas mon nom demandaient au portier « le Père des Juifs ». Cette affluence étant extrêmement dangereuse, on créa en ville des centres de distribution, qui durent d'ailleurs changer souvent, en raison des incidents fréquents qui survenaient. Les groupes constitués répondaient à peu près aux catégories suivantes : Juifs étrangers provenant de la France ; Juifs étrangers résidant en Italie ou à Rome depuis plusieurs années ; Juifs yougoslaves ; Juifs italiens non-romains et Juifs romains.

Où trouver l'argent ? Pour se faire une idée de nos besoins, il faut penser que la plupart de ceux que nous assistions étaient dépourvus de tout moyen d'existence. Quantité de Juifs italiens eux-mêmes, obligés de changer de nom ou de domicile, étaient astreints à dépenser des sommes folles pour pouvoir vivre et s'abriter. Jusqu'en décembre il nous arriva de l'argent de Gênes, où le Cardinal Boetto avait pris la gérance des fonds de la Delasem centrale, mais en décembre notre agent de liaison fut arrêté, s'évada, puis dut s'enfuir en Suisse et nous restâmes sans un sou. Je fis observer que j'avais la possibilité d'approcher l'ambassadeur d'Angleterre auprès du Vatican et le représentant de Roosevelt auprès du Souverain Pontife, et Aron, qui était ordinairement notre pourvoyeur d'idées lumineuses, suggéra d'interpeller par leur intermédiaire le « Joint American Distribution Committee », organisation mondiale d'assistance aux Juifs. Ce fut notre salut. Mais non sans difficultés et longs pourparlers.

Pour aborder les ambassadeurs, je recourus de nouveau à l'obligeance de Mgr Hérissé, qui malgré son grand âge fut magnifique de dévouement et de savoir-faire. Je vis d'abord M. Tittman, représentant de Roosevelt, puisque le Joint était aux Etats-Unis. M. Tittman voulut bien télégraphier à son gouvernement, et après une attente assez longue, une réponse affirmative arriva : 20.000 dollars étaient déposés pour nous en Angleterre. Ce fut alors chez l'ambassadeur d'Angleterre que je dus me présenter. Il ne voulait recevoir que moi seul. Les dollars ne pouvaient pas venir plus près de nous, même pas en Suisse. Il fallait par conséquent trouver à Rome des personnes de bonne composition acceptant de nous acheter les dollars en liras italiennes sur la seule garantie de l'ambassadeur. Nous nous réunissions chez Mgr Hérissé. Sorani

et les hommes d'affaires discutaient les modalités de l'opération, et quand tout était au point, je me rendais chez M. Osborne, lui réfèrais le tout et revenais avec sa signature. Une seconde fois nous dûmes recourir aux ambassadeurs pour demander de nouveau de l'argent au Joint, et les mêmes démarches se firent dans les mêmes conditions. M. Tittman exigea de voir les représentants qualifiés des Autorités juives de Rome, et je me rendis chez lui en compagnie de M. Dante-Almensi, président de la Communauté, et de Sorani.

Au début de décembre une loi parut, aux termes de laquelle toutes les personnes arrivées à Rome après le 6 décembre ne pouvaient plus recevoir de permis de séjour. C'était mauvais signe. On s'attendait à de vastes opérations de police. Il fallait à tout prix légaliser nos gens ou les faire disparaître. Un moment Sorani eut le projet de les envoyer dans les catacombes, où se cachaient déjà beaucoup de partisans, mais on se rendit compte que c'était impraticable. Entre temps Sorani, qui était en bons termes avec M. Chauvet, attaché à la Légation suisse (qui représentait les intérêts français durant la guerre), avait obtenu pour quelques personnes, en possession de cartes d'identité française, des lettres de protection d'usage local. Schwamm eut l'idée de continuer de cette manière et rendit visite à Chauvet, lui montrant une fausse carte d'identité fabriquée par des moyens de fortune, et déclarant qu'il y aurait environ 200 possesseurs de cartes semblables à prendre sous la protection du Consulat suisse.

Chauvet, visiblement embarrassé, d'une part ne voulant pas refuser, de l'autre ne pouvant exposer la Légation à des ennuis, répondit que « ce papier était un peu trop mal fait ». Schwamm lui promit alors d'en porter de meilleurs. Chauvet répondit qu'il ne pouvait accepter que des documents « qui n'avaient pas l'air d'être faux ». Le temps pressait. On se servit des papiers grossièrement fabriqués pour inscrire nos gens dans les registres des hôtels et des pensions avant le 6 décembre. Ensuite, on perfectionna les choses. Je savais qu'il y avait au couvent une vieille imprimerie à main et la trouvais dans une chambre à débarras sous la poussière et les objets de rebut. Nous avions parmi nous assistés un imprimeur qui réussit à tirer quelque chose de cette machine primitive et nous donna des cartes d'identité très « convenables ». Un de nos amis de la résistance se chargea de faire fabriquer chez un graveur plusieurs tampons de cinq ou six villes de France, dont nous avions trouvé des empreintes parmi les papiers de nos gens. Le plus difficile était de nous procurer des timbres fiscaux. On les remplaça par des timbres-poste. Nous en

avons quelques-uns et on en acheta chez des philatélistes. Mais il en fallait bien trop, nous dûmes employer des timbres oblitérés, qu'on maquillait tant bien que mal. C'était fou, mais cela passa. Chauvet s'en contenta, de même l'ambassadeur de Roumanie, M. Crigorcea, qui avait lui aussi « adopté » de nos assistés, ainsi que le Consul hongrois, M. Szasz. Par centaines, nos cartes d'identité s'écoulèrent. Un jour M. Debroise, ex-Consul français, gagné à la cause des Alliés, vint lui-même m'en demander pour des personnes qu'il protégeait. « C'est un peu fort, lui dis-je, ce sont même les rôles renversés : un Consul de France qui vient me demander des papiers français ! »

Notre activité ne se limitait pas à procurer aux étrangers des papiers d'identité qui leur permettaient d'obtenir des lettres de protection des Consulats auxquels on les adressait. Il y avait aussi les juifs italiens, qui, changeant de nom, devaient se munir de nouveaux documents. Pour eux, on ne pouvait pas procéder de la même façon. On recourait aux Comités de Résistance avec lesquels nous étions en liaison constante, et ils nous procuraient de nouvelles cartes d'identité. A leur défaut, car il faut penser que nous avons secouru des milliers de personnes, on employa aussi des papiers provisoires délivrés aux évacués, aux réfugiés, aux sinistrés de guerre, etc., tout ce qui nous tombait sous la main.

Il fallut renouveler nos cartes d'alimentation, et cette fois on voulut éviter le risque d'une nouvelle dénonciation, car les temps étaient devenus beaucoup plus durs. J'allai avec Schwamm parler à M. Charrier, directeur du Service d'Alimentation pour les étrangers. Il s'agissait maintenant de « 500 réfugiés provenant de France », qu'on devait munir de cartes d'alimentation avant qu'ils n'eussent obtenu leur permis de séjour, car la police n'avait pas assez de personnel pour délivrer tant de permis en quelques jours. Charrier comprit et voulut simplement se couvrir en me présentant au Directeur du Service d'Alimentation, lequel comprit aussi et dit à Charrier qu'il pouvait marcher.

On convint qu'on fournirait à Charrier, comme pièces à l'appui, des certificats légalisés par le Vicariat de Rome, attestant que le Comité, placé sous ma direction, s'occupait de régulariser la situation des personnes en question. Il s'agissait de faire bonne impression sans trop engager les responsabilités. Schwamm fit polycopier au couvent cinq cents certificats ayant comme en-tête « Comité d'Assistance aux Réfugiés, en formation » (par force « en formation », car aucune autorité ne nous connaissait et surtout ne devait nous connaître). Je signalais comme président du

Comité. Ma signature fut légalisée au Vicariat par Mgr Dionisi, lequel par ce procédé, ne pouvait avoir d'ennuis, car il ne faisait qu'attester l'authenticité de ma signature, tandis que j'avais la responsabilité du certificat. Par ailleurs, au Service d'Alimentation, Charrier se contentait de ce document muni du sceau du Vicariat. De plus, comme les Italiens eux-mêmes, changeant de nom, devaient eux aussi recevoir de nouvelles cartes d'alimentation. Charrier nous suggéra de les faire se présenter chez lui comme réfugiés ou évacués de l'Afrique Orientale, de la Grèce, de l'Albanie, etc., munis d'un certificat, dont, pour plus de sûreté, il nous donna lui-même la formule, attestant leur condition et qu'on s'occupait au Comité de mettre en règle leurs papiers. Charrier m'a dit qu'il nous avait ainsi donné plus de 1.300 cartes d'alimentation, chiffre énorme, si l'on songe que toutes les cartes étaient données à titre d'étrangers, alors que les mesures les plus sévères leur interdisaient l'entrée à Rome et que les soldats allemands eux-mêmes, en service dans la capitale, devaient remplir des formalités difficiles pour s'en procurer.

A une certaine époque, nos réunions de Comité, en raison de l'affluence constante et grandissante des clients dans les parloirs du couvent, se tinrent en ville. Nous fixions un rendez-vous chez des avocats de nos amis, et pour plus de sûreté, nous changions chaque fois. Nous avons obtenu des centaines de lettres de protection de la Légation suisse et des autres Consuls. On pensa à faire une démarche pour obtenir des permis de séjour. Schwamm et moi allâmes demander conseil à Mgr Dionisi, du Vicariat, qui nous avait déjà aidés pour les cartes d'alimentation et se montra disposé à continuer. Il nous adressa à son ami le Secrétaire du Questeur de Rome, lequel m'introduisit chez le Questeur lui-même. Ce dernier suggéra, pour ne pas encombrer les services, d'envoyer une vingtaine de personnes par jour à la police. Les choses allèrent bien pendant quelque temps.

Au bout de deux ou trois semaines la police cessa de nous délivrer des permis de séjour. Il fallut de nouveau intervenir. Schwamm, qui dans l'intervalle avait changé d'identité et était devenu M. Bernard Lioré, citoyen français, avec un passeport parfaitement en règle, avait aussi fait la connaissance du capitaine Girardi, de la PAI (Police africaine italienne), qui le présenta à son chef le général Presti, lequel commandait alors la police militaire de Rome. Je signai une demande que Schwamm adressa à Presti. Celui-ci intervint auprès de la police, qui recommença à nous délivrer des permis de séjour.

Dans cette existence si mouvementée, il y eut des épisodes tragiques et d'autres qui ne manquaient pas de comique. Un jour la Gestapo avait pris avec d'autres malheureux une enfant de 7 ans, et elle était sur le point d'être déportée. Sa pauvre mère était désespérée et nous suppliait de faire quelque chose pour sauver la petite. Nous allâmes de tous les côtés possibles pour obtenir des interventions. M. de Nieuvenhuis, ambassadeur de Belgique auprès du Vatican, qui nous aida efficacement en plusieurs circonstances, mit au courant de l'affaire le Saint-Siège. Schwamm, que le nom de Lioré couvrait très à point, alla s'informer à l'administration de la prison où était enfermée l'enfant. On lui répondit que le transport dont elle faisait partie était sur le point de partir. J'allai alors chez le comte de Salis (délégué de la Croix-Rouge internationale à Rome) et celui-ci, après beaucoup d'insistance, se décida à intervenir auprès du Général allemand de la place de Rome. L'enfant fut sauvée juste à temps et rendue à sa mère.

Une autre fois un de nos Néo-Français est arrêté dans une rafle et emprisonné par la Milice fasciste à la caserne Mussolini. On téléphone à Chauvet, à la Légation suisse. Il nous répond qu'il ne peut s'occuper du cas, n'étant pas en relations directes avec les autorités de police. Que faire ? Le temps presse, tous sont en danger, si le détenu fait des aveux et dévoile nos procédés de naturalisation. Schwamm se dévoue et risque le paquet. Il est maintenant Bernard Lioré, délégué auxiliaire de la Croix-Rouge suisse. Comme tel, il va trouver le chef de la police, hautain et portant monocle. Mais Lioré en a vu d'autres. Il demande à voir son compatriote arrêté et à lui porter de quoi manger, « sauf à faire intervenir officiellement, quand ce sera nécessaire ». Le chef tombe dans le piège ; un quart d'heure après, le « Français » est libéré.

Les alertes étaient fréquentes. Un jour on me prévient qu'un de nos centres, chez les braves Sœurs Franciscaines de la Via Vicenza, a été dénoncé à la Gestapo. Il faut en évacuer immédiatement tout le vestiaire qui s'y trouve et ne plus y aller. Il paraît qu'il y a également un mandat d'arrêt contre moi sur la table du colonel Kapler, commandant des SS (auprès de qui nous avons un confident très secret). Une autre fois, le frère de M. De Gasperi, l'actuel chef du gouvernement italien, vient m'avertir qu'un de nos amis, membre important de la Résistance, a été arrêté, qu'il a dû donner cinq noms et que parmi ces cinq noms le mien s'y trouve. J'ai su par la suite que l'arrêté en question fut fusillé quinze jours après. Un jour le président du tribunal

antifasciste, c'est-à-dire du tribunal qui jugeait les antifascistes, qui était en même temps des nôtres, accourt au couvent, où s'était rassemblé le comité, et nous dit : « Dispersez-vous immédiatement ; un tel a été arrêté, muni d'une carte d'identité française ; on l'a fait parler, il a avoué qu'il l'avait reçue chez le Père Marie-Benoît ». Je suis toujours resté à ma place. Pourquoi n'est-on jamais venu me prendre ? je me le demande encore.

Une fois, un de nos assistés vient se plaindre d'avoir été mal reçu au Service d'alimentation, où on a refusé de lui donner les cartes d'alimentation. Je vais trouver Charrier et lui demande explication, car je savais son dévouement à toute épreuve. Il me répond : « Vous feriez bien de styler un peu vos gens sur la manière de se présenter à mon bureau. Voici ce qui s'est passé. J'interroge le client, comme je le fais ordinairement, sur sa nationalité, sur son séjour à Rome, etc. ; il se met ingénument à m'expliquer, de manière à être entendu des autres clients, que les papiers qu'il présente ne sont pas ses véritables papiers, qu'il n'est pas Français... J'ai dû interrompre avec indignation et le mettre à la porte : « Je ne sers que les gens qui ont des papiers en règle. »

Des lettres anonymes de menaces nous arrivaient souvent. Un jour, j'en reçois une où on me demande 20.000 livres, sinon on me dénoncera, ainsi que toute ma bande, à la police allemande. La somme doit être portée tel jour, à telle heure, à Porta Pia, angle de l'autobus N T. Délibération au Comité. Il faut mettre « en sûreté » cette personne. Notre ami le brigadier De Marco se charge de l'affaire et se rend à Porta Pia la lettre anonyme à la main, signe convenu qu'a donné la personne en question. Il est suivi à distance d'un certain nombre de nos gens, dûment instruits de ce qu'ils ont à faire. Malheureusement notre gibier nous échappe et ne se présente pas. De Marco crut reconnaître que c'était une femme ; elle aura flairé un piège et préféré renoncer aux 20.000 livres. Le brigadier De Marco nous aida souvent de la manière la plus efficace et la plus courageuse. La « Questura » centrale nous fut aussi toujours favorable. J'y allais souvent et j'y fus toujours bien reçu, sauf une fois où je fus poliment mis à la porte, parce que je posais des questions « indiscretes ». Ces Messieurs devaient évidemment faire attention à ne pas se compromettre. L'actuel Directeur du Service des Etrangers, le D^r De Fiore, reste mon excellent ami et nous parlons souvent de ces temps terribles. Sans la bienveillance et l'aide de la « Questura centrale », nous n'aurions certainement pas pu tenir.

J'ai déjà parlé de vivres et de vêtements, il y avait encore autre

chose. Un matin, Aron m'arrive au couvent : « Cette nuit, me dit-il, j'ai dû faire l'accoucheur. » Une des femmes de la pension où logeait alors Aron, s'était mise à crier des douleurs de l'enfantement. Aron s'était levé et était allé voir de quoi il s'agissait. En vain avait-il essayé de faire venir d'autres femmes pour aider la nouvelle maman. Toutes terrorisées par l'idée d'une descente de police, elles n'avaient pas osé bouger, et Aron avait dû s'improviser opérateur et faire tant bien que mal le nécessaire. Dans des circonstances plus normales, nous envoyions les femmes enceintes dans une clinique de maternité, où j'allais expliquer le cas. Et puis, la naissance venue, j'allais avec Aron trouver la nouvelle maman et lui présenter les félicitations et le cadeau du comité.

Mais hélas, ces quelques moments de joie disparaissaient entièrement à côté de nos préoccupations grandissantes. Le nombre de nos protégés augmentait sans cesse. Nous arrivions à faire venir jusqu'à Rome quantité de malheureux restés cachés dans le Nord de l'Italie de la façon suivante. Une de nos jeunes Juives, très courageuse, se chargeait à Rome du plus grand nombre de cartes d'identité fabriquées par nous et les emportait dans le Nord, où elle les distribuait, et ainsi chaque jour nous arrivaient de nouveaux Français, de nouveaux Hongrois, de nouveaux Roumains, etc., etc. Ils avaient ordinairement l'adresse du couvent, et de là Aron ou un de ses lieutenants les répartissait dans les pensions.

Nous eûmes la chance de pouvoir prendre contact avec les Pères Salvatoriens, dont le Supérieur Général, allemand, faisait la navette entre le Vatican et les autorités militaires allemandes. Il nous fut ainsi possible d'être prévenus des éventuelles opérations de police et aussi à plusieurs reprises d'obtenir des interventions efficaces. D'ailleurs, avec Schwamm, nous n'avions même pas reculé devant une démarche à l'ambassade d'Allemagne auprès du Vatican. Nous avions été bien reçus par le Baron Braun, mais il ne put rien faire pour nous, car nous avons été obligés d'avouer qu'il s'agissait de Juifs. On commença aussi à avoir de plus nombreux contacts avec les autorités anglaises et américaines, car certains de nos gens aidaient des prisonniers alliés évadés. Schwamm accueillit chez lui deux jeunes Français, ex-prisonniers de guerre, enrôlés de force dans l'armée allemande et qui avaient réussi à désertier. M. Debroise leur fournit des passeports et M. De Vial, de l'ambassade de France auprès du Saint-Siège, leur procura des certificats de travail à l'ambassade. Ils furent pour nous de très tristes sires, comme on le verra par la suite.

Un jour, le consulat suisse, qui jusqu'à ce temps avait continué

à fournir à nos « Français » des lettres de protection, fait grève. M. Chauvet doit avoir eu des ennuis de la part de ses supérieurs. Il faut reconnaître qu'il y avait de quoi. Je vais lui demander des explications. Sa réponse est que le Ministère de l'Intérieur italien est informé de la présence à Rome de 400 Français, qu'il veut les rapatrier et qu'on m'en demande la liste. Panique parmi nos gens. Les Allemands vont tout découvrir, nous sommes tous perdus. Après avoir tenu conseil au comité, je vais avec Schwamm au consulat suisse. Nous y trouvons présents, à nous attendre, MM. Sommaruga, conseiller légal, Chauvet, Debroise et De Vial. Je déclare d'abord que je ne veux donner aucune liste et Schwamm fait la proposition suivante : « Dites au Ministère de l'Intérieur qu'il renonce à son projet de rapatriement, qui lui donnerait trop de soucis. Il s'agit d'évacuer de Rome un surplus d'étrangers. Nous disposons de camions et nous nous chargeons nous-mêmes de l'opération. » Nos interlocuteurs nous regardent quelque peu ahuris, se demandant sans doute quelle nouvelle invention nous avons en tête, car ils ne devaient pas beaucoup croire à la réalité de nos camions. De fait, nous n'en avons absolument aucun, comme on le pense bien. Mais voici quelle fut notre trouvaille. Conseillé par Aron je vais avec Schwamm chez le consul de Hongrie, M. Szasz et nous lui demandons des documents d'identité hongrois pour nos « Français » qu'on songe maintenant à « dénaturiser ». Szasz accepte, nous demandant une simple couverture, pour la forme, à mettre dans ses dossiers. Schwamm, le spécialiste des papiers légaux, fabrique les documents ; nous avons parmi nous de vrais Hongrois qui trouvent les noms de villes et de personnes hongrois, et nos gens commencent à se présenter au consulat. Les fameux documents s'y trouvent encore aujourd'hui. Voilà notre manière à nous de faire quitter Rome à nos « Français ». Huit jours plus tard, je porte au consulat suisse les 25 premiers documents de protection suisse, retirés des mains de nos assistés devenus Hongrois, après en avoir prudemment détaché la photographie, et je déclare à M. Chauvet : « Voilà les lettres de protection des 25 premiers que nous avons fait partir de Rome. Les autres suivront. »

Voilà à quels expédients nous étions réduits pour éviter que nos gens ne tombent entre les mains des Allemands. Nous étions sur le qui-vive perpétuel, mais, il faut le dire, admirablement aidés. Un jour la milice fasciste effectua à l'improviste une descente à la pension des nouveaux « Hongrois ». Ceux-ci protestent et invoquent le secours de Szasz, lequel se rend à la pension et met à la porte

la police, menaçant de représailles contre les Italiens résidant en Hongrie. On peut donc continuer à « fabriquer » des « Hongrois » à toute vapeur. Il faut s'imaginer l'atmosphère dans laquelle on vivait pour comprendre toutes ces folies, toutes ces farces tragico-comiques. Il faudrait encore raconter toutes les visites que je fis avec Schwamm et Aron aux ambassades de Pologne, de Belgique, de Suède, du Portugal, à la Nonciature Apostolique auprès du gouvernement italien, à la Secrétairerie d'Etat du Vatican, au représentant de la Principauté de Monaco, etc. Nous étions en liaison avec le Pasteur Ammenti, de l'Eglise Méthodiste, qui nous aida beaucoup. Nous rencontrions des membres de tous les partis politiques, unis alors en comité de libération : communistes, parti d'action, monarchistes, démocratie chrétienne. Glingler, de ce dernier parti, nous fut particulièrement dévoué. M^{me} Gallone nous fut précieuse pour les liaisons avec les organisations polonaises et les dirigeants importants de la résistance. Il va sans dire enfin que nous collaborions avec maints religieux ou ecclésiastiques qui exerçaient une activité semblable à la nôtre. Je crois que nous pouvons nous rendre ce témoignage d'avoir frappé à toutes les portes qui nous étaient accessibles. Nous étions connus et recevions aussi beaucoup de visites de militants politiques. La police de Rome, je l'ai déjà dit, était au courant de tout ce que nous faisons. Non seulement elle ne nous inquiétait pas, mais elle avait avec nous de véritables connivences. Un seul exemple : un jour, un Juif étranger se présente à la « Questura » muni d'un passeport espagnol. On s'aperçoit vite qu'il n'est pas de cette nationalité. L'intéressé proteste. L'employé qui l'interroge téléphone alors au consulat espagnol et demande si on connaît tel individu. Réponse négative. Désespoir du pauvre qui se croit perdu. Et l'employé de le consoler : « Ne vous en faites pas. Allez Via Sicilia, 159, trouver le Père M. Benoit. Là, on arrange tout. »

Tout ne s'arrange pas quand même. Nous sommes au début d'avril. Les nouvelles militaires sont bonnes, mais n'annoncent pas encore de libération prochaine. Notre situation est de plus en plus difficile. De Florence, on nous demande secours. Nous avons nous-mêmes besoin d'argent immédiatement, et il faudrait aller en chercher à Gênes. L'inquiétude et la nervosité minent nos gens. On se demande s'il n'y aurait pas la possibilité d'en faire passer un certain nombre en Suisse. Un voyage est décidé : on passera par Florence ; à Milan on explorera la frontière ; à Gênes on se refournera d'argent. Les voyageurs seront : Schwamm et moi. C'est plus facile à dire qu'à faire, car il n'y a plus de train de Rome à Flo-

rence et les autos en raison des bombardements, ne circulent plus que de nuit.

Le capitaine de la P. A. I., Girardi, ami de Schwamm, a une automobile de provenance allemande, mais sans autorisation de circuler. Je vais avec Schwamm chez le comte de Salis, de la Croix-Rouge Internationale, et nous obtenons de lui une lettre de recommandation en italien et en allemand, dans laquelle on prie toutes les autorités d'aider le Père M. Benoît et son compagnon de voyage M. Lioré (Schwamm) qui vont visiter des camps de prisonniers français. Il me semble que nous eûmes en effet un semblant de mission de ce genre de la part de MM. Debroise et De Vial, qui permettait au délégué de la Croix-Rouge de parler ainsi.

Muni de cette lettre, Schwamm va à la Kommandantur, y déclare que nous avons une voiture privée à notre disposition et obtient le permis de circuler. Départ de nuit. A Florence, Schwamm se servant de notre lettre de recommandation, nous obtient de la Kommandantur des billets de chambre dans le meilleur hôtel de la ville, juste au milieu de l'Etat-Major allemand. Il se fait de même octroyer de la benzine pour la suite du voyage. A Milan je me sépare de Schwamm et nous commençons à chercher chacun de notre côté des passages clandestins pour la Suisse. Je trouve des pistes et lui aussi. Deux jours après, nous nous retrouvons dans un restaurant et nous communiquons nos informations. Schwamm a le numéro de téléphone d'une personne qu'il peut appeler pour prendre contact avec elle. Il l'a déjà vue. Schwamm téléphone. Une voix répond : « Je vous rejoins dans un quart d'heure. » Nous nous mettons à table en attendant.

Au bout d'un moment, un civil demande Lioré à la porte du restaurant. Celui-ci va le trouver. Je le vois montrer sa carte d'identité, puis revenir, pâle, vers moi, pour prendre son manteau, tout en me disant à voix basse : je suis arrêté. Et on l'emmène. Que se passe-t-il donc ? J'appris les jours suivants par des membres de la Résistance de Milan, qui avaient un service d'information très perfectionné, qu'au moment même où Schwamm téléphonait à la personne en question, la police fasciste perquisitionnait chez elle et que ce fut un agent de police qui nous répondit.

Je quitte immédiatement le restaurant, vais prendre nos valises à l'hôtel où nous étions descendus et me réfugie au couvent des Capucins, qui par bonheur se trouve dans le voisinage, après avoir dit au portier de l'hôtel que je partais pour Rome. Je fis bien, car un quart d'heure après, la police, qui a fouillé Lioré et examiné notre fameuse lettre de recommandation, venait pour m'arrêter à

l'hôtel. Le portier leur répéta qu'en sortant j'avais dit que je partais pour Rome. Comme il était presque 10 heures du soir et qu'il n'y avait plus de trains de nuit, des membres de la Résistance me rapportèrent que ces Messieurs allèrent le lendemain à la gare au train de Florence de 8 h. 30, l'arrêtèrent avant le départ et en fouillèrent tous les wagons.

Pendant ce temps, je reposais tranquillement au couvent. Je me crus obligé de rechercher où se trouvait Schwamm, pour essayer de le délivrer, si c'était possible, en tout cas pour informer ses parents et sa femme qui étaient à Rome. Après huit jours, j'appris ce que j'ai déjà dit, qu'il avait été arrêté par la police fasciste et était à la prison S. Vitore de Milan. Je me risquai à lui porter un paquet de linge qu'il avait demandé au consulat suisse de Milan. A son retour de captivité il me dit que, ce linge provenant de sa valise, il avait compris qu'il était arrivé par moi et fut tranquilisé sur mon sort.

Le délégué de la Croix-Rouge de Milan voulut bien aller à la police demander des informations en mon nom. On lui répondit : « Ah ! Vous vous occupez de cet individu et du Père Benott. Eh bien, vous pouvez dire à ce Père que si on l'attrape, il ira en prison lui aussi. » Il était clair que je devais quitter Milan. Je restais seul et sans auto, car notre compagnon de voyage n'avait pu attendre et était reparti pour Bologne. Je pris le train de Gênes, y vis le cardinal Boetto et son secrétaire, Mgr Repetto, et réglai l'affaire d'argent dont j'étais chargé, puis rentrai à Rome, en train, jusqu'à Florence, et en auto de Florence à Rome.

Là, je trouvai de la casse. Une femme me dit : « Vous étiez notre roi, vous n'auriez jamais dû partir ! » Aron avait été trahi et arrêté. Les deux Français que Schwamm avait hébergés avec tant de bonté, avaient dénoncé une de nos pensions et fait arrêter une trentaine de personnes. Au couvent, où l'on avait été averti de ce qui nous était arrivé à Milan, on avait brûlé tous les papiers concernant notre activité, et nos gens se réunissaient maintenant à la Croix-Rouge Internationale. Mon Supérieur Général ayant appris par la Légation Suisse que la police de Milan me recherchait activement, jugea prudent de me faire chercher un refuge hors du couvent, en attendant l'arrivée des Alliés, qui s'annonçait proche. Ce que je fis.

Au bout d'un mois, Rome était délivrée. Les Juifs firent une cérémonie à la Synagogue et m'y invitèrent. On me mit aux toutes premières places. Sorani dit quelques mots très émus. Deux rabbins alliés parlèrent ensuite, l'un en allemand, l'autre en fran-

çais. Celui-ci remercia l'Eglise catholique et le Souverain Pontife pour le secours donné durant la persécution. Puis, on me demanda de prendre la parole. Je me présente à la balustrade d'où je domine l'assemblée comme d'une estrade. Tonnerre d'applaudissements. Je prends part aux sentiments de tous, mêlés de joie et de douleur, car si la Libération est un fait, beaucoup pleurent des victimes et les déportés souffrent au loin. Plus de 2.000 Juifs romains ont été emmenés. Les étrangers, nous les aurions tous sauvés, sans l'infâme trahison des deux Français, qui furent consignés aux Autorités militaires françaises et conduits en Afrique pour être jugés. Je termine mon discours en rappelant le grand précepte de Moïse de l'amour de Dieu et du prochain et lance un pathétique : « J'aime les Juifs de tout mon cœur. » De nouveau, applaudissements, et à la sortie, serrements de main.

Ma mission de bataille est finie. Les Juifs viennent encore au couvent, car leurs locaux ne sont pas encore ouverts, et ils ont tout à réorganiser. Un jour, on lit dans un journal romain : « Mardi prochain, 15 heures, réunion des Juifs à la synagogue de la Via Boncompagni. » Mes confrères m'interrogent, ébaubis : « Est-ce que vous avez aussi monté une synagogue chez nous ? » Je ne suis au courant de rien, mais je crois plutôt à une plaisanterie. Ce qui fut réel, ce fut une distribution de matzos (pains azymes) à la sortie du couvent, qui dura au moins trois semaines. Les troupes palestiniennes, arrivées à Rome, avaient fait cadeau à leurs coréligionnaires, d'une grande quantité de caisses de matzos. Nos gens, ne sachant pas où les mettre, m'avaient demandé de les déposer au couvent où ils en assureraient la distribution. On le leur accorda.

Quelque temps après, mes protégés, comprenant très bien que sans l'autorisation de mon Supérieur Général, je n'aurais pas pu les aider comme je l'avais fait, eurent l'idée délicate de remercier directement mon Supérieur, ainsi que certains de mes confrères qui s'étaient aussi intéressés à eux. Une petite fête eut lieu à l'auberge Raimondo, où les Juifs étrangers avaient leur comité. Mon Supérieur Général, invité, s'y fit représenter par le Père Callixte, qui avait passé trois années avec les Juifs comme délégué du Vatican dans le camp de concentration de Ferramonti di Tarsia. J'y étais, évidemment, accompagné du Père Beaudoin, qui m'avait remplacé pendant mon fameux voyage de Milan, du Père Archange, Yougoslave, qui s'était occupé de ses compatriotes et du Frère Basile le portier connu de tous, dont la patience avait été certainement mise à rude épreuve.

Une lettre de remerciements au Père Général, de nationalité belge, fut lue par une dame de la même nationalité. On m'offrit une Bible portant la signature de tous les présents. Un discours fut ensuite prononcé et les enfants exécutèrent un chant composé par M^{me} Claire Mandel. Je veux, pour terminer, reproduire ici ce discours et ce chant dans toute leur fraîcheur et leur simplicité.

« Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs et mes chers enfants ! Au nom de tous je me permets de saluer le Père M. Benoît et les Pères qui l'entourent en leur exprimant notre plus grande et chaleureuse reconnaissance pour tout le bien qu'ils nous ont fait, à nous Juifs, au risque de leur vie, et que le Père M. Benoît a fait pour nous dès le premier jour de notre arrivée à Rome.

« Qui de nous pourra oublier cette noble figure venue nous saluer et nous reconforter dans ce fameux orphelinat ?

« Nous leur présentons nos vœux les plus fervents pour la nouvelle année et nous prions la Providence de les protéger et de leur accorder une longue vie pour continuer à répandre leurs bienfaits et leurs bontés sur terre.

« Nous sommes sûrs et persuadés qu'une place leur sera réservée aussi parmi les justes dans la vie éternelle.

« Notre cher président d'honneur, nous avons organisé en votre honneur cette modeste fête, mais très significative pour nous.

« Il existe toutes sortes de prix.

« Quant à nous, nous avons décidé de vous décerner le plus grand prix, le prix de bonté et d'humanité.

« Vous, notre cher président d'honneur et tous vos Frères, vous méritez bien de l'humanité.

« Le prix, c'est la Bible divine. Qu'elle vous préserve tous de tous les maux. Qu'elle continue à vous éclairer dans toutes vos bonnes entreprises pour l'humanité, l'amour de vos semblables et dans toutes vos bonnes œuvres.

« Mes amis, levons-nous ! Portons nos regards sur le Supérieur, sur le Père M. Benoît et sur tous ses Frères ! Ils sont la personification de la bonté, de l'amour et de l'humanité ! Saluons-les ! ».

— Lu par M. Outzekhowsky, le 31 décembre 1944.

« A mon cher R. P. M. Benoît, en reconnaissance d'avoir sauvé ma vie et celle de milliers d'autres.

Vive le Père M. Benoît. Vive le Père M. Benoît,
Ce brave Père qui nous sauva.
Vive le Père M. Benoît.

C'est lui qui nous encouragea,
 Et c'est lui qui nous protégea.
 Vive le Père M. Benoît. Vive le Père M. Benoît.

Il soignait pour du logement,
 Et pour le ravitaillement,
 Pour l'entretien de nos enfants.
 Vive le... Vive le...

Il nous disait venez à moi,
 Ayez confiance dans le bon Dieu,
 Et avec ses mots consolants,
 Il nous soulagea de son mieux.
 Vive... Vive...

Il nous a donné l'espérance d'un meilleur avenir,
 C'est lui qui nous soulagea dans notre souffrance,
 Et sauva l'honneur de la France.
 Vive... Vive...

Au grand risque de sa vie
 Il travaillait pour nous jour et nuit,
 Avec un grand amour pour Dieu,
 Pour délivrer des malheureux.
 Vive... Vive...

Il est notre grand sauveur,
 Et notre grand libérateur,
 Soyez toujours reconnaissants,
 Et priez Dieu en le remerciant.
 Vive... Vive...

Vous pouvez être fier de vous,
 D'avoir sauvé des milliers de nous,
 La récompense viendra du bon Dieu
 Et nous ferons de notre mieux.
 Vive... Vive...

Racontez à vos chers enfants
 Du grand héros, du grand savant.
 Vive... Vive...

Ce brave Père qui pour nous lutta
 Et avec grand amour nous délivra,
 Le peuple d'Israël renaitra.
 Vive... Vive...

Vous étiez et vous resterez notre Père bien-aimé.
 Vive... Vive...

CLAIRE MANDEL.

Papermann, qui nous aida beaucoup au comité, était président de cette réunion. D'autres, comme Boll, Charlitt, Waizs, qui avaient beaucoup travaillé avec Aron, de même que Tecchiati, de son vrai nom : Kop, notre pourvoyeur de cartes d'alimentation, étaient partis pour les Etats-Unis. Aron fut envoyé à Buchenwald, où il eut la douleur de reconnaître un jour, dans un sinistre cortège désigné pour la mort, son vieux père, suivi de toute sa famille. On peut dire qu'il a vu brûler les siens sous ses yeux. Mais il est rentré lui-même de déportation. Quant à Schwamm, en juin 1944, il est déporté en Allemagne. Son convoi va en Haute-Silésie. Il commence à apprendre le russe avec les autres prisonniers. Le 25 janvier 1945, l'armée rouge arrive à son camp. Il est délivré ! Il reste quelque temps en Pologne où il a toutes les peines du monde à redevenir Schwamm (il avait été arrêté comme Bernard Liore). Les autorités le croient, mais refusent de lui faire des papiers officiels. Le voilà contraint à faire un dernier faux pour récupérer son identité : une feuille de voyage de la Croix-Rouge polonaise pour aller à Bucarest. Là, des amis témoignent qu'il est bien réellement Schwamm et il est rendu à la vie normale.

UN MARTYR DE LA CHARITÉ.

Le R. P. Augustin Meyer, Capucin (Sigolsheim).

Le R. P. Augustin Meyer avait 41 ans lorsque la guerre de 1939 éclata. Originaire du Haut-Rhin, il exerçait un apostolat extrêmement fécond à Strasbourg, spécialement auprès de la classe ouvrière où il réussissait à merveille, lorsque la mobilisation le conduisit à Cognac comme aumônier militaire. Il s'occupa des soldats, des civils et des évacués avec un inlassable dévouement, à tel point qu'il devint la Providence des Mosellans au point de vue moral comme au point de vue matériel.

En octobre 1940, il quitta la Charente parce qu'il considérait de son devoir de ramener en Moselle les malades et les vieillards. Mais les événements devaient le rappeler en Charente. Le 13 juin 1941, en effet, les autorités allemandes ferment les couvents d'hommes de la Moselle. Le Père Augustin, mis en demeure de quitter l'habit religieux et d'entrer dans les rangs du clergé séculier, profita de l'occasion pour quitter la Moselle et retourner à Cognac ; il ne voulait pas demeurer en pays annexé. Comme au cours de la première année de la guerre, le Père Meyer se donna sans compter à tous ceux qui avaient besoin d'aide et de réconfort. Plus particulièrement, il devient le soutien et le « Père » des

jeunes gens qui cherchaient à se soustraire au S.T.O. Il s'emploie à leur procurer du travail, des cachettes sûres et à changer leur état-civil. Cette action déjà difficile pour les jeunes gens de la Charente, s'avère encore plus délicate lorsque le Père Augustin l'exerça en faveur de ses compatriotes alsaciens-lorrains, dont les uns ont quitté clandestinement leur petite patrie, pour ne jamais endosser l'uniforme exécré, et dont les autres n'ont pu s'évader qu'après leur incorporation dans la Wehrmacht. Il sauva ainsi la vie à bien des jeunes gens. Mais son action héroïque n'était pas sans danger. Le 28 décembre 1943, deux agents de la Gestapo arrêterent le Père Augustin alors qu'il venait de quitter le couvent Saint-Antoine à Cognac. Pendant plus de trois mois, le Père Mayer fut interné à Angoulême. Il se montra un excellent camarade et un véritable frère pour ses compagnons d'infortune. Il écrivait, en fin janvier 1944 : « Nous sommes dix dans une chambre comme dix frères. » Et, pour eux tous, il demandait à ses amis... du tabac. Il partageait tout ce qu'il recevait, et disait : « J'ai fait des heureux... même en prison, on peut faire des heureux. »

Le séjour à Angoulême fut relativement supportable. Malheureusement, le jour du Vendredi-Saint 1944, le Père Augustin fut transféré à la prison de Poitiers où il passa six semaines très dures. Le régime de Poitiers était beaucoup plus strict, à tous points de vue, que celui d'Angoulême.

Avant de quitter la France, il écrivait à son frère :

« Quand partirons-nous ? Cette semaine ou plus jamais » En tous les cas, envoie-moi vite un colis... puis un peu à manger. J'ai faim, mon cher ! J'ai beaucoup maigri et vieilli (cheveux blancs). J'ai beaucoup souffert, surtout à Poitiers... Le colis peut aller jusqu'à quinze kilos ; comme manger, un peu de pain suffit, un peu de pain seulement pour le partager !... A Poitiers, je n'ai jamais eu de tes nouvelles... »

Il écrivit également la lettre émouvante que nous reproduisons ici :

« Compiègne, le 3 juin 1944.

« Mes bien chers amis,

« Je vous envoie le dernier bonjour du sol français. Nous partons (deux mille cinq cents), demain pour l'Allemagne (comme ouvriers). J'en ai sauvé beaucoup — et maintenant j'y vais — Que la volonté de Dieu se fasse ! Le moral est excellent, très bien !

Il y a trois ans j'ai été expulsé et maintenant déporté. Je me recommande à vos prières.

« Je n'ai jamais été jugé ni condamné. Salue tous, tous mes amis de la Charente. Je demande pardon à tous ceux à qui j'ai pu faire du mal et je pardonne à tous. Surtout que personne ne me venge au moment donné. Si je reste vivant, je reviendrai aussi vite que possible à Cognac. Si le bon Dieu demande ma vie, que sa sainte volonté soit faite.

« Dans ce cas priez pour moi et soyez sûrs que vous aurez en moi un puissant intercesseur auprès de Dieu. Faites-moi alors une petite croix sur un de nos cimetières d'Alsace-Lorraine, et à Riedwihr, sur la tombe de ma si bonne maman.

« Donc, union de prières, salut à tous mes amis et bienfaiteurs. Courage et confiance en Notre-Dame et au Sacré-Cœur. Au revoir, à bientôt, ou plus tard au ciel. Use de tous mes effets, tout est à toi. VIVE LA FRANCE !!!

« Ton très, très reconnaissant,

« Père AUGUSTIN. »

Le 4 juin, le convoi de deux mille cinq cents Français voués à la mort, se dirige sur Hambourg-Neuengamme, en passant par Bitche. On se concerta pour s'échapper, dès que les wagons seraient ouverts. Mais personne ne vint ouvrir. Plus de doute : c'est bien l'Allemagne. Ils arrivent à Neuengamme le 7 juin, après un voyage extrêmement pénible.

Ce que M. Perrès raconte de ce lieu de destruction de vies humaines est effrayant. En ce qui concerne le Père Augustin, il nous donne les détails suivants : « Presque tous les jours, Papa Meyer était au bureau, en sa qualité d'interprète, afin de réclamer pour ceci, pour cela, qui intéressait ses co-détenus français, et chaque fois qu'il se présentait, l'audience commençait par des coups. se continuait sous les coups et se terminait par des coups !!! Et quand même, il y retournait toujours, dès que l'intérêt de ses compagnons de misère le demandait.

« Pendant les moments libres, il rassemblait les détenus derrière le bloc pour la prière et une courte exhortation, toujours sous peine de punitions très sévères.

« J'ai vu Papa Meyer, un jour, au garde-à-vous, sans bouger, recevoir pendant au moins dix minutes les coups de matraques de deux SS furieux parce que les Français dont il était responsable ne s'étaient pas rassemblés en temps voulu.

« Un jour, deux Russes ont réussi à s'évader. Le matin, à deux heures, appel. Les gardes manifestent leur colère par des coups de matraque. Le commandant décrète : on restera au garde-à-vous jusqu'à ce que les deux Russes soient ramenés, ce qui dura... trente-sept heures !!! Tout défaillant, sitôt tombé à terre, est étranglé par les chiens policiers. »

Telle sera la vie du Père Augustin jusqu'au mois de juillet. A ce moment, les SS veulent détacher les prêtres en kommando spécial pour empêcher leur influence sacerdotale sur les co-détenus. Les prêtres s'en rendent parfaitement compte, et d'un commun accord, décident de cacher la profession ecclésiastique quand ils devront décliner l'identité. Avec le Père Augustin, sept autres prêtres s'inscrivent comme professeurs et partent avec quatre mille détenus au camp de Wattendtedt, afin de travailler pour les usines Hermann Goering à la fabrication de bombes et d'obus anti-chars. Travail très dur, douze heures par équipe, dont l'une de jour, l'autre de nuit, sans possibilité de s'asseoir même pendant cinq minutes.

L'abbé Carlotti : « A notre début de séjour, le Père Augustin, qui parlait parfaitement l'allemand et qui a pu rendre ainsi de grands services aux déportés, fut choisi par le chef de camp comme chef de block. Mais bientôt, son identité ayant été découverte, il fut contraint de céder la place à un déporté allemand de droit commun. Parce que prêtre, le Père Augustin fut visé plus que les autres par les capos et les SS, qui ne lui épargnaient ni les sarcasmes, ni les coups.

Au point de vue religieux, impossibilité, bien sûr, d'exercer notre ministère, nous étions d'ailleurs dénués de tout, on nous avait pris même nos objets de toilette, jusqu'à notre mouchoir. Mais, du moins, l'influence que nous avions cherché à avoir, le soutien moral que nous voulions être pour nos compagnons, cela était une réalité. Tous les déportés savaient qui nous étions, au moins ceux de langue française. Nous avons organisé le rosaire vivant. Partout : au camp, à l'usine, en cours de route, le chapelet silencieusement était récité. Nous faisons parfois des causeries religieuses, en cachette. Dès les premiers mois, influence indiscutable ! Nous étions toujours très entourés. Ceux qui souffraient, qui avaient besoin de réconfort, venaient à nous. »

Bientôt, les prêtres pourront donner à leurs malheureux camarades le vrai, le grand réconfort : le pain de vie. Et c'est Marie, la consolatrice des affligés, qui leur obtiendra ce surnaturel « pain de luxe » après une fervente neuvaine en son honneur.

« Au début d'octobre, la Sainte Eucharistie traversa les barbelés pour venir à nous grâce à des prisonniers de guerre français. La liaison fut ininterrompue jusqu'à la fin. Les petites boîtes passaient miraculeusement à travers toutes les fouilles. Chaque hostie était divisée en dix, quinze ou vingt parcelles. Environ trois cents communions et plus pour les fêtes étaient distribuées chaque semaine (un certain nombre de déportés, dont les prêtres, communiaient chaque jour), toujours en cachette, soit de jour, soit de nuit, à l'usine, au camp, dans les couloirs propices.

« Que d'âmes ont été ainsi soutenues, que de morts ont eu le bonheur de mourir réconciliés avec Dieu ! Ministère toujours dangereux, mais combien consolant ! Avec le Père Augustin, qui accepta les risques de porter sur son cœur une petite boîte, nous partagions les hosties.

« Le Père Augustin fut donc, dans son équipe, le grand consolateur. Il prépare, après des cours réguliers d'instruction religieuse, plusieurs déportés soit au baptême, soit à la première communion. Plusieurs fois gravement malade et admis à l'infirmierie, qui était presque impénétrable pour moi, il a pu approcher les mourants. Lui seul pourrait donner le nombre de ceux qu'il a préparés pour l'éternité bienheureuse ! »

Se doutait-il, le pauvre Père, qu'il entrerait bientôt lui-même dans son éternité ?

Par suite de l'avance des Alliés, M. Perrès est évacué au camp de Wattendstedt. Dès son arrivée, il est interpellé par un détenu ressemblant plutôt à un squelette vivant, au visage jaune et « crasseux comme un chauffeur de locomotive qui ne s'est pas lavé depuis des semaines ». Il lui fut absolument inconnu jusqu'au moment, où il se fait connaître comme étant... « Papa Meyer ». Les deux amis s'embrassent en plein camp. M. Perrès demande : Ça va, Papa Meyer ? — Non, répond-il, j'ai faim et je suis à bout. »

Mais les Anglo-Américains avancent toujours.

Le 7 avril, c'est la fuite : *Direction Berlin*. M. Perrès ne quitte plus le Père Augustin. Les pauvres « rayés » sont entassés dans des wagons à bestiaux : cent vingt par wagon ! Il y a parmi eux beaucoup de jeunes Russes. Les portières sont fermées ! On étouffe. Le Père Augustin se sent mourir. « Accroupi dans un coin, il prie et se prépare à la mort. Le soir, dans une gare les S.S. ouvrent les portes et jettent des rutabagas crus dans le wagon, bien haut, pour voir les pauvres affamés sauter dessus en se bousculant pour les attraper au vol. Le Père Augustin, accroupi

dans son coin, est littéralement piétiné à mort sous les sandales de bois des détenus russes et rend son âme à Dieu. » Entre Wittenberge et Hagenow (Brandebourg), le convoi s'arrête entre deux ravins. Un à un les cadavres sont transportés au haut du ravin pour être enterrés dans les champs longeant la ligne. Le Père Augustin, martyr de la charité, fut déposé là.

N.-B. — Récit extrait de l'article de B. Thomas, dans la *Semaine religieuse d'Angoulême* (avril 1946).

COUVENT DE SAINT-SYMPHORIEN, PRÈS TOURS.

En 1940 la bataille approchait de Tours. Presque tous les habitants autour de Saint-Symphorien s'enfuyaient. Un groupe de Capucins ayant à sa tête le doyen du couvent et un officier de 1914-1918 resta pour garder la chapelle de la maison, pour rendre service s'il y avait lieu et pour observer aussi la bataille. Leur présence encouragea ceux qui étaient restés et limita les pillages dans les maisons abandonnées. Peu à peu, le couvent se remplit de mobilisés qui avaient pu échapper à la captivité et de jeunes religieux profès. Tous, malgré l'étendue du désastre, gardèrent confiance en la France. Ils manifestèrent leur patriotisme en prêtant secours à des prisonniers évadés et à des jeunes gens désirant gagner la zone libre : la ligne de démarcation n'était pas loin. Ils les dirigeaient, munis d'indications de personnes et de lieux, sur Bléré ou La Hayes-Descartes ou La Chapelle-Blanche ou Manthelan ou encore Cormery. Une trentaine de prisonniers se présentèrent ainsi individuellement au cours des années d'occupation, chez les Capucins. La plupart y mangèrent et y couchèrent en attendant de pouvoir passer. Plusieurs Capucins se trouvaient parmi eux. Plus nombreux (au moins une soixantaine), les civils, surtout jeunes gens, et une jeune fille des Vosges furent aidés à passer la zone libre, pas toujours sans péril, à cause des imprudences et des indiscretions, telle cette nuit où deux jeunes gens répondirent au Frère Portier qui interrogeait de l'étage supérieur : « Nous sommes deux jeunes gens qui venons pour passer la ligne de démarcation »... et cela tout haut ! Quelques mois plus tard, deux autres jeunes gens confiaient librement dans une rue de Saint-Symphorien, à une personne inconnue d'eux, qu'on leur avait dit de s'adresser au Supérieur des Capucins de Saint-Symphorien pour passer en zone libre.

Mais un jour trois sous-officiers de police allemande se présen-

tèrent pour une perquisition en règle. Ils visitèrent la cellule du Supérieur, fouillant partout, examinant tout. Heureusement, ils ne découvrirent, ni un tract anglais placé sous le sous-main, ni trois lettres cachetées timbrées et portant comme adresses les noms des localités de la zone libre, mais placées retournées sur un pupitre du bureau. Quittant la cellule du Supérieur, ils constatent non sans surprise la même pauvreté, la même exigüité dans les autres cellules. Rien à dire. Même un poste de T.S.F. découvert dans un coin marquait « Radio-Toulouse », par précaution ! Le chef réclame la bibliothèque commune, mais le Supérieur lui montre plusieurs pièces, en évitant la bibliothèque que les Allemands voulaient expurger de tous les livres critiquant l'Allemagne et son Führer, et son régime. Il réussit à les entraîner à la chapelle où les Capucins récitaient les Vêpres. « Ces moines, dit-il, ne s'occupent point de politique, mais prient bien et se préparent à partir aux Missions après la guerre ». La perquisition s'arrêta là.

Une autre occasion de résistance, ce fut la réquisition des jeunes religieux pour le S.T.O. Un premier contingent de trois ne sut échapper et débarqua à Nuremberg. Mais bientôt l'un revint réformé, tandis qu'un autre s'échappait par un magnifique coup d'audace ! Le soir du 31 décembre, en gare de Nuremberg, profitant d'un nuage de vapeur, il se précipita sous un wagon d'un train de permissionnaires arrêté et s'installa sur les essieux. Il faisait 4° au-dessous de 0 et la neige couvrait la terre. Heureusement qu'un étudiant en médecine français l'avait muni de sucre et d'alcool. Le voyage dura deux nuits et un jour. Le 2 janvier au matin, il arrivait à Paris et, quand le train vidé de ses permissionnaires fut mis sur une voie de garage, il descendit péniblement de son refuge, à moitié gelé, et sortit de la gare de l'Est par une porte dérobée. Il était si noir et si fatigué, que la première personne qu'il aborda pour se renseigner s'enfuit épouvantée. Après un court séjour au couvent de Paris, il regagne Saint-Symphorien.

Le deuxième contingent de 8 religieux s'embarqua sous la conduite d'un surveillant, mais, arrivés à Paris, tous réussirent à quitter le lieu de rassemblement... et prirent le train pour Tours. Et quand, deux mois après, deux gendarmes français vinrent enquêter à leur sujet, on put leur répondre : « Ils sont partis il y a deux mois pour l'Allemagne ; mais, depuis, nous n'avons pas encore reçu de lettre d'eux. » Les gendarmes, bons Français, sourirent et marquèrent : « Partis sans laisser d'adresse ! »

La Résistance, à Saint-Symphorien, se manifesta de toutes

manières, dans les sentiments intérieurs d'abord, mais aussi dans les encouragements et les conseils prodigués, dans l'aide aux prisonniers et aux civils qui voulaient passer la zone libre, comme aussi dans la volonté résolue de ne pas se soumettre au S.T.O. Elle se manifesta encore par la constitution d'équipes de secours à la disposition des autorités françaises pendant et après les bombardements fréquents et meurtriers des années 43 et 44, enfin par l'exemple donné en restant au couvent jusqu'à la Libération, malgré les bombardements et les mines puissantes placées toutes proches. Aussi n'est-il pas étonnant que les habitants de Saint-Symphorien aient proclamé à haute voix leur admiration et leur reconnaissance pour leurs Capucins, avant et après la délivrance.

MOINES, ILS MARCHENT COMME LES AUTRES, DANS LES COUPS DURS !...

Mort du Père Lucien Aubry (1)

Professeur au Petit Séminaire franciscain de Fontenay-sous-Bois, le Père Aubry organisait le 25 août 1944, un poste de secours. La bataille des barricades battait son plein. A 18 heures, on signale des blessés avenue Maréchal-Joffre, à Vincennes. Deux équipes de franciscains partirent. « Les Moines, ils marchent comme les autres dans les coups durs » ! dirent les gars des Forces Françaises de l'Intérieur. Le Père Aubry agitait un grand drapeau à croix rouge. A peine eut-il atteint la route qu'il essuya deux coups de feu. Il cria : « Attention ! plaquez-vous ! » et s'affaissa, l'artère fémorale atteinte. Ses compagnons le ramenèrent à grand'peine au poste de secours, sous la fusillade qui crépitait toujours du même côté... Vers 20 heures, on put le transporter à l'hôpital de la Croix-Saint-Simon.

A 21 heures, il fut opéré. A demi-endormi et parmi les souffrances de l'intervention chirurgicale, il pria encore à voix haute. « Pour qu'il prie en un tel moment, dit le Docteur, il faut que cela lui soit vraiment naturel ! ». Et, plus tard, le donneur de sang, écoutant ses paroles, demanda à la Sœur infirmière : « Qui est cet homme qui dit des choses si extraordinaires ? »

« C'est un religieux », répondit la Sœur. « Ah ! bon, je comprends... » reprit l'autre.

Après l'opération, la soif le fit beaucoup souffrir, à cause de la perte de sang. On lui offrit à boire. Il répondit : « Non, je

(1) Article tiré de *Paris aux Liens*, Editions du Seuil, Paris.

désire garder ma soif... » Il disait encore : « Merci, Jésus, merci », puis, plus faiblement : « Pour la France ! »

A minuit, il communia avec une parcelle d'hostie. Il demanda qu'on saluât « à la gloire de Dieu » ses supérieurs et ses frères et dit qu'il n'avait pas d'inquiétude pour son salut.

Vers 3 h. 30, il mourut.

A l'enterrement, le maire de Fontenay-sous-Bois exprima sa reconnaissance aux religieux pour les services qu'ils rendirent pendant l'occupation car, dit-il, on peut en parler maintenant sans crainte de représailles... »

LUC MONTDUROI.

FRÈRE BENOÎT ET SES ÉQUIPES DE « TERRES-NEUVES »,
(par Frère Marie-André).

« Ça c'est un frère » peuvent dire les égoutiers, les terrassiers, le mendiant de la basilique, l'employé du funiculaire, les gardiens de la paix, les revendeurs du quai Saint-Antoine qui le connaissent pour s'être entendu saluer par lui d'un sonore « bonjour citoyen », pour avoir plus d'une fois roulé une cigarette avec le tabac de sa blague, pour avoir lu son nom dans la *Voix du peuple* ou dans le *Progrès*, pour savoir enfin, car tout le monde le sait à Lyon, que ce moine, pas toujours tiré à quatre épingles, a la poitrine couverte de décorations, que ce frère vêtu d'une bure souvent élimée qui dévale le chemin neuf sur un vélo ou cheminé sur les pointes, le froid ayant entamé ses talons gersés, est un fils de saint François authentique, c'est-à-dire un religieux qui fait passer la charité avant les convenances, l'Évangile avant la politique, le dévouement avant le qu'en dira-t-on.

Frère Marie-Benoît, c'est l'ancien combattant des deux guerres, c'est un responsable de la D.R.A.C., c'est le promoteur et l'entraîneur des équipes Croix-Rouge spécialisées dans l'identification des corps extraits des charniers nazis, c'est le collaborateur bienveillant des équipes de sauveteurs qui l'ont décoré.

Frère Marie-Benoît, c'est le religieux devant qui aiment à s'incliner Généraux, Préfets et Maires, celui dont ils aiment serrer la main amputée d'un doigt, tandis que leur regard croise son regard droit.

Frère Marie-Benoît, c'est le frère mineur, Providence de bien des communautés sur la colline de Fourvière. On le voit dans la « sicelle » chargé de cageots. S'il arrive au réfectoire, le repas bien entamé déjà, il mange à la hâte, trouve le moyen encore

de régler je ne sais combien d'affaires, de clouer quelques sandales. Il se met quand il le faut devant les fourneaux et demeure en tous temps le lien entre notre Communauté et les fournisseurs, les bien-faiteurs, les amis de tous rangs, de tous costumes, de toutes cornettes, qui demandent, à chaque fois qu'on les rencontre en ville : « Comment va le frère Benoît ? »

Devant ces lignes un lecteur malin se demandera si le frère Benoît dont on parle est toujours vivant et s'il ne s'agit pas ici d'un extrait de son panégyrique.

Non, chers lecteurs, ne croyez pas que l'auteur de cet article écrive ici des choses un peu forcées que la pitié excuse de dire après la mort de certains personnages.

Il dit vrai. Le frère Benoît est bien vivant, grâce à Dieu ; assez vivant même pour me faire, au nom de sa modestie, de sanglants reproches à la lecture de ces lignes.

Ce qui motive l'éloge que j'en fais aujourd'hui, c'est un honneur bien plus grand encore qui vient de lui être fait : notre frère Benoît vient d'être décoré de la Légion d'honneur.

En effet, vous auriez pu lire dans la *Semaine religieuse* du diocèse de Lyon, le 1^{er} septembre :

« Voici une heureuse nouvelle que tout le monde attendait, et qui aura le rare privilège d'être saluée avec la même joie sincère d'un pôle à l'autre de l'opinion.

« Qui ne connaît, à Lyon et dans la région, le splendide travail accompli par le Frère Benoît et ses équipes, qu'il ne voudrait pas voir séparées de lui dans cet hommage. On l'a vu, jour et nuit, se porter, dans les circonstances les plus périlleuses, au secours des bombardés et sinistrés, passer un nombre incroyable d'heures à rechercher les corps des victimes, à en rassembler les débris sanglants, à les mettre en bière dans des conditions qui rendaient doublement héroïque ce superbe dévouement. Aussi le nom et la silhouette de cet humble religieux sont-ils particulièrement populaires dans toute la ville. Il fait honneur tout à la fois à la Famille Franciscaine et à l'Eglise elle-même. Est-il besoin de dire de quel cœur nous applaudissons à la distinction si magnifiquement méritée qui vient de lui être conférée. »

*
* *

Vous m'en voudrez, n'est-ce pas, de ne pas vous faire connaître davantage le titulaire de cette décoration, qui, quoiqu'en disent les envieux et les sceptiques, signifie bien encore quelque chose.

Le frère Marie-Benoît est un frère convers de notre province. Méridional, son teint cuivré l'atteste, son verbe sonore et son sourire le disent aussi ; il peut avoir une cinquantaine d'années ; il doit fêter l'an prochain ses noces d'argent de vie religieuse, puis-je vous dire en confidence.

A la guerre de 1914 comme à celle de 1939-1940, il s'est bien battu, ses décorations en font foi et sa main amputée d'un doigt. Entre les deux guerres il a mené dans plusieurs couvents de la province la vie d'un frère, religieux, travailleur, facétieux, aussi, rarement à court d'histoires vécues, de souvenirs vivants qu'il raconte en les mimant. Toujours convaincu de ce qu'il dit, il devient facilement convaincant, et cela dans tous les domaines, le tragique comme le comique, le sacré comme le profane.

J'aime chez vous, frère Benoît, cette vérité dans l'accent.

Souvent, nous le confessons, nous avons l'air de ne pas vous comprendre, mais ai-je besoin de dire aux lecteurs que vous êtes quand même, il faut l'avouer, un peu... original ! Les lecteurs l'avaient sans doute deviné déjà. Je ne serais pas sincère si je ne disais pas qu'en vous, comme en toute vraie vie, la grande simplicité côtoie la vraie grandeur, que, comme en toute vie, l'héroïque laisse place parfois à l'humour.

Je ne dirai rien de plus là-dessus et laisse à la tradition orale le soin de compléter cet article. Quel est le frère de chez nous qui n'aurait ici son mot à dire, son anecdote à rapporter ?

Vous le voyez, chers lecteurs, je vous parlerais de notre frère des heures entières, avec plaisir, mais il me faut vous donner quelques documents qui prouvent que ce n'est pas seulement de mon cœur fraternel que jaillissent mes raisons de respecter et d'aimer le frère Benoît.

* *
* *

Tout d'abord, écoutez une voix qui n'est pas précisément catholique, c'est celle de la *Voix du Peuple*, organe du parti communiste de Lyon. Vous verrez comment Benoît sait forcer l'estime et l'amitié de tous.

« Par la taille, un petit homme, modeste, effacé, dans sa robe de bure. Ne jugez pas sur les apparences. C'est un homme au grand cœur, ancien combattant de 1914-1918 où il reçoit la Croix de guerre, que les bombardements de Lyon de 1944 trouvent au premier rang dans les tâches qui rebutent tant d'autres.

« Au lendemain de la Libération, il s'est voué à la recherche

des corps de nos compatriotes fusillés, que les Boches ont inhumés dans d'abominables conditions : à Saint-Genis-Laval, à Bron, à La Doua, les équipes qu'il a formées arrachent aux charniers les restes informes de nos martyrs.

« Venu il y a huit jours dans nos bureaux, il nous confirmait sa décision de poursuivre inlassablement ses travaux.

« C'est une Légion d'honneur bien méritée. »

Le même journal écrivait comme titre d'un article sur le frère : « L'homme de tous les dévouements. »

Comme vous venez de le lire, ce dévouement, dès les bombardements, frère Benoît l'a exercé. Avec le R. P. Pol de Léon, le R. P. François et d'autres religieux du couvent, il se mit à la disposition de la Croix-Rouge. Après les travaux de déblaiement, de recherche des cadavres, ils se virent confier le dépôt mortuaire de Vaise. Puis, Frère Benoît devint l'un des chefs des équipes volantes mortuaires qui eurent l'occasion de montrer leur dévouement aussi bien après les bombardements que dans les combats de la Libération.

A partir du bombardement de Ternay-Flevieu, ces équipes mortuaires devaient prendre le nom significatif de « Terres Neuves » et se dévouer avec un rare sens, un sens qui se perd chaque jour davantage, celui du respect des défunts.

Voulez-vous connaître leur travail ? Lisez cette interview de « Moissons », l'hebdomadaire lyonnais, du 12 novembre 1944 :

« *Sous les bombardements...*
...Au seuil des charniers.

Les « équipiers des morts ». — « Un couvent de Franciscains, rue du Juge-de-Paix. On se trouve à quelques mètres de Fourvière. A nos pieds, la ville. Il règne ici la paix d'un ermitage. Tout est clair, simple, joyeux.

Un couvent de Franciscains !...

C'est là que le frère Marie-Benoît va évoquer pour moi la tâche héroïquement repoussante des équipes mortuaires de la Croix-Rouge.

Le frère Marie-Benoît ? C'est le « patron » des équipes mortuaires.

Mais les équipes mortuaires ?

— Mon frère, aidez-moi à renseigner les lecteurs de *Moissons* ?

— Leur nom indique leur fonction : dans les catastrophes dues à la guerre, les gens qui les composent s'occupent des morts,

comme d'autres se portent au secours des vivants. Qu'ils s'agisse de bombardements ou de charniers, c'est aux morts que nous consacrons nos soins. Il en fallait bien, n'est-ce pas ?

J'observe le frère Marie-Benoît. Tout le monde, à Lyon, connaît sa tête burinée rudement, son froc brun sur lequel de discrets rubans rappellent des états de service qui remontent à l'autre guerre, et son vélo sur lequel il traverse nos rues, dix fois plus rapide que les moines du moyen âge sur leurs aliborons.

— Parlez-nous des « Terres-Neuves ? »

Il sourit. C'est ainsi qu'on appelait les gars de son équipe, tellement ils se distinguaient par leur allant, leur charité. Une vraie fringale de dévouement.

— Il y aurait de quoi remplir un beau livre d'or avec tout ce qu'ils ont fait ! Ils rivalisaient de courage avec les infirmières, les équipes nationales, les pompiers, les sauveteurs de toute espèce auxquels l'émotion générale ne permit jamais de rendre hommage comme ils le méritaient. Je les ai vus... Ils en ont sauvé des malheureux ! Mais nous nous ne sauvions personne, que dès cadavres... Un cadavre, on en fait peu de cas, aujourd'hui. Pour nous c'était quelque chose de sacré. Nous pensions, en l'arrachant aux décombres, à la glaise tenace, aux familles que ce mort allait jeter dans les larmes. Et nous étions plusieurs à prier tout bas pour ces âmes dans la peine.

Un seul lien : le dévouement. — Bien avant que Lyon n'ait connu les premiers bombardements, deux dames de la Croix-Rouge, M^{mes} Godinot et Pauifique, avaient organisé, dans chaque quartier, des dépôts mortuaires. Hélas, il faut tout prévoir ! Puis l'on constitua des équipes destinées à recueillir les corps des victimes.

— La mienne, note le Frère Marie-Benoît, est formée des gens les plus divers, toutes les classes sociales confondues, du ramasseur de mégots à la duchesse, si j'ose dire. Elle intervient à l'occasion d'un sinistre aussi bien que d'un bombardement, dans une bagarre ou dans un charnier.

— Cette tâche exige un sang-froid particulier ?

— Elle exige surtout, ce que j'appellerai une totale insensibilité nasale... Vous comprenez ? Il faut savoir faire la toilette des morts, de tous les morts. Pas seulement du mort correct, qui semble endormi. Mais du mort rongé par les vers, décomposé, décharné. Nous lavons, nous pansons, nous recousons même, avec fil et aiguille. Nous essayons d'effacer parfois les traces trop

affreuses. A cause des familles. Cela fait souffrir davantage de voir un être cher martyrisé. La mise en bière s'effectue ensuite. Trois fiches sont alors établies : l'une fixée sur le corps même, l'autre sur le cercueil, la troisième sur l'enveloppe où sont conservés les objets retrouvés sur le cadavre.

Nous avons aussi la charge d'établir le procès-verbal de décès, pièce importante, surtout quand il s'agit d'un inconnu. On doit y retrouver la description aussi exacte que possible de la victime, les particularités relevées.

Ainsi, de cet anonyme, retiré du charnier de Saint-Genis-Laval : n° 17 : éclatement crânien. Pas de trace de coup de feu. Disparition main droite. Denture : aurification ; deuxième pré-molaire supérieure droite et première molaire ; deuxième pré-molaire et deuxième molaire supérieure gauche.

Mais le plus dur reste à faire : recevoir les familles, affronter le terrible devoir de leur enlever tout espoir, les consoler après les avoir précipitées dans la douleur. C'est encore la tâche de l'équipier mortuaire. La plus exténuante, je vous l'assure, celle qui vous tue les nerfs et vous enlève jusqu'au simple courage de réagir.

On s'explique que les religieux, les religieuses, les jeunes d'action catholique, les scouts surtout, se rencontrèrent nombreux dans les rangs de ces pieux équipiers.

Saint-Genis-Laval. — Vous nous avez parlé de Saint-Genis-Laval. Nous n'avons pas besoin de vous demander si ce nom recouvre le plus atroce de vos souvenirs ?

Frère Marie-Benoît se recueille, son visage s'est assombri. Il ne parle pas. Que dirait-il ?

Enfin :

— Je suis revenu de là-bas, bouleversé. Pourtant, je ne suis pas un débutant. Mais tant de cruauté, tant de sadisme... Non, je n'en pouvais plus. Le soir même j'allais frapper à la porte de l'Archevêché et raconter tout au Cardinal. Vous savez ce qu'il advint. Notre Archevêque se rendit au sinistre charnier. Son émotion fut telle, et son indignation, qu'il alla aussitôt protester auprès du gouverneur allemand. Nous avons pensé que ce geste pourrait lui coûter cher. Il n'en fut rien. Le barbare eut-il conscience du crime commis ? Quoi qu'il en soit, les Lyonnais accueillirent bientôt, comme une délivrance, le cri que le Cardinal n'avait pu contenir : cette lettre où, noblement, s'exprimait notre colère...

Frère Marie-Benoît ne nous confiera rien de plus. Une cloche l'appelle. Dans le ciel, vers le sud — là même où, par temps clair, on distinguerait le clocher du trop célèbre village — une nuée glisse au-dessus de Saint-Genis-Laval. »

*
**

Toujours sous la direction des Dames de la Croix-Rouge, M^{me} Godinot, M^{me} Pauifique, avec l'appui de M. le Professeur Mazel, avec celui de la brigade d'identité judiciaire, dirigée par M. Courbon, le Frère Benoît mit au point une véritable technique de découverte des charniers, de leur prospection, de l'identification des cadavres.

La Croix-Rouge, la P. J., les « Terres Neuves », voilà, dit le frère Benoît ceux qui ont mérité cette Légion d'honneur qui vient de m'être décernée.

« C'est à tous ces dévouements, bien souvent plus méritants que le mien, que je dois cette croix et je la tiens comme une marque de la reconnaissance due à toutes celles et à tous ceux qui se sont dévoués sous le signe ardent de la Croix-Rouge. »

(*Tout Lyon*, 8 septembre 1946.)

Mettre à l'honneur les divers organismes auxquels le frère Benoît attribue le mérite de sa décoration, c'est bien, mais je sais que son désir c'est d'attirer l'attention de vous tous, lecteurs, et des autorités constituées sur la nécessité de créer un Centre de recherches et d'identification sur le plan national. Si le bruit fait autour de cette décoration pouvait hâter la réalisation de ce vœu, le frère Benoît pardonnerait plus facilement tous ces éloges et tout ce bruit.

L'œuvre d'identification des cadavres poursuivie par le frère Benoît dès la libération avait pris une certaine ampleur.

Lisons la *Liberté* du 9 novembre 1944 :

Le charnier de la Doua : sous 15.000 m³ de terre, plus de 100 morts sont ensevelis. — « Derrière les stands de tir à la caserne de la Doua, un immense charnier a été découvert. Dans la vaste superficie limitée par les banquettes de tir, il y avait une centaine de corps, dont un grand nombre, hélas ! reposent sous une couche d'eau provenant des infiltrations du Rhône proche.

Il semblerait que les Allemands aient commencé l'ensevelissement des victimes depuis le mois d'août 1943. Il faut les rechercher jusqu'à 1 m. 30 et 1 m. 50 sous le sol, ce qui révèle la

« minutie des opérations », comme s'exprimait hier le Directeur de la Croix-Rouge. Mais les tortionnaires ne se doutaient pas que des Français étaient les témoins de leurs agissements. Aussi, dès la libération, les autorités compétentes étaient-elles averties de l'existence de ce charnier. Mais la main-d'œuvre manquait pour déblayer ces 15.000 m³ de terre qui recouvraient les cadavres.

Heureusement, les services de la Croix-Rouge française ont, aujourd'hui, à leur disposition des prisonniers allemands, en nombre d'ailleurs insuffisant. Nous avons pu les voir travailler hier. Ils ne procèdent qu'aux opérations préliminaires, et, ensuite, interviennent les équipes spécialistes de la Croix-Rouge. Ces équipes, dirigées par le frère Marie-Benoît, franciscain, se sont déjà signalées en maintes occasions semblables.

Après huit jours de recherches, sept corps ont pu être dégagés des masses sablonneuses. Ils sont dans un état de décomposition avancée et presque méconnaissables. Le professeur Mazel a donné hier des instructions pour que les opérations soient menées avec toute la célérité désirable. Les Pouvoirs publics compétents vont examiner la vidange d'une nappe d'eau à la surface de laquelle affleurent des tombes. Lundi prochain, de nombreux corps seront encore dégagés par les équipes du frère Marie-Benoît. Le D^r Bourret, assistant du professeur Mazel, effectuera les constatations nécessaires, en présence du Parquet et de M. le commissaire Chalumeau, représentant la police judiciaire.

Nous devons noter ici le zèle admirable des équipes mortuaires de la Croix-Rouge surnommées les « Terres neuves », sous la direction du frère Marie-Benoît ; elles se sont dépensées sans compter. Ainsi le plus noble dévouement côtoie la pire barbarie. »

*
**

Voulez-vous quelques échos des sentiments que suscite la charitable entreprise ?

Frère Marie-Benoît a lu des quantités de lettres telles que celle-ci :

« Soyez persuadé que je n'oublierai jamais tout ce que je dois à ceux qui m'ont rendu les restes de mon cher enfant. Il est là maintenant et c'est auprès de lui que je me réfugie quand l'angoisse me tord le cœur. »

S'adressant au T. R. P. Provincial, le Président Herriot, maire de Lyon, écrit :

« J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir permettre

au frère Benoît de continuer à la tête des équipes d'urgence de la Croix-Rouge le charitable travail d'identification des corps, grâce auquel déjà un grand nombre de familles ont obtenu la suprême consolation d'une certitude au sujet de la disparition des leurs et la consolation de pouvoir se recueillir sur une tombe bien déterminée.

Le Préfet du Rhône le félicite :

« Je sais le dévouement inlassable et le courage acharné avec lequel, sous la direction de M^{me} Paufigue, de M^{lle} Godinot et du frère Benoît, les équipes mortuaires de la Croix-Rouge française ont réussi à mener à bien l'identification des malheureuses victimes des Allemands et de la Milice... Je félicite les équipes mortuaires de la Croix-Rouge française pour cette œuvre d'humaine pitié qui les honore magnifiquement et, en souvenir de ceux qui ont payé de leur vie l'amour de la Patrie, je les remercie... »

Telle lettre moins officielle n'est pas la moins émouvante :

« Nous voudrions vous faire comprendre combien nous sommes touchés de tout ce que vous avez fait pour retrouver et acheminer le corps de notre très regretté camarade. A quoi bon ! vous savez ce que nous voudrions vous dire. Nous avons continué votre tâche en faisant à la dépouille de ce patriote des funérailles importantes et pathétiques. »

Et ces lignes du père d'un des regrettés disparus :

« Encore une fois merci et nous vous demandons instamment de penser que, dans une petite ville du Midi, il existe une humble maison qui est la vôtre, car vous êtes désormais de notre famille », ne sont pas les moins touchants des témoignages de reconnaissance.

L'ASSASSINAT DU PÈRE CORENTIN (1). (Franciscain)

Le Père Corentin était l'âme d'un groupe de patriotes qu'il aimait, aidait et conseillait. A plusieurs reprises, alors que le danger était pressant, il les avait dérobés aux recherches de la Gestapo.

Le 28 juin 1944 à midi, une voiture stoppe devant le couvent de la rue Marie-Rose. Elle est immatriculée au chiffre de Paris. Quatre civils l'occupent. D'eux d'entre eux descendent et se dirigent vers la loge du Frère portier. Les deux autres restent à la porte du couvent. Tous les quatre tiennent obstinément la main dans la poche de leur veston.

(1) Extrait de *Paris aux Liens*.

Les deux premiers demandent le Père Corentin. Le Frère portier les fait entrer dans un parloir : le deuxième parloir côté de la rue. Ils s'assoient, désinvoltes, et, comme il est près de 12 h. 15, heure à laquelle on ferme les portes du couvent, le Frère se dirige vers celles-ci. Les deux hommes qui se tenaient dans la rue pénètrent à ce moment-là dans le vestibule, semblant attendre quelqu'un.

A ce moment, le Père Corentin sort du cloître pour se rendre au parloir. Il est pressé, vif. Deux ou trois secondes après son entrée au parloir, on entend 3, 4, 5 détonations, une rumeur, des cris.

Le Père Corentin a été touché au ventre de plusieurs balles qui ont été tirées au travers de la poche du veston des assassins. Il réussit cependant à se dégager et, fermant la porte du parloir, atteint celle de la clôture qui donne dans le cloître ; il essuie encore deux coups de revolver, puis d'autres à travers le cloître. Parvenu au réfectoire il se traîne vers le R. P. Valentin Breton et lui demande l'absolution.

Celui-ci, pour gagner du temps, bloque du pied la porte du réfectoire et pousse le Père Corentin vers la cuisine ; par derrière les policiers hurlent qu'on ouvre ; puis ils tirent, sans atteindre le Père Valentin Breton. Revolvers rechargés, les policiers forcent alors les portes et parviennent à la cuisine où le Père Valentin râle dans les bras du Frère Jacques. Ce que voyant, ils veulent se retirer.

Mais les voisins ont alerté Police-Secours, les agents arrivent. Alors les assassins disent d'un ton rogue :

— Police allemande. Cela ne vous regarde pas. Nous sommes les maîtres ici. Et l'un d'eux sort une plaque de police qui porte le n° 712.

Ils veulent même empêcher qu'on transporte le mourant à une clinique voisine ; ils ordonnent de l'emmener à l'hôpital allemand de la Pitié. Le chirurgien de la clinique s'y opposant avec véhémence, ils disent : « Vous en répondez. »

Le docteur demande alors au Frère Jacques :

— Comment ont-ils pu faire une chose pareille ?

— Ils ont dit que le Père leur avait sauté à la gorge.

Alors le Père Corentin, ouvrant les yeux, dit :

— Ce n'est pas vrai. Ce sont eux qui m'ont attaqué, mais je leur pardonne. Après une transfusion de sang, on essaya une opération au cours de laquelle le Père mourut.

Prévenus, les policiers revinrent. Ils déclarèrent au Père

Supérieur : « Faites-en ce que vous voudrez, cela ne nous regarde plus. L'affaire est classée pour nous. »

Le bruit du meurtre s'était répandu dans Paris ; en vain les Allemands firent-ils courir le bruit qu'il était le fait de « terroristes ». Environ 30.000 personnes défilèrent devant la dépouille mortelle et la couvrirent de fleurs tricolores. Les obsèques furent fixées au 3 juillet. 5 à 6.000 personnes ne purent pénétrer dans l'église : dans l'escalier, le vestibule, un religieux expliquait les cérémonies et faisait prier ; dans la rue Marie-Rose on récitait le chapelet à haute voix.

Le corps fut inhumé au cimetière de Montrouge et, pendant longtemps, des groupes se tenaient auprès de la fosse ; ils priaient et ils parlaient du bon serviteur de l'Eglise et du pays que fut le Père Coentin.

Martin BRIONNE.

UN FRANCISCAIN D'EPINAL DÉCORÉ PAR LES AMÉRICAINS.

Le R. P. Agnello Lejal, déjà titulaire de la médaille de la Résistance pour son activité dans la clandestinité avec les cheminots de la région parisienne, vient de se voir décerner un diplôme par l'armée américaine pour le remercier de l'aide qu'il a apportée aux aviateurs tombés en zone occupée. Voici le texte de cette lettre d'éloges :

*Office of the Military Attache Embassy of the United States
of America, Paris (France).*

« Révérend Père Agnello Lejal,

« Le peuple américain tient à vous exprimer sa gratitude pour votre contribution à la cause alliée pendant l'occupation ennemie.

« Votre aide à nos combattants tombés en France vous vaut l'estime et la reconnaissance du Gouvernement des Etats-Unis. »

*
* *

Le Père Lejal se trouvait à Fontenay-sous-Bois pendant l'occupation. Dès 1942, il appartient à une filière d'évasion pour l'Angleterre (jeunes gens qui voulaient s'engager dans les forces de la France Libre) ; cette filière fut découverte et c'est providentiellement qu'il put échapper aux griffes de la Gestapo.

En 1943, il faisait de nouveau partie du Réseau Jade Amicol

(réseau anglais). Il était attaché à la section des chemins de fer, faisant l'office de secrétaire du colonel à Londres et il garde encore le dernier courrier. Tout en étant secrétaire, il a appartenu au SR et au CE (1). Puis, il s'est appliqué à cacher des aviateurs alliés à ses risques et périls, car le groupe Jade Amicol ne le couvrait pas dans cette action.

Dès le lendemain de la Libération, le capitaine dont dépendait le P. Agnello Lejal écrivait au Supérieur qu'il proposait le Père Lejal pour la médaille de la Résistance, avec cette belle citation :

« Prêtre lorrain d'un grand patriotisme, utilisé par le groupe comme agent de renseignement et de liaison depuis 1943, n'a, depuis cette date, cessé de nous apporter de très utiles renseignements concernant les défenses ennemies. »

Il rappelle en outre que le Père Agnello, après avoir été agent actif d'un réseau d'évasion pour l'Angleterre... dépisté par l'ennemi, vint se mettre spontanément à son service dès qu'il le sut à la tête d'une section de renseignement.

« Pendant plus de deux ans, il fut toujours prêt à accomplir les missions à lui confiées... »

Il note l'action profonde du Père Agnello sur ses camarades de toutes opinions.

« C'est à tel point que, quand au début de novembre 1944, l'Etat-Major français m'avait pressenti pour reformer mon groupe et partir en ligne en Alsace, c'est avec l'assentiment unanime de tous mes camarades que j'avais désigné le Père Agnello pour être mon adjoint direct. »

Le même témoin ajoute :

« Non content de la tâche pourtant dangereuse d'agent du Service de Renseignements, le Père Agnello — et cela malgré les règles strictes du S. R. — s'est encore occupé d'aviateurs alliés tombés en France, et il m'est parvenu aux oreilles que, certain jour de la bataille pour la libération de Paris, il se promenait sous les balles, avec un aviateur américain, sur une route de banlieue, cherchant à piloter ce dernier vers les lignes alliées »...

Actuellement, le Père Lejal est à Epinal, dans un couvent de Franciscains, qui, comme tant d'autres, a caché des réfractaires du S. T. O. et des prisonniers évadés.

(1) SR : Service de Renseignements. CE : Contre-espionnage.